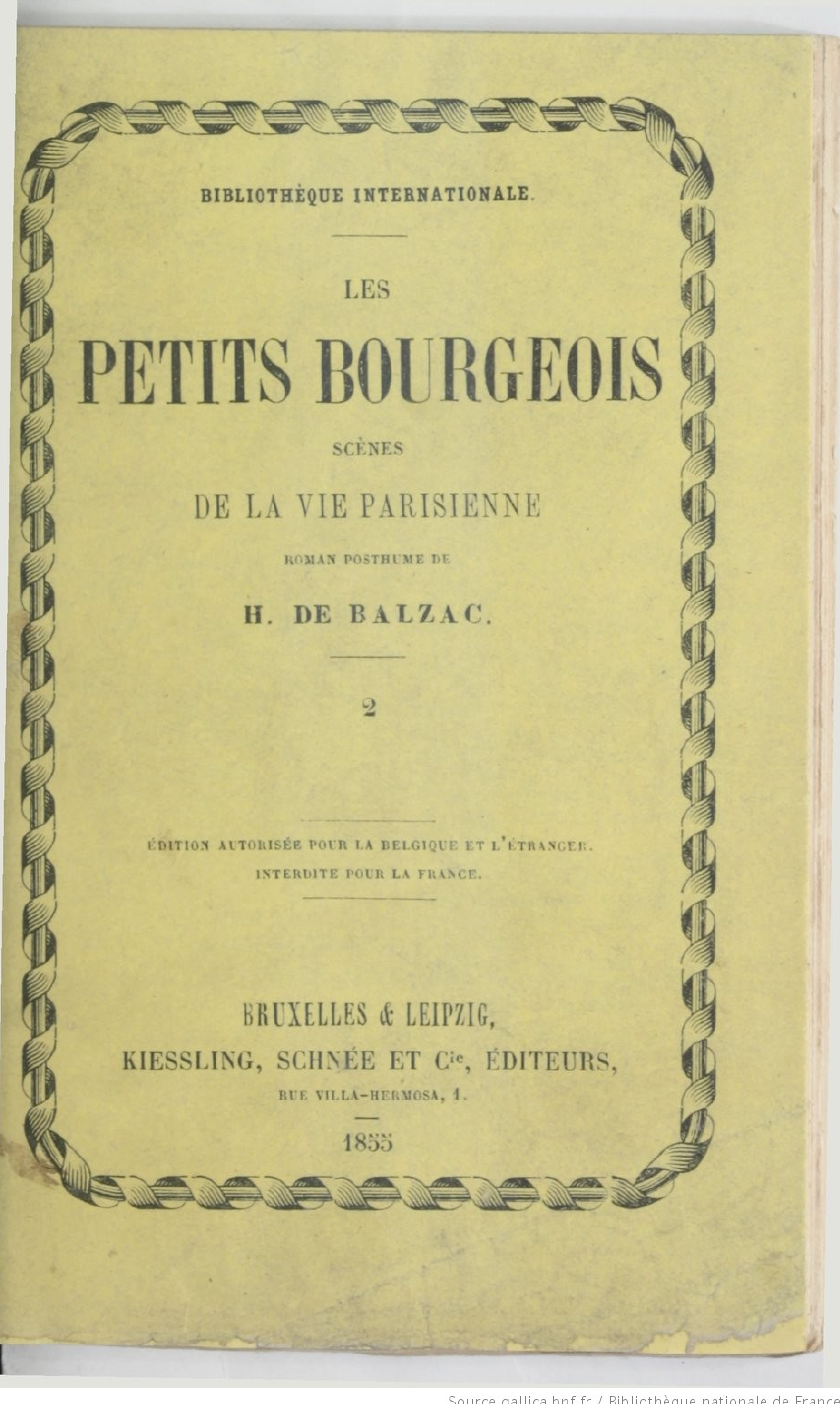
Les Petits bourgeois, scènes de la vie parisienne, roman posthume de H. de Balzac


BnF Gallica



BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE.

LES

PETITS BOURGEOIS

SCÈNES

DE LA VIE PARISIENNE

ROMAN POSTHUME DE

H. DE BALZAC.

2

ÉDITION AUTORISÉE POUR LA BELGIQUE ET L'ÉTRANGER.
INTERDITE POUR LA FRANCE.

BRUXELLES & LEIPZIG,
KIESSLING, SCHNÉE ET Cie, ÉDITEURS,
RUE VILLA-HERMOSA, 1.

1855

LES

PETITS BOURGEOIS

SCÈNES

DE LA VIE PARISIENNE.



BRUXELLES
IMPRIMERIE DE A. LABROUE ET COMPAGNIE,
36, rue de la Fourche.



LES

PETITS BOURGEOIS

SCÈNES

DE LA VIE PARISIENNE

Roman posthume de

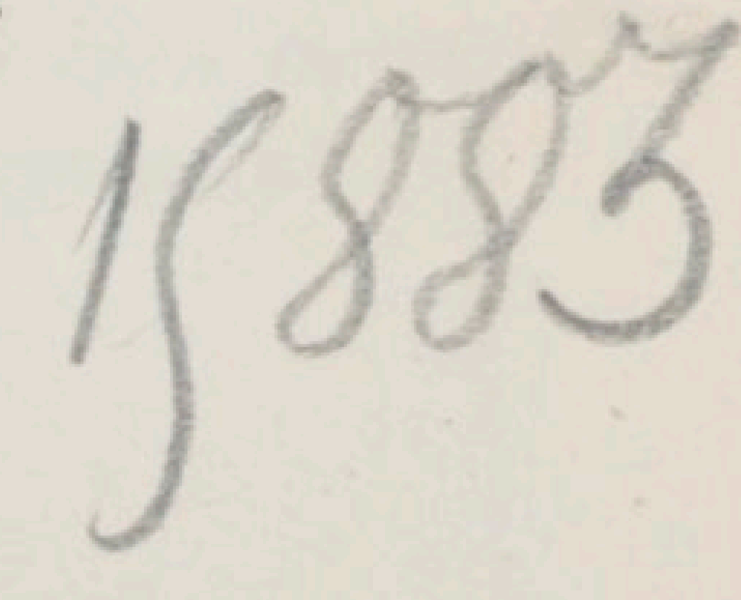
H. DE BALZAC.

2

Édition autorisée pour la Belgique et l'étranger,
interdite pour la France.

BRUXELLES ET LEIPZIG,
KIESSLING, SCHNÉE ET Cie, ÉDITEURS,
RUE VILLA-HERMOSA, 1.

1855



LES PETITS BOURGEOIS

SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE.

XIV

DEUX SCÈNES D'AMOUR.

— Ah ! vous êtes un grand sorcier, dit Flavie Colleville en acceptant le bras de la Peyrade pour passer de la salle à manger au salon.

— Et je ne tiens, lui répondit-il, à ensorceler que vous ; et, croyez-moi, c'est une revanche que je prends : vous êtes devenue aujourd'hui plus ravissante que jamais !

— Thuillier, reprit-elle pour éviter le combat, Thuillier qui se croit un homme politique !

— Mais, chère, dans le monde, la moitié des ridicules sont le fruit de conspirations de ce genre ; l'homme n'est pas si coupable en ce genre qu'on le pense. Dans combien de familles ne voyez-vous pas le mari, les enfants, les amis de la maison, persuader à une mère très-sotte, qu'elle a de l'esprit, à une mère de cinquante ans qu'elle est belle et jeune... De là des travers inconcevables pour les indifférents. Tel homme doit sa fatuité puante à l'idolâtrie d'une maîtresse, et sa fatuité de rimailleur à ceux qui furent payés pour lui faire accroire qu'il était un grand poëte. Chaque famille a son grand homme, et il en résulte, comme à la chambre, une obscurité générale avec tous les flambeaux de France... Eh bien, les gens d'esprit rient entre eux, voilà tout. Vous êtes l'esprit et la beauté de ce petit monde bourgeois ; voilà ce qui m'a fait vous vouer un culte ; mais ma seconde pensée a été de vous tirer de là, car je vous aime sincèrement, et plus d'amitié que d'amour, quoiqu'il se soit glissé beaucoup d'amour, ajouta-t-il en la pressant sur son cœur à la faveur de

l'embrasure de fenêtre où il l'avait conduite.

— Madame Phellion tiendra le piano, dit Colleville, il faut que tout danse aujourd'hui. Les bouteilles, les pièces de vingt sous de Brigitte, et nos petites filles ! Je vais aller chercher ma clarinette.

Et il remit sa tasse de café vide à sa femme, en souriant de la voir en si bonne harmonie avec Théodose.

— Qu'avez-vous donc fait à mon mari ? demanda Flavie à son séducteur.

— Faut-il nous dire tous nos secrets ?

— Vous ne m'aimez donc pas? répondit-elle en le regardant avec la sournoiserie coquette d'une femme à peu près décidée.

— Oh ! puisque vous me dites tous les vôtres, reprit-il en se laissant aller à cette exaltation recouverte de gaieté provinciale, si charmante et si naturelle en apparence, je ne voudrais pas vous cacher une peine dans mon cœur...

Et il la ramena dans la même embrasure, et lui dit en souriant :

—Colleville a vu, pauvre homme, en moi l'artiste opprimé par tous ces bourgeois, se taisant devant eux parce qu'il se voit incompris, mal

jugé, chassé, mais il a senti la chaleur du feu sacré qui me dévore. Oui, je suis d'ailleurs, dit-il, avec un ton de conviction profonde, artiste en parole à la manière de Berryer; je pourrais faire pleurer les jurés en pleurant moi-même, car je suis nerveux comme une femme. Et alors cet homme, à qui toute cette bourgeoisie fait horreur, en a plaisanté avec moi; nous avons commencé par rire, et en arrivant au sérieux, il m'a trouvé aussi fort que lui. Je lui ai dit le plan formé de faire quelque chose de Thuillier, et je lui ai fait entrevoir tout le parti qu'il tirerait d'un mannequin politique, ne fût-ce, lui ai-je dit, que pour devenir M. *de* Colleville, et mettre votre charmante femme où je voudrais la voir, dans une bonne recette générale, ou vous devriez vous faire nommer député; car, pour devenir tout ce que vous devez être, il vous suffira d'aller quelques années dans les Hautes ou dans les Basses-Alpes, dans un trou de ville où tout le monde vous aimera, où votre femme séduira tout le monde... Et ceci, lui ai-je dit, ne vous manquera pas, surtout si vous donnez votre chère Céleste à un homme capable d'être influent à la Chambre... La raison, traduite en plaisanterie, a la

vertu de pénétrer ainsi plus avant qu'elle ne le ferait toute seule chez certains caractères : aussi Colleville et moi sommes-nous les meilleurs amis du monde. Ne m'a-t-il pas dit à table : « Gredin, tu m'as volé ma phrase. » Ce soir, nous serons à tu et à toi... Puis, une petite partie fine, où les artistes, mis au régime de ménage, se compromettent toujours, et où je l'entraînerai, nous rendra tout aussi sérieusement amis, et peut-être plus qu'il ne l'est avec Thuillier, car je lui ai dit que Thuillier crèverait de jalousie en lui voyant sa rosette... Et voilà, ma chère adorée, ce qu'un sentiment profond donne le courage de produire ! Ne faut-il pas que Colleville m'adopte, que je puisse être chez vous de son aveu...? Mais, voyez-vous, vous me feriez lécher des lépreux, avaler des crapauds vivants, séduire Brigitte ; oui, j'empalerais mon cœur de ce grand piquet-là, s'il fallait m'en servir comme d'une béquille pour me traîner à vos genoux.

— Ce matin, dit-elle, vous m'avez effrayée...

— Et ce soir vous êtes rassurée ?... Oui, dit-il, il ne vous arrivera jamais rien de mal avec moi

— Ah! vous êtes, je l'avoue, un homme bien extraordinaire!...

— Mais non, les plus petits, comme les plus grands efforts, sont les reflets de la flamme que vous avez allumée, et je veux être votre gendre, pour que nous ne puissions jamais nous quitter... Ma femme, hé! mon Dieu, ce ne peut être qu'une machine à enfants, mais l'être sublime, la divinité, ce sera toi, lui glissa-t-il dans l'oreille.

— Vous êtes Satan, lui dit-elle avec une sorte de terreur.

— Non, je suis un peu poëte, comme tous les gens de mon pays. Allons! soyez ma Joséphine!... J'irai vous voir demain à deux heures; j'ai le désir le plus ardent de savoir où vous dormez, les meubles qui vous servent, la couleur des étoffes, comment sont disposées les choses autour de vous, d'admirer la perle dans sa coquille!

Et il s'éloigna fort habilement sur cette parole, sans vouloir entendre la réponse.

Flavie, pour qui, dans toute sa vie, l'amour n'avait jamais pris le langage passionné du roman, resta saisie, mais heureuse, le cœur palpitant, et se disant qu'il était bien difficile

d'échapper à une pareille influence. Pour la première fois, Théodose avait mis un pantalon neuf, des bas de soie gris et des escarpins, un gilet de soie noire et une cravate de satin noir, sur les nœuds de laquelle brillait une épingle choisie avec goût. Il portait un habit neuf, à la nouvelle mode, et des gants jaunes relevés par le blanc des manchettes ; il était le seul homme qui eût des manières, un maintien, au milieu de ce salon que les invités remplissaient insensiblement.

Madame Pron, née Barniol, était arrivée avec deux pensionnaires âgées de dix-sept ans, confiées à ses soins maternels par des familles qui demeuraient à Bourbon et à la Martinique. M. Pron, professeur de rhétorique dans un collége dirigé par des prêtres, appartenait à la classe des Phellion ; mais, au lieu d'être en surface, de s'établir en phrases, en démonstrations, de toujours poser en exemple, il était sec et sentencieux. M. et madame Pron, les fleurs du salon Phellion, recevaient les lundis ; ils étaient liés très-étroitement par les Barniol avec les Phellion. Quoique professeur, le petit Pron dansait. La grande renommée de l'institution Lagrave, à laquelle M. et madame

Phellion avaient été, pendant vingt ans, attachés, s'était encore accrue sous la direction de mademoiselle Barniol, la plus habile et la plus ancienne des sous-maîtresses. M. Pron jouissait d'une grande influence dans la portion du quartier circonscrite par le boulevard Montparnasse, le Luxembourg et la rue de Sèvres. Aussi, dès qu'il vit son ami, Phellion, sans avoir besoin d'avis, le prit-il par le bras, pour aller l'initier, dans un coin, à la conspiration Thuillier, et après dix minutes de conversation, ils vinrent tous les deux chercher Thuillier, et l'embrasure de la fenêtre opposée à celle où Flavie restait livrée à ses réflexions entendit sans doute un trio digne, dans son genre, de celui des trois Suisses dans *Guillaume Tell*.

— Voyez-vous, vint dire Théodose à Flavie, l'honnête et pur Phellion intrigant !... Donnez une raison à l'homme probe, et il patauge très-bien dans les stipulations les plus sales; car, enfin, il raccroche le petit Pron, et Pron emboîte le pas, uniquement dans l'intérêt de Félix Phellion, qui tient en ce moment votre petite Céleste... Allez donc les séparer... il y a dix minutes qu'ils

sont ensemble, et que le fils Minard tourne autour d'eux comme un bouledogue irrité.

Félix, encore sous le coup de la profonde émotion que lui avaient fait éprouver l'action généreuse et le cri parti du cœur de Céleste, quand personne, excepté madame Thuillier, n'y pensait plus, eut une de ces finesses ingénues qui sont l'honnête charlatanisme de l'amour vrai ; mais il n'en était pas coutumier ; les mathématiques lui donnaient des distractions. Il alla près de madame Thuillier, imaginant bien que madame Thuillier attirerait Céleste auprès d'elle. Ce profond calcul, sans profonde passion, réussit d'autant mieux à Félix, que l'avocat Minard, qui ne voyait en Céleste qu'une dot, n'eut pas cette inspiration soudaine et buvait son café tout en causant politique avec Laudigeois, M. Barniol et Dutocq, par ordre de son père, qui pensait au renouvellement de la législation de 1842.

— Qui n'aimerait pas Céleste! dit Félix à madame Thuillier.

— Pauvre chère petite! il n'y a qu'elle au monde qui m'aime, répondit l'ilote en retenant ses larmes.

— Eh! madame, nous sommes deux à vous

aimer, reprit le candide Mathieu Laensberg en riant.

— Que dites-vous donc là? vint demander Céleste à sa marraine.

— Mon enfant, répondit la pieuse victime en attirant sa filleule et la baisant au front, il dit que vous êtes deux à m'aimer.

— Ne vous fâchez pas de cette prétention, mademoiselle ! dit tout bas le futur candidat de l'Académie des sciences, et laissez-moi tout faire pour la réaliser !... Tenez, je suis fait ainsi : l'injustice me révolte profondément !... Oh ! que le Sauveur des hommes a eu raison de promettre l'avenir aux cœurs doux, aux agneaux immolés !... Un homme qui ne vous aurait qu'aimée, Céleste, vous adorerait après votre sublime élan à table ! Mais à l'innocence seule de consoler le martyr !... Vous êtes une bonne jeune fille, et vous serez une de ces femmes qui seront à la fois la gloire et le bonheur d'une famille. Heureux qui vous plaira !

— Chère marraine, de quels yeux M. Félix me voit-il donc?...

— Il t'apprécie, mon petit ange, et je prierai Dieu pour vous...

— Si vous saviez combien je suis heureux

que mon père puisse rendre service à M. Thuillier... et comme je voudrais être utile à votre frère !...

— Enfin, dit Céleste, vous aimez toute la famille.

— Eh bien ! oui, répondit Félix.

L'amour véritable s'enveloppe toujours des mystères de la pudeur, même dans son expression, car il se prouve par lui-même ; il ne sent pas la nécessité, comme l'amour faux, d'allumer un incendie, et pour un observateur, s'il avait pu s'en glisser un dans le salon Thuillier, un livre aurait été à faire en comparant les deux scènes, et voyant les énormes préparations de Théodose et la simplicité de Félix ; l'un était la nature, l'autre était la société ; le vrai et le faux en présence. En apercevant, en effet, sa fille ravie, exhalant son âme par tous les pores de son visage, et belle comme une jeune fille qui cueille les premières roses d'une déclaration indirecte, Flavie eut un mouvement de jalousie au cœur, elle vint à Céleste et lui dit à l'oreille :

— Vous ne vous conduisez pas bien, ma fille, tout le monde vous observe, et vous vous compromettez à causer aussi longtemps

seule avec M. Félix, sans savoir si cela nous convient.

— Mais, maman, ma marraine est là.

— Ah ! pardon ! chère amie, dit madame Colleville, je ne vous voyais pas...

— Vous faites comme tout le monde, répliqua le Saint Jean Bouche-d'Or.

Cette phrase piqua madame Colleville, qui la reçut comme une flèche barbelée ; elle jeta sur Félix un regard de hauteur et dit à Céleste : « Viens t'asseoir là, ma fille, » en s'asseyant elle-même auprès de madame Thuillier, et désignant une chaise à côté d'elle à sa fille.

— Je me tuerai de travail, dit alors Félix à madame Thuillier, ou je deviendrai membre de l'Académie des sciences, et je ferai quelques grandes découvertes pour obtenir sa main à force de gloire.

— Ah ! se dit à elle-même la pauvre femme, il m'aurait fallu quelque savant tranquille et doux comme lui !... Je me serais lentement développée à la faveur d'une vie à l'ombre... Mon Dieu, tu ne l'as pas voulu ; mais réunis et protége ces deux enfants ; ils sont faits l'un pour l'autre.

Et elle resta pensive en écoutant le bruit du sabbat que faisait sa belle-sœur, un vrai cheval à l'ouvrage, et qui, prêtant la main à ses deux servantes, desservait la table, enlevait tout dans la salle à manger, afin de la livrer aux danseurs et aux danseuses, vociférant comme un capitaine de frégate sur un banc de quart, en se préparant à une attaque : « Avez-vous encore du sirop de groseille? Allez acheter de l'orgeat! » ou « Il n'y a pas beaucoup de verres, peu d'eau rougie, et prenez là six bouteilles de vin ordinaire que je viens de monter. Prenez garde à ce que Coffinet, le portier, n'en prenne ! Caroline, ma fille, reste au buffet. Vous aurez une langue de jambon, dans le cas où l'on danserait encore à une heure du matin. Pas de gaspillage; ayez l'œil à tout. Passez-moi le balai, mettez de l'huile dans les lampes, et surtout ne faites pas de malheurs. Vous arrangerez les restes du dessert, afin de parer le buffet... Voyez si ma sœur viendra nous aider! Je ne sais pas à quoi elle pense, cette Landore... Mon Dieu ! qu'elle est lente!... Bah! ôtez les chaises, ils auront plus de place. »

Le salon était plein des Barniol, des Colle-

ville, des Laudigeois, des Phellion et de tous ceux que le bruit d'une sauterie chez les Thuillier, répandu dans le Luxembourg entre deux et quatre heures, moment où la bourgeoisie du quartier se promène, avait attirés.

— Êtes-vous prête, Brigitte? dit Colleville en faisant irruption dans la salle à manger ; il est neuf heures, et ils sont serrés comme des harengs dans votre salon. Cardot, sa femme, son fils, sa fille et son futur gendre viennent d'arriver, accompagnés du jeune substitut Vinet, et le faubourg Saint-Antoine débouche en ce moment. Nous allons passer le piano du salon ici, hein?

Et il donna le signal en essayant sa clarinette dont les joyeux canards furent accueillis par un hourra dans le salon.

Il est assez inutile de peindre un bal de cette espèce. Les toilettes, les figures, les conversations, tout y fut en harmonie avec un détail qui doit suffire aux imaginations les moins rigides, car, en toute chose, un seul fait sert de cachet par sa couleur et son caractère. On passait sur des plateaux dévernis et décolorés par places des verres communs pleins de vin pur, d'eau rougie et d'eau sucrée. Les

plateaux où se voyaient des verres d'orgeat, des verres de sirop, n'apparaissaient qu'à de longs intervalles. Il y eut cinq tables de jeux, vingt-cinq joueurs ! dix-huit danseurs et danseuses ! A une heure du matin, on entraîna madame Thuillier, mademoiselle Brigitte et madame Phellion, ainsi que Phellion père, dans les extravagances d'une contredanse vulgairement appelée *la Boulangère*, et où Dutocq figura la tête voilée, à la façon des Kabyles ! Les domestiques qui attendaient leurs maîtres et ceux de la maison firent galerie, et comme cette interminable contredanse dura une heure, on voulut porter Brigitte en triomphe, quand elle annonça son souper ; mais elle entrevit la nécessité de cacher douze bouteilles de vieux vin de Bourgogne. On s'amusait tant, les matrones comme les jeunes filles, que Thuillier trouva le moyen de dire :

— Eh bien, ce matin nous ne savions guère que nous aurions une pareille fête aujourd'hui !...

— On n'a jamais plus de plaisir, dit le notaire Cardot, que dans ces sortes de bals improvisés. Ne me parlez pas de ces réunions où chacun vient gourmé !...

Cette opinion constitue un axiome dans la bourgeoisie.

— Ah ! bah ! dit madame Minard, moi j'aime bien papa, j'aime bien maman…

— Nous ne disons pas ça pour vous, madame, chez qui le plaisir a fait élection de domicile, dit Dutocq.

La boulangère finie, Théodose arrache Dutocq au buffet, où il prenait une tranche de langue, et lui dit :

— Allons-nous-en, car il faut que nous soyons demain au petit jour chez Cérizet, pour avoir tous les renseignements sur l'affaire à laquelle nous penserons l'un et l'autre; elle n'est pas si facile que Cérizet le croit.

— Et comment? dit Dutocq en venant manger son morceau de langue dans le salon.

— Mais vous ne connaissez donc pas les lois ?…

— J'en sais assez pour être au fait des périls de l'affaire. Si le notaire veut la maison, et que nous la lui soufflions, il a la ressource pour nous la reprendre, et il pourra se mettre dans la peau d'un créancier inscrit. Dans la législation actuelle du régime hypothécaire,

quand une maison se vend à la requête d'un des créanciers, si le prix qu'on en retire par l'adjudication ne suffit pas à payer toutes les créances, ils ont le droit de surenchérir; et le notaire une fois pris se ravisera.

— Eh bien ! dit la Peyrade, ceci mérite bien quelque attention.

— Soit! dit le greffier, nous irons voir Cérizet.

Ces mots : « Nous irons voir Cérizet, » furent entendus par l'avocat Minard, qui suivait immédiatement les deux associés; mais ils n'avaient aucun sens pour lui. Ces deux hommes étaient si loin de lui, de sa voie et de ses projets, qu'il les écouta sans les entendre.

— Voilà l'une des plus belles journées de notre vie, dit Brigitte quand elle se trouva seule avec son frère, à deux heures et demie du matin, dans le salon désert, quelle gloire que d'être ainsi choisi par ses concitoyens !

— Ne t'y trompe pas, Brigitte, nous devons tout cela, mon enfant, à un homme...

— A qui ?

— A notre ami la Peyrade.

XV

LE BANQUIER DES PAUVRES.

Ce ne fut pas le lendemain lundi, mais le surlendemain mardi, que Dutocq et Théodose se rendirent chez Cérizet, le greffier ayant fait observer que Cérizet s'absentait le dimanche et le lundi, en profitant de l'absence totale des pratiques pendant ces deux jours, consacrés par le peuple à la débauche. La maison vers laquelle ils se dirigeaient est un des traits saillants de la physionomie du faubourg Saint-Jacques; et il est tout aussi important à étu-

dier ici que la maison Thuillier ou celle de Phellion. On ne sait pas (il est vrai que l'on n'a pas encore nommé de commission pour étudier ce phénomène), on ne sait ni comment ni pourquoi les quartiers de Paris se dégradent et s'encanaillent, au moral comme au physique; comment l'ancien séjour de la cour et de l'Église, le Luxembourg et le quartier latin, sont devenus ce qu'ils sont aujourd'hui, malgré l'un des plus beaux palais du monde, malgré l'audacieuse coupole de Sainte-Geneviève, celle de Mansard au Val-de-Grâce, et les charmes du Jardin des Plantes. On se demande pourquoi l'élégance de la vie s'en va; comment les maisons Vauquier, les maisons Phellion, les maisons Thuillier, pullulent, avec les pensionnats, sur l'emplacement de tant de nobles et pieux édifices, et pourquoi la boue, de sales industries et la misère s'emparent d'une montagne, au lieu de s'étaler loin de la vieille et noble ville?... Une fois mort l'ange dont la bienfaisance planait sur ce quartier, l'usure de bas étage était accourue. Au conseiller Popinot succédait un Cérizet; et, chose étrange, bonne à étudier d'ailleurs, l'effet produit, socialement parlant, ne diffé-

rait guère. Popinot prêtait sans intérêts et savait perdre; Cérizet ne perdait rien et forçait les malheureux à bien travailler, à devenir sages. Les pauvres adoraient Popinot, mais ils ne haïssaient pas Cérizet. Ici fonctionne le dernier rouage de la finance parisienne. En haut, la maison Nucingen, les Keller, les Du Tillet, les Mongenod; un peu plus bas, les Palma, les Gigonnet, les Gobseck; encore plus bas, les Samanon, les Chaboisseau, les Barbet; puis enfin, après le mont-de-piété, ce roi de l'usure, qui tend ses lacets au coin des rues pour étrangler toutes les misères et n'en pas manquer une, l'industrie Cérizet!

La redingote à brandebourgs a déjà dû vous faire entrevoir le taudis de cet échappé de la commandite et de la sixième chambre.

C'était une maison dévorée par le salpêtre, et dont les murs ressuant une humidité fétide étaient de toute part émaillés par de larges plaques de moisissure. Sise au coin de la rue des Postes et de la rue des Poules, elle offrait un rez-de-chaussée occupé en partie par un commerce de vin de la dernière espèce, à boutique peinte en gros rouge vif, décorée de rideaux en calicot rouge, garnie d'un comptoir

de plomb et armée de barreaux formidables.

Au-dessus de la porte d'une allée hideuse se balançait une affreuse lanterne sur laquelle on lisait : *Ici on loge à la nuit.* Les murs étaient sillonnés de croix en fer qui attestaient le peu de solidité de l'immeuble qui avait le marchand de vin pour propriétaire. Outre le rez-de-chaussée il habitait l'entre-sol. Madame veuve Poiret (née Michonneau) tenait l'hôtel garni qui se composait du premier, du second et du troisième étage disposés en chambre à l'usage des ouvriers et des plus malheureux étudiants.

Cérizet y occupait une pièce au rez-de-chaussée et une pièce à l'entre-sol, où il montait par un escalier intérieur ; l'entre-sol prenait jour sur une horrible cour dallée, d'où s'élevaient des odeurs méphitiques. Cérizet donnait 40 francs par mois, pour dîner et déjeuner, à la veuve Poiret ; il s'était ainsi concilié l'hôtesse en se faisant son pensionnaire et le marchand de vin en lui procurant une vente énorme, en vin et liqueurs, bénéfices réalisés avant le lever du soleil. Le comptoir du sieur Cadenet s'ouvrait avant celui de Cérizet, qui commençait ses opérations le mardi

vers trois heures du matin en été, vers cinq heures en hiver.

L'heure de la grande halle où se rendaient beaucoup de ses clients ou clientes déterminait celle de son affreux commerce. Aussi le sieur Cadenet, en considération de cette clientèle entièrement due à Cérizet, ne lui louait-il les deux pièces que 80 francs par an, et il avait souscrit un bail de douze ans que Cérizet seul avait le droit de rompre, sans indemnité, de trois mois en trois mois. Cadenet apportait tous les jours lui-même une excellente bouteille de vin pour le dîner de son précieux locataire, et quand Cérizet était à sec, il n'avait qu'à dire à son ami : « Cadenet, prête-moi donc 100 écus. » Mais il les rendait toujours fidèlement.

Cadenet eut, dit-on, la preuve que la veuve Poiret avait confié 2,000 francs à Cérizet, ce qui pourrait expliquer la progression de ses affaires depuis le jour où il s'était établi dans le quartier avec un dernier billet de 1,000 francs, et la protection de Dutocq. Cadenet, animé d'une cupidité que le succès accroissait, avait proposé, depuis le commencement de l'année, une vingtaine de mille francs

à son ami Cérizet, mais Cérizet les avait refusés, sous prétexte qu'il courait des chances de nature à devenir une cause de brouille avec des associés. — Je ne pourrais, dit-il à Cadenet, les prendre qu'à six pour cent, et vous faites mieux que cela dans votre partie... Associons-nous plus tard pour une affaire sérieuse, mais une bonne occasion vaut au moins une cinquantaine de mille francs, et quand vous aurez cette somme, eh bien! nous pourrons causer....

Cérizet avait apporté l'affaire de la maison à Théodose, après avoir reconnu qu'entre eux trois madame Poiret, Cadenet et lui, jamais ils ne pourraient réunir 100,000 francs.

Le prêteur à la petite semaine était parfaitement en sûreté dans ce bouge, où il eût, au besoin, trouvé main forte. Par certaines matinées, il n'y avait pas moins de soixante à quatre-vingts personnes, tant hommes que femmes, soit chez le marchand de vin, soit dans l'allée, assis sur les marches de l'escalier, soit dans le bureau, où le défiant Cérizet n'admettait pas plus de six personnes à la fois. Les premiers arrivés retenaient leur tour, et comme chacun ne passait qu'à son numéro, le

marchand de vin ou son garçon numérotaient les hommes à leur chapeau et les femmes au dos.

On se vendait comme les fiacres, sur la place, des numéros de tête pour des numéros de queue. Par certains jours où les affaires à la halle voulaient de la prestesse, un numéro de tête s'achetait un verre d'eau-de-vie et un sou. Les numéros sortant appelaient les suivants dans le cabinet de Cérizet, et s'il s'élevait des disputes, Cadenet mettait le holà en disant :

— Quand vous ferez venir la garde et la police, en serez-vous plus avancés? *Il* fermera boutique,

Il était le nom de Cérizet. Lorsque dans la journée une malheureuse femme au désespoir, sans pain chez elle et voyant ses enfants pâles de faim, venait emprunter 10 ou 20 sous :

— Y est-*il?* était son mot au marchand de vin ou à son premier garçon.

Cadenet, gros homme court, habillé de bleu, à manches de dessus en étoffe noire, à tablier de marchand de vin, la casquette sur la tête, semblait un ange à ces pauvres mères quand il répondait :

— Il m'a dit que vous étiez une honnête

femme, que je pouvais vous donner quarante sous. Vous savez ce que vous aurez à faire... Et, chose incroyable, *il* était béni, comme on bénissait jadis Popinot.

On maudissait Cérizet le dimanche matin, en réglant les comptes; on le maudissait surtout le samedi, quand on travaillait afin de lui rendre la somme prêtée et l'intérêt! Mais il était la providence, il était Dieu, du mardi au vendredi de chaque semaine.

La pièce où il se tenait, jadis la cuisine du premier étage, était nue, les solives du plancher, blanchies à la chaux, portaient les traces de la fumée. Les murailles le long desquelles il avait mis des bancs, les pavés de grès qui formaient le parquet, gardaient et rendaient tour à tour l'humidité. La cheminée, dont la hotte était restée, avait été remplacée par un poêle en fer où Cérizet brûlait de la houille quand il faisait froid. Sous cette hotte s'étendait un plancher exhaussé d'un demi-pied et de la dimension d'une toise carrée, dans lequel étaient fixés une table valant vingt sous, et un fauteuil en bois garni d'un coussin rond percé, en cuir vert. Derrière lui, Cérizet avait fait garnir la muraille en planches de

bateau. Puis il était flanqué d'un petit paravent en bois blanc pour le garantir du vent du côté de la fenêtre et du côté de la porte; mais ce paravent, composé de deux feuilles, laissait arriver jusqu'à lui la chaleur du poêle. La fenêtre avait à l'intérieur d'énormes volets doublés de tôle et maintenus par une barre. La porte commandait d'ailleurs le respect par une armature du même genre.

Au fond de cette pièce, dans un angle, tournait sur lui-même un escalier venu de quelque magasin démoli et acheté rue Chapon par Cadenet, qui l'avait fait ajuster dans le plancher de l'entre-sol. Pour supprimer toute communication avec le premier étage, Cérizet avait exigé que la porte de l'entre-sol donnant sur le palier fût murée. Ce domicile était donc une forteresse. En haut, la chambre de cet homme avait pour tout mobilier un tapis acheté vingt francs, un lit de pensionnaire, une commode, deux chaises, un fauteuil et une caisse en fer en façon de secrétaire, ouvrage d'un excellent serrurier, et qu'il avait acquis d'occasion. Il se faisait la barbe devant la glace de la cheminée; il possédait deux paires de draps en calicot, six chemises en

percale et le reste à l'avenant. Une fois ou deux, Cadenet vit Cérizet habillé comme peuvent l'être les élégants ; il cachait donc, dans le dernier tiroir de sa commode, un déguisement complet avec lequel il pouvait aller à l'Opéra, voire même dans le monde, et ne pas être reconnu, car, n'était le son de sa voix, Cadenet lui eût demandé :

— Qu'y a-t-il pour votre service ?

Ce qui plaisait le plus en cet homme *à ses pratiques*, c'était sa jovialité, ses reparties ; il parlait leur langage. Cadenet, ses deux garçons et Cérizet, vivant au sein des plus affreuses misères, conservaient le calme du croque-mort avec les héritiers, de vieux sergents de la garde au milieu des morts ; ils ne gémissaient pas plus en écoutant les cris de la faim, du désespoir, que les chirurgiens ne gémissent en entendant leurs patients dans les hôpitaux, et ils disaient comme les soldats et les aides ces paroles insignifiantes :

— Ayez de la patience, un peu de courage ! A quoi sert de se désoler? Quand vous vous tuerez, après?... On se fait à tout ; un peu de raison, etc.

Quoique Cérizet eût la précaution de cacher

l'argent nécessaire à son opération de la matinée dans un double fond du fauteuil sur lequel il s'asseyait, de ne prendre que cent francs à la fois, qu'il mettait dans les goussets de son pantalon, et de ne puiser à la réserve qu'entre deux fournées en tenant sa porte fermée et ne la rouvrant qu'après avoir visité ses goussets, il n'avait rien à craindre des différents désespoirs venus de tous les côtés à ce rendez-vous d'argent. Certainement il existe bien des manières d'être probe ou vertueux, et la *monographie de la vertu* [1] n'a pas d'autre base que cet axiome social. L'homme manque à sa conscience, il manque ostensiblement à la délicatesse, il forfait à cette fleur de l'honneur qui, perdue, n'est pas encore la déconsidération générale ; il manque enfin décidément à l'honneur, et s'il tombe à la police correctionnelle, il n'est pas encore justiciable de la cour d'assises ; mais après le verdict infamant du jury, il peut être honoré dans le bagne en y apportant l'espèce de probité que les scélérats ont entre eux, et qui

[1] Un ouvrage dans le genre de la *Physiologie du mariage*, auquel l'auteur travaille depuis 1833, époque à laquelle il fut annoncé. (*Note de l'auteur.*)

consiste à ne pas se dénoncer, à partager loyalement, à courir les mêmes dangers. Eh bien ! cette dernière probité, qui peut-être est un calcul, une nécessité, dont la pratique offre certaines chances de grandeur à l'homme et de retour au bien, régnait absolument entre Cérizet et ses pratiques. Jamais Cérizet ne commettait d'erreurs, ni ses pauvres non plus : on ne se niait rien réciproquement, ni capital, ni intérêts. Plusieurs fois Cérizet qui, d'ailleurs, sortait du peuple, avait rectifié d'une semaine sur l'autre une erreur involontaire au profit d'une malheureuse famille qui ne s'en était pas aperçue. Aussi passait-il pour un chien, mais un chien honnête ; sa parole, au milieu de cette cité dolente, était sacrée. Une femme mourut, lui emportant trente francs.

— Voilà mes profits ! dit-il à son assemblée, et vous hurlez après moi. Cependant, je ne tourmenterai pas les mioches !... Et Cadenet leur a porté du pain et de la piquette.

Depuis ce trait, habile calcul d'ailleurs, on disait de lui dans les deux faubourgs :

— Ce n'est pas un méchant homme !...

Le prêt à la petite semaine, entendu comme l'entendait Cérizet, n'est pas, toute propor-

tion gardée, une plaie aussi cruelle que celle du mont-de-piété. Cérizet donnait dix francs le mardi, sous la condition d'en recevoir douze le dimanche matin. En cinq semaines il doublait ses capitaux, mais il y avait bien des transactions. Sa bonté consistait à ne retrouver de temps en temps que onze francs cinquante centimes ; on lui redevait des intérêts, Quand il donnait cinquante francs pour soixante à un petit fruitier, ou cent francs pour cent vingt à un marchand de mottes, il courait des risques.

En arrivant par la rue des Postes à la rue des Poules, Théodose et Dutocq aperçurent un rassemblement d'hommes et de femmes, et à la clarté que les quinquets du marchand de vin y jetaient, ils furent effrayés en voyant cette masse de figures rouges, lézardées, grimées, sérieuses de souffrances, flétries, ébouriffées, chauves, grasses de vin, maigries par les liqueurs, les unes menaçantes, les autres résignées, celles-ci goguenardes, celles-là spirituelles, d'autres hébétées, qui s'élevaient du milieu de ces terribles haillons que le dessinateur ne surpasse jamais, même dans ses plus extravagantes fantaisies.

— Je serai reconnu! dit Théodose en entraînant Dutocq, nous avons fait une sottise de venir le prendre au milieu de ses fonctions...

— D'autant plus que nous ne songeons pas que Claparon est couché dans son taudis, dont l'intérieur ne nous est pas connu. Tenez, il y a des inconvénients pour vous, il n'y en a pas pour moi, je puis avoir à causer avec mon expéditionnaire, et je vais aller lui dire de venir dîner, car il y a audience aujourd'hui, nous ne pouvons pas déjeuner, nous prendrons rendez-vous à la Chaumière dans un des cabinets du jardin...

— Mauvais ; on peut être écouté sans s'en apercevoir, répondit l'avocat ; j'aime mieux le Petit Rocher de Cancale : on se met dans un cabinet et l'on parle bas.

— Et si vous êtes vu avec Cérizet?

— Eh bien! allons au Cheval Rouge, quai de la Tournelle.

— Ceci vaut mieux ; à sept heures, nous ne trouverons plus personne.

Dutocq s'avança donc tout seul au milieu de ce congrès de gueux, et il entendit son nom répété par la foule, car il était difficile qu'il ne

rencontrât pas quelque justiciable, comme Théodose y eût rencontré des clients.

Dans ces quartiers, le juge de paix est le tribunal suprême, et toutes les contestations y meurent, surtout depuis la loi qui a rendu leur compétence souveraine dans les affaires où la valeur du litige ne s'élève pas à plus de cent quarante francs. On fit passage au greffier, non moins redouté que le juge de paix. Il vit sur l'escalier des femmes assises sur des marches; horrible étalage, semblable à ces fleurs disposées en gradins, parmi lesquelles il y en avait de jeunes, de pâles, de souffrantes; la diversité des couleurs, des fichus, des bonnets, des robes et des tabliers, rendait la comparaison peut-être plus exacte que ne doit l'être une comparaison. Dutocq fut presque asphyxié quand il ouvrit la porte de la pièce où déjà soixante personnes avaient passé laissant leurs odeurs.

— Votre numéro! le numéro! crièrent toutes les voix.

— Taisez vos becs! cria une voix enrouée de la rue, c'est la plume de la justice de paix.

Le plus profond silence régna. Dutocq trouva son expéditionnaire vêtu d'un gilet de

peau, jaune comme les gants de la gendarmerie, et Cérizet portait là-dessous un ignoble gilet de laine tricotée. On peut imaginer cette figure malade sortant d'une pareille gaîne, et couvert d'un mauvais madras qui, laissant voir le front, le cou sans cheveux, restituait à cette tête son caractère à la fois hideux et menaçant, surtout à la lueur d'une chandelle des douze à la livre.

— Ça ne peut pas aller comme ça, papa Lantimèche, disait Cérizet à un grand vieillard qui paraissait avoir soixante et dix ans et qui restait devant lui, son bonnet de laine rouge à la main, montrant une tête sans cheveux, une poitrine à poils blancs à travers son méchant bourgeron, mettez-moi au fait de ce que vous voulez entreprendre! Cent francs, même à la condition d'en rendre cent, ça ne se lâche pas comme un chien dans une église...

Les cinq autres assistants, parmi lesquels se trouvaient deux femmes, toutes deux nourrices, l'une tricotant, l'autre allaitant, éclatèrent de rire.

Quand il vit Dutocq, Cérizet se leva respectueusement et alla vivement à sa rencontre en ajoutant :

— Vous avez le temps de faire vos réflexions ; car, voyez-vous, ça m'inquiète, une somme de cent francs demandée par un vieux compagnon serrurier.

— Mais il s'agit d'une invention?... s'écria le vieil ouvrier.

— Une invention et cent francs!... Vous ne connaissez pas les lois ; il faut 2,000 francs, dit Dutocq, il faut un brevet, il faut des protections...

— C'est vrai, dit Cérizet, qui comptait bien sur des hasards de ce genre ; tenez, papa Lantimèche, venez demain matin à six heures, nous causerons : on ne parle pas invention en compagnie...

Cérizet écouta Dutocq, dont le premier mot fut :

— Si c'est bon, part à deux!...

— Pourquoi donc vous êtes-vous levé si matin pour venir me dire cela? demanda le défiant Cérizet, déjà fâché du : « part à nous deux! » Vous m'auriez bien vu au greffe.

Et il regarda Dutocq en coulisse; celui-ci, tout en lui disant la vérité, parlant de Claparon et de la nécessité d'aller vivement dans l'affaire de Théodose, parut s'entortiller.

— Vous m'auriez toujours vu ce matin au greffe..., répondit Cérizet en reconduisant Dutocq jusqu'à la porte.

— En voilà un, se dit-il en reprenant sa place, qui me semble avoir soufflé sa lanterne pour que je n'y voie plus clair. Eh bien ! nous lâcherons notre place d'expéditionnaire... Ah ! vous, ma petite mère, s'écria-t-il, vous inventez des enfants... C'est amusant, quoique le tour soit bien connu !

XVI

COMMENT BRIGITTE FUT CONQUISE.

Il est d'autant plus inutile de raconter l'entrevue des trois associés, que les dispositions convenues furent la base des confidences de Théodose à mademoiselle Thuillier; mais il est nécessaire de faire observer que l'habileté déployée par la Peyrade épouvanta presque Cérizet et Dutocq. Dès cette conférence, le banquier des pauvres eut en germe dans sa conscience l'idée de tirer son épingle du jeu, quand il se trouvait en compagnie de joueurs

si forts. Gagner la partie à tout prix et l'emporter sur les plus habiles, fût-ce par une friponnerie, est une inspiration de la vanité particulière aux amis du tapis vert. De là vint le terrible coup que la Peyrade devait recevoir.

Il connaissait d'ailleurs ses deux associés ; aussi, malgré la perpétuelle contention de ses forces intellectuelles, malgré les soins continuels que voulait son personnage à dix faces, rien ne le fatiguait-il plus que son rôle avec ses deux complices. Dutocq était un grand fourbe, et Cérizet avait joué jadis la comédie ; ils se connaissaient en grimaces. Une figure, immobile à la Talleyrand, les eût fait rompre avec le Provençal, qui se trouvait dans leurs griffes, et il devait avoir une aisance, une confiance, un jeu franc qui, certes, est le comble de l'art. Faire illusion au parterre est un triomphe de tous les jours, mais tromper mademoiselle Mars, Frédérick Lemaître, Potier, Talma, Monrose, est le comble de l'art.

Cette conférence eut donc pour résultat de donner à la Peyrade, aussi sagace que Cérizet, une peur secrète qui, pendant la dernière période de cette immense partie, lui embrasa le

sang, lui chauffa le cœur par moments, au point de le mettre dans l'état morbide du joueur suivant de l'œil la roulette quand il a risqué son dernier enjeu. Les sens ont alors une lucidité dans leur action, l'intelligence prend une portée pour laquelle la science humaine n'a point de mesures.

Le lendemain de cette conférence, il vint dîner avec les Thuillier; et, sous le vulgaire prétexte d'une visite à faire à madame de Saint-Foudrille, la femme de l'illustre savant, avec laquelle il voulait se lier, Thuillier emmena sa femme et laissa Théodose avec Brigitte. Ni Thuillier, ni sa sœur, ni Théodose, n'étaient les dupes de cette comédie, et le vieux beau de l'Empire appelait du nom de diplomatie cette manœuvre.

— Jeune homme, n'abuse pas de l'innocence de ma sœur, respecte-la, dit solennellement Thuillier avant de partir.

— Avez-vous, mademoiselle, dit Théodose en rapprochant son fauteuil de la bergère où tricotait Brigitte, avez-vous pensé à mettre le commerce de l'arrondissement dans les intérêts de Thuillier?

— Et comment? dit-elle.

— Mais vous êtes en relation d'affaires avec Barbet et Métivier.

— Ah ! vous avez raison ! Nom d'un petit bonhomme! vous n'êtes pas gauche! dit-elle après une pause.

— Quand on aime les gens, on les sert! répondit-il sentencieusement et à distance.

Séduire Brigitte était, dans cette longue bataille entamée depuis deux ans, comme emporter la grande redoute à la Moskowa , le point culminant. Mais il fallait posséder cette fille, comme le diable fut censé, dans le moyen âge, posséder les gens, et de manière à rendre chez elle tout réveil impossible. Depuis trois jours la Peyrade se mesurait avec sa tâche, et il en avait fait le tour pour en reconnaître les difficultés. La flatterie, ce moyen infaillible entre des mains habiles, échouait sur une fille qui, depuis longtemps, se savait sans aucune beauté. Mais l'homme de volonté ne trouve rien d'inexpugnable, et les Lamarque sauront toujours emporter Caprée. Aussi, doit-on ne rien omettre de la mémorable scène qui se passa ce soir-là ; tout a sa valeur, les temps de repos, les yeux baissés, les regards, les inflexions de voix.

— Mais, répondit Brigitte, vous nous avez déjà prouvé que vous nous aimiez beaucoup...

— Votre frère vous a parlé?...

— Non, il a dit seulement que vous aviez à me parler...

— Oui, mademoiselle, car vous êtes l'homme de la famille; mais, en y réfléchissant bien, j'ai trouvé beaucoup de périls pour moi dans cette affaire, on ne se compromet ainsi que pour ses proches... Il s'agit de toute une fortune, trente à quarante mille francs de rente, et pas la moindre spéculation... un immeuble!... La nécessité de donner une fortune à Thuillier m'avait abusé tout d'abord... Cela fascine, comme je lui ai dit... car, à moins d'être un imbécile, on se demande : Pourquoi nous veut-il tant de bien? Et comme je lui ai dit, donc : En travaillant pour lui, je me suis flatté de travailler pour moi-même. S'il veut être député, deux choses sont absolument nécessaires : payer le cens et faire recommander son nom par une sorte de célébrité. Si je pousse le dévouement jusqu'à vouloir l'aider à composer un livre sur le crédit public, sur n'importe quoi... je devais tout aussi bien penser

à sa fortune... et il serait absurde à vous de lui donner cette maison-ci...

— Pour mon frère !... Mais je la lui mettrais demain en son nom...! s'écria Brigitte, vous ne me connaissez pas...

— Je ne vous connais pas tout entière, dit la Peyrade, mais je sais de vous des choses qui m'ont fait regretter de ne pas vous avoir tout dit dans l'origine, au moment où j'ai conçu le plan auquel Thuillier devra sa nomination. Il aura des jaloux le lendemain, et il aura certes une rude tâche; il faut les confondre, ôter tout prétexte à ses rivaux !

— Mais l'affaire... dit Brigitte, en quoi consistent les difficultés ?...

— Mademoiselle, les difficultés viennent de ma conscience... et je ne vous servirai certes pas en ceci sans avoir consulté mon confesseur... Quant au monde, oh ! l'affaire est parfaitement légale, et je suis, vous le comprenez, moi, l'un des avocats inscrits au tableau, membre d'une compagnie assez rigide, je suis incapable de proposer une combinaison qui donnerait lieu à un blâme... Mon excuse sera d'abord de ne pas en retirer un liard...

Brigitte était sur le gril, elle avait le visage

en feu, cassait sa laine, la renouait, et ne savait quelle contenance tenir.

— On n'a pas, dit-elle, aujourd'hui, 40,000 francs de rente en immeubles à moins de 1,800,000 francs...

— Eh ! je vous garantis que vous verrez l'immeuble, que vous en estimerez le revenu probable, et que je veux en rendre Thuillier propriétaire avec 50,000 francs.

— Eh bien ! si vous nous faisiez obtenir ça, s'écria Brigitte, arrivée au plus haut point d'irritation sous la tourmente de sa cupidité soulevée, allez, mon cher M. Théodose...

Elle s'arrêta.

— Eh bien ! mademoiselle ?

— Vous auriez travaillé pour vous, peut-être.

— Ah ! si Thuillier vous a dit mon secret, je quitte la maison.

Brigitte leva la tête.

— Il vous a dit que j'aimais Céleste ?

— Non, foi d'honnête fille, s'écria Brigitte ; mais j'allais vous parler d'elle.

— Me l'offrir !... Oh ! que Dieu nous pardonne, je ne veux la devoir qu'à elle-même, à ses parents, à un libre choix... Non, je ne veux

de vous que votre bienveillance, votre protection... Promettez-moi, comme Thuillier, pour prix de mes services, votre influence, votre amitié; dites-moi que vous me traiterez comme un fils... Et alors je vous consulterai... J'en passerai par votre décision, je ne parlerai pas à mon confesseur. Tenez, depuis deux ans que j'observe la famille où je voudrais porter mon nom, et que je serais heureux de doter de mon énergie... car j'arriverai!... je l'ai bien remarqué, vous avez une probité de l'ancien temps, une judiciaire droite et inflexible... Vous avez la connaissance des affaires, et l'on aime ces qualités-là près de soi... Avec une belle-mère de votre force, je trouverais la vie intérieure débarrassée d'une foule de détails de fortune qui nous barrent le chemin en politique dès qu'il faut s'en occuper... Je vous ai vraiment admirée dimanche soir... Ah! vous avez été belle! Avez-vous remué tout ça! Dans dix minutes, je crois, la salle à manger a été libre... Et, sans sortir de chez vous, vous avez trouvé tout ce qu'il fallait pour les rafraîchissements, pour le souper... Voilà, disais-je en moi-même, une maîtresse femme!...

Les narines de Brigitte se dilatèrent; elle

respira les paroles du jeune avocat, et il la regarda par un coup d'œil en coulisse, afin de jouir de son triomphe. Il avait touché la corde sensible.

— Ah ! dit-elle, je suis habituée au ménage, ça me connaît !

— Interroger une conscience nette et pure ! reprit Théodose, oui, cela me suffit.

Il était debout, il reprit sa place et dit :

— Voilà notre affaire, ma chère tante, car vous serez un peu ma tante...

— Taisez-vous, mauvais sujet ! dit Brigitte, et parlez...

— Je vais vous dire tout crûment les choses, et remarquez que je me compromets en vous les disant, car je dois ces secrets-là, voyez-vous, à ma position d'avocat... Ainsi, figurez-vous que nous commettons ensemble une espèce de crime de lèse-cabinet ! Un notaire de Paris s'est associé avec un architecte, et ils ont acheté des terrains, ils ont bâti dessus ; il y a dans ce moment-ci une dégringolade... ils se sont trompés dans leurs calculs... ne nous occupons pas de tout ça... Parmi les maisons qne leur compagnie illicite, car les notaires ne doivent pas faire d'affaires, a bâties, il y en a

une qui, n'étant pas achevée, éprouve une si grande dépréciation qu'elle sera mise à prix à peine à 100,000 francs, quoique le terrain et la construction aient coûté 400,000 francs. Comme il n'y a que des intérieurs à faire, et que rien n'est plus facile à évaluer; que d'ailleurs ces choses-là sont prêtes chez les entrepreneurs qui les donneraient à meilleur marché, la somme à dépenser ne dépasserait pas 50,000 francs. Or, par sa position, la maison rapportera plus de 40,000 francs, impôts payés. Elle est toute en pierre de taille, les murs de refend en moellons; la façade est couverte des plus riches sculptures, on y a dépensé plus de 20,000 francs; les fenêtres sont en glaces, avec des ferrures à nouveau système, dit Crémone.

— Eh bien! en quoi consiste la difficulté?

— Ah! voici : le notaire s'est réservé cette part dans le gâteau qu'il abandonne, et il est, sous le nom de ses amis, l'un des prêteurs qui regardent vendre l'immeuble par le syndic de la faillite : on n'a pas poursuivi, cela coûterait trop cher, l'on vend sur publication volontaire; or, ce notaire s'est adressé pour acquérir à l'un de mes clients en lui demandant

son nom, mon client est un pauvre diable, et il m'a dit : « Il y a là une fortune en la soufflant au notaire... »

— Dans le commerce, cela se fait! dit vivement Brigitte...

— S'il n'y avait que cette difficulté, reprit Théodose, ce serait comme disait un de mes amis à un de ses élèves qui se plaignait de la peine que donnent à faire les chefs-d'œuvre en peinture : « Mon cher petit, si ça n'était pas ainsi, les laquais en feraient! » Mais, mademoiselle, si l'on attrape cet affreux notaire qui, croyez-le bien, mérite d'être attrapé, car il a compromis bien des fortunes particulières, comme c'est un homme très-fin quoique notaire, il sera peut-être très-difficile de le pincer deux fois. Quand on achète un immeuble, si ceux qui ont prêté de l'argent dessus se voient menacés de le perdre par l'insuffisance du prix, ils ont la faculté, dans un certain délai, de surenchérir, c'est-à-dire d'en offrir plus et de garder l'immeuble pour eux. Si l'on ne peut pas abuser cet abuseur jusqu'à l'expiration du délai donné pour surenchérir, il faut substituer une nouvelle ruse à la première. Mais cette affaire est-elle bien légale?... Peut-

on la conduire au profit de la famille où l'on désire entrer? Voilà ce que depuis trois jours je me demande...

Brigitte, il faut l'avouer, hésitait, et Théodose mit alors en avant sa dernière ressource.

— Prenez la nuit pour réfléchir; demain, nous en causerons...

— Écoutez, mon petit, dit Brigitte en regardant l'avocat d'un air presque amoureux, avant tout il faudrait voir la maison. Où est-elle?

— Aux environs de la Madeleine! ce sera le cœur de Paris dans dix ans! Et si vous saviez, on pensait à ces terrains-là dès 1819! La fortune de Du Tillet le banquier vient de là... La fameuse faillite du notaire Roguin, qui porta tant d'effroi dans Paris et un si grand coup à la considération du notariat, cette faillite où sombra le célèbre parfumeur Birotteau, n'a pas eu d'autre cause; ils spéculaient un peu trop tôt sur ces terrains-là.

— Je me souviens de cela, répondit Brigitte.

— La maison pourra, sans aucun doute, être terminée à la fin de cette année, et les

locations commenceront vers le milieu de l'an prochain.

— Pouvons-nous y aller demain?

— Belle tante, je suis à vos ordres.

— Ah çà! ne me nommez jamais ainsi devant le monde... Quant à l'affaire, reprit-elle, on ne peut avoir d'avis qu'après avoir vu la maison...

— Elle a six étages, neuf fenêtres de façade, une belle cour, quatre boutiques, et elle occupe un coin. Oh! le notaire s'y connaît, allez! Mais vienne un événement politique, et les rentes, toutes les affaires tombent. A votre place, moi, je vendrais tout ce que possède madame Thuillier et tout ce que vous possédez dans les fonds publics, pour acheter à Thuillier ce bel immeuble, et je referais la fortune à cette pauvre dévote avec les futures économies... Les rentes peuvent-elles aller plus haut qu'elles ne sont aujourd'hui?... 122! c'est fabuleux; il faut se hâter.

Brigitte se léchait les lèvres; elle apercevait le moyen de garder ses capitaux et d'enrichir son frère aux dépens de madame Thuillier.

— Mon frère a bien raison, dit-elle à Théo-

dose, vous êtes un homme rare, et vous irez loin...

— Il marchera devant moi ! répondit Théodose avec une naïveté qui toucha la vieille fille.

— Vous serez de la famille, dit-elle.

— Il y aura des obstacles, reprit Théodose, madame Thuillier est un peu folle, elle ne m'aime guère.

— Ah ! je voudrais bien voir ça... s'écria Brigitte. Faisons l'affaire, reprit-elle, si elle est faisable, et laissez-moi vos intérêts entre les mains.

— Thuillier, membre du conseil général, riche d'un immeuble loué 40,000 francs au moins, ayant la décoration, publiant un ouvrage politique, grave, sérieux... sera député à l'une des prochaines élections. Mais, entre nous, ma petite tante, on ne peut se dévouer à ce point qu'à son vrai beau-père...

— Vous avez raison.

— Si je n'ai pas de fortune, j'aurai doublé la vôtre, et si cette affaire se fait discrètement, j'en chercherai d'autres...

— Tant que je n'aurai pas vu la maison, dit mademoiselle Thuillier, je ne puis me prononcer sur rien...

— Eh bien ! prenez demain une voiture, et allons ; j'aurai, demain matin, un billet pour voir l'immeuble…

— A demain, vers le midi, répondit Brigitte, en tendant la main à Théodose pour qu'il y topât ; mais il y déposa le baiser le plus tendre et le plus respectueux à la fois que jamais Brigitte eût reçu.

— Adieu, mon enfant ! dit-elle quand il fut à la porte. Elle sonna vivement une de ses domestiques, et quand elle se montra :

— Joséphine, allez sur-le-champ chez madame Colleville, et dites-lui de venir me parler.

Un quart d'heure après, Flavie entrait dans le salon où Brigitte se promenait en proie à une agitation effrayante.

— Ma petite, il s'agit de me rendre un grand service et qui concerne notre chère Céleste… Vous connaissez Tullia, la danseuse de l'Opéra ; j'en ai eu les oreilles rompues par mon frère, dans un temps…

— Oui, ma chère, mais elle n'est plus danseuse ; elle est madame la comtesse du Bruel. Son mari n'est-il pas pair de France ?…

— Vous aime-t-elle encore ?

— Nous ne nous voyons plus...

— Eh bien ! moi, je sais que Chaffaroux, le riche entrepreneur, est son oncle... dit la vieille fille. Il est vieux, il est riche ; allez voir votre ancienne amie, et obtenez d'elle un mot pour son oncle par lequel elle lui dira que ce serait lui rendre le plus éminent service, à elle, que de donner un conseil d'ami sur une affaire pour laquelle il sera consulté par vous, et nous l'irons prendre chez lui demain, à une heure. Mais que la nièce recommande le plus profond secret à l'oncle ! allez, mon enfant ! Céleste, notre chère fille, sera millionnaire, et elle aura de ma main, entendez-vous, un mari qui la mettra sur le pinacle.

— Voulez-vous que je vous dise la première lettre de son nom ?

— Dites...

— Théodose de la Peyrade ! Vous avez raison. C'est un homme qui, soutenu par une femme comme vous, peut devenir ministre !...

— C'est Dieu qui nous l'a mis dans notre maison, s'écria la vieille fille.

En ce moment M. et madame Thuillier rentrèrent.

XVII

LE RÈGNE DE THÉODOSE.

Cinq jours après, dans le mois d'avril, l'ordonnance qui convoquait les électeurs pour nommer le membre du conseil municipal, le 20 du même mois, fut insérée au *Moniteur* et placardée dans Paris. Depuis plusieurs semaines le ministère, dit du 1er mars, fonctionnait. Brigitte était de la plus charmante humeur; elle avait reconnu la vérité des assertions de Théodose. La maison, visitée de fond en comble par le vieux Chaffaroux, fut reconnue par lui

pour être un chef-d'œuvre de construction; le pauvre Grindot, l'architecte intéressé dans les affaires du notaire et de Claparon, crut travailler pour l'entrepreneur; l'oncle de madame Dubreuil imagina qu'il s'agissait des intérêts de sa nièce, et il dit qu'avec 30,000 francs il terminerait la maison. Aussi, depuis une semaine, la Peyrade était-il le dieu de Brigitte ; elle lui prouvait par les arguments les plus naïvement improbes qu'il fallait saisir la fortune quand elle se présentait.

— Eh bien! s'il y a là-dedans quelque péché, lui disait-elle au milieu du jardin, vous vous en confesserez...

— Allons ! mon ami, s'écria Thuillier, que diable! on se doit à ses parents...

— Je m'y déciderai, répondit la Peyrade d'une voix émue, mais aux conditions que je vais poser. Je ne veux pas, en épousant Céleste, être taxé d'avidité, de cupidité... Si vous me donnez des remords, faites au moins que je reste ce que je suis aux yeux du public. Ne donne à Céleste, toi, mon vieux Thuillier, que la nue-propriété de la maison que je vais te faire avoir...

— C'est juste...

— Ne vous dépouillez pas, reprit Théodose, et que ma chère petite tante se comporte de même au contrat. Mettez le reste des capitaux disponibles au nom de madame Thuillier sur le grand-livre, et elle fera ce qu'elle voudra. Nous vivrons ainsi en famille, et moi je me charge de faire ma fortune une fois que je serai sans inquiétude sur l'avenir.

— Ça me va, s'écria Thuillier. Voilà le discours d'un honnête homme.

— Laissez-moi vous embrasser sur le front, mon petit, s'écria la vieille fille, mais, comme il faut toujours une dot, nous ferons 60,000 francs à Céleste.

— Pour sa toilette, dit la Peyrade.

— Nous sommes tous trois gens d'honneur, s'écria Thuillier. C'est dit, vous nous faites faire l'affaire de la maison, nous écrirons ensemble mon ouvrage politique, et vous vous remuerez pour m'obtenir la décoration...

— Ce sera, comme vous serez conseiller municipal le 1er mai. Seulement, bon ami, gardez-moi, et vous aussi, petite tante, le plus profond secret, et n'écoutez pas les calomnies qui m'assassineront, lorsque tous ceux que je vais jouer se retourneront contre moi... Je

deviendrai, voyez-vous, un va-nu-pieds, un fripon, un homme dangereux, un jésuite, un ambitieux, un capteur de fortunes... Entendrez-vous ces accusations avec calme?...

— Soyez tranquille, dit Brigitte.

A compter de ce jour, Thuillier devint *bon ami*. Bon ami fut le nom que lui donnait Théodose, avec des inflexions de voix d'une variété de tendresse à étonner Flavie. Mais, petite tante, le nom qui flattait tant Brigitte, ne se disait qu'entre les Thuillier, à l'oreille devant le monde, et quelquefois pour Flavie. L'activité de Théodose et de Dutocq, de Cérizet, de Barbet, de Métivier, des Minard, des Phellion, des Laudigeois, de Colleville, de Pron, de Barniol, de leurs amis, fut excessive. Grands et petits mettaient la main à l'œuvre. Cadenet procura trente voix dans sa section, il écrivit pour sept électeurs qui ne savaient que faire leur croix. Le 30 avril, Thuillier fut proclamé membre du conseil général du département de la Seine, à la plus imposante majorité, car il ne s'en fallut que de soixante voix qu'il eût l'unanimité. Le 1er mai, Thuillier se joignit au corps municipal pour aller aux Tuileries féliciter le roi le jour de sa fête, et il en revint

radieux ! Il avait pénétré là sur les pas de Minard.

Dix jours après, une affiche jaune annonçait la vente sur publications volontaires de la maison, mise à prix à 75,000 francs ; l'adjudication définitive devait avoir lieu vers la fin de juillet. A ce sujet, il y eut entre Claparon et Cérizet une convention par laquelle Cérizet assura la somme de 15,000 francs en paroles, bien entendu, à Claparon, au cas où il abuserait le notaire au delà du délai fixé pour la surenchère. Mademoiselle Thuillier, prévenue par Théodose, adhéra pleinement à cette clause secrète, en comprenant qu'il fallait payer les fauteurs de cette aimable trahison. La somme devait passer par les mains du digne avocat. Claparon eut au milieu de la nuit, sur la place de l'Observatoire, un rendez-vous avec son complice, le notaire, dont la charge, quoique mise en vente par une décision de la chambre de discipline des notaires de Paris, n'était pas encore vendue.

Ce jeune homme, le successeur de Léopold Hannequin, avait voulu courir à la fortune au lieu d'y marcher ; il se voyait encore un autre avenir, et il essayait de tout ménager. Dans

cette entrevue, il était allé jusqu'à 10,000 francs pour acheter sa sécurité dans cette sale affaire ; il ne devait les remettre à Claparon qu'après la signature d'une contre-lettre souscrite par l'acquéreur. Le notaire savait que cette somme était le seul capital qui servirait à Claparon pour refaire une fortune, et il se crut sûr de lui.

— Qui, dans tout Paris, pourrait me donner une pareille commission pour une semblable affaire? lui dit Claparon avec un faux semblant de naïveté. Dormez sur vos deux oreilles ; j'aurai pour acquéreur visible un de ces hommes d'honneur, trop bêtes pour avoir des idées dans votre genre... C'est un vieil employé retiré ; vous lui donnerez les fonds pour payer, et il vous signera votre contre-lettre.

Quand le notaire eut bien laissé voir à Claparon qu'il ne pouvait avoir de lui que 10,000 francs, Cérizet en offrit 12,000 à son ancien associé, puis il en demanda 15,000 à Théodose, en se réservant de n'en remettre toujours que 12,000 à Claparon. Toutes ces scènes entre ces quatre hommes furent assaisonnées des plus belles paroles sur les sentiments et sur la probité ; sur ce que se devaient

des hommes destinés à travailler ensemble, à se retrouver. Pendant que ces travaux sous-marins s'exécutaient au profit de Thuillier, à qui Théodose les racontait en manifestant le plus profond dégoût de tremper dans ces tripotages, les deux amis méditaient ensemble sur le grand ouvrage que *bon ami* devait publier, et le membre du conseil général de la Seine acquérait la conviction qu'il ne pouvait jamais rien être sans cet homme de génie dont l'esprit l'émerveillait, dont la facilité le surprenait, de telle sorte que chaque jour il voyait une nécessité de plus d'en faire son gendre. Aussi, depuis le mois de mai, Théodose dînait-il quatre jours sur les sept de la semaine avec *bon ami*.

Ce fut le moment où Théodose régna sans conteste dans cette famille; il avait alors l'approbation de tous les amis de la maison. Voici comment : les Phellion, en entendant chanter les louanges de Théodose par Brigitte et par Thuillier, craignirent de désobliger ces deux puissances et firent chorus même quand ces perpétuels éloges pouvaient les importuner ou leur paraître exagérés. Il en fut de même dans la famille Minard. D'ailleurs, la conduite de la

Peyrade, devenu l'*ami de la maison*, fut constamment sublime; il désarmait la défiance par la manière dont il s'effaçait; il était là comme un meuble de plus; il fit croire et aux Phellion et aux Minard qu'il avait été chiffré, pesé par Brigitte, par Thuillier, et trouvé trop léger pour jamais être autre chose qu'un bon jeune homme à qui l'on serait utile.

« Il croit peut-être, dit un jour Thuillier à Minard, que ma sœur le couchera sur son testament; il ne la connaît guère. »

Ce mot, l'œuvre de Théodose, calma les inquiétudes du défiant Minard.

« Il nous est dévoué, dit un jour la vieille fille à Phellion, mais il nous doit bien quelque reconnaissance; nous lui donnons ses quittances de loyer, il est nourri presque chez nous... »

Cette rebuffade de la vieille fille, inspirée par Théodose, redite d'oreille à oreille dans les familles qui hantaient le salon Thuillier, dissipa toutes les craintes, et Théodose appuya les propos échappés à Thuillier et à sa sœur par une servilité de pique-assiette. Au whist, il justifiait les fautes de *bon ami*. Son sourire fixe et bénin, comme celui de madame

Thuillier, était prêt pour toutes les niaiseries bourgeoises de la sœur et du frère.

Il obtint ce qu'il voulait avec le plus d'ardeur, le mépris de ses vrais antagonistes, et s'en fit un manteau pour cacher sa puissance. Il eut, pendant quatre mois, la figure engourdie d'un serpent qui digère et englutine sa proie. Aussi courait-il au jardin avec Colleville ou Flavie, y rire, y déposer son masque, s'y reposer et se retremper en se livrant auprès de sa future belle-mère à des élans nerveux de passion dont elle était effrayée, ou qui l'attendrissaient.

— Est-ce que je ne vous fais pas pitié?... lui disait-il la veille de l'adjudication préparatoire, où Thuillier eut la maison pour 75,000 francs. Un homme comme moi ramper à la façon des chats, retenir mes épigrammes, manger mon fiel! et subir encore vos refus!

— Mon ami, mon enfant!... disait Flavie qui n'avait pas pris son parti...

Ces mots sont un thermomètre qui doit indiquer à quelle température cet habile artiste maintenait son intrigue avec Flavie. La pauvre femme flottait entre son cœur et la morale, entre la religion et la passion mystérieuse.

Cependant le jeune Félix Phellion donnait, avec un dévouement et une constance dignes d'éloges, des leçons au jeune Colleville, il prodiguait ses heures, et il croyait travailler pour sa future famille. Pour reconnaître ses soins, et par le conseil de Théodose, on invitait le professeur à dîner les jeudis chez Colleville, et l'avocat n'y manquait jamais. Flavie faisait tantôt une bourse, tantôt des pantoufles, un porte-cigare à l'heureux jeune homme, qui s'écriait :

— Je suis trop payé, madame, par le bonheur que j'éprouve à vous être utile...

— Nous ne sommes pas riches, monsieur, répondait Colleville; mais, sac à papier, nous ne serons pas ingrats.

Le vieux Phellion se frottait les mains en écoutant son fils au retour de ces soirées, et il voyait son cher, son noble Félix épousant Céleste!...

Néanmoins, plus elle aimait, plus Céleste devenait sérieuse et grave avec Félix, d'autant plus que sa mère l'avait vivement sermonnée un soir en lui disant : « Ne donnez aucune espérance au jeune Phellion, ma fille. Ni votre père, ni moi, ne serons les maîtres de vous

marier ; vous avez des espérances à ménager ; il s'agit bien moins de plaire à un professeur sans le sou que de vous assurer l'affection de mademoiselle Brigitte et de votre parrain. Si tu ne veux pas tuer ta mère, mon ange, oui, me tuer... obéis-moi dans cette affaire aveuglément, et mets-toi bien dans la tête que nous voulons, avant tout, ton bonheur. »

Comme l'adjudication définitive était indiquée à la fin de juillet, Théodose conseilla, vers la fin de juin, à Brigitte, de se mettre en règle, et la veille elle vendit tous les effets publics de sa belle-sœur et les siens. La catastrophe du traité des quatre puissances, véritable insulte à la France, est un fait historique, mais il est nécessaire de rappeler que, de juillet à la fin d'août, les rentes françaises, effarouchées par la perspective d'une guerre à laquelle s'abandonna un peu trop M. Thiers, tombèrent de vingt francs, et l'on vit le trois pour cent à soixante. Ce ne fut pas tout, cette déroute financière influa sur les immeubles de Paris de la façon la plus fâcheuse, et tous ceux qui se trouvèrent à ce moment en vente furent adjugés en baisse. Ces événements firent de Théodose un prophète, un homme de génie

aux yeux de Brigitte et de Thuillier, à qui la maison fut définitivement adjugée au prix de 75,000 francs. Le notaire, indiqué dans ce désastre politique, et dont la charge était vendue, se vit dans la nécessité d'aller à la campagne pour quelques jours; mais il gardait sur lui les 10,000 francs de Claparon. Conseillé par Théodose, Thuillier fit un forfait avec Grindot, qui crut travailler pour le notaire en achevant la maison; et, comme durant cette période d'anxiété financière les travaux suspendus laissaient les ouvriers les bras croisés, l'architecte put achever à bon marché d'une manière splendide son œuvre de prédilection.

Pour 25,000 francs, il dora quatre salons!... Théodose exigea que le marché fût écrit et qu'on mît 50,000 francs au lieu de 25,000. Cette acquisition décupla l'importance de Thuillier. Quant au notaire, il avait perdu la tête en présence d'événements politiques qui furent comme une trombe par une belle journée. Sûr de sa domination, fort de tant de services et tenant Thuillier par l'ouvrage qu'ils faisaient en commun, mais admiré surtout de Brigitte à cause de sa discrétion, car il n'avait jamais

fait la moindre allusion à sa gêne et ne parlait point d'argent, Théodose eut un air un peu moins servile que par le passé. Brigitte et Thuillier lui dirent :

— Rien ne peut vous ôter notre estime, vous êtes ici comme chez vous; l'opinion de Minard et de Phellion, que vous semblez craindre, a la valeur d'une strophe de Victor Hugo pour nous. Ainsi, laissez-les dire... levez la tête !...

— Nous avons encore besoin d'eux pour la nomination de Thuillier à la chambre ! dit Théodose. Suivez mes conseils; vous vous en trouvez bien, n'est-ce pas? Quand vous aurez la maison bien à vous, vous l'aurez eue pour rien, car vous pourrez acheter du trois pour cent à soixante francs, au nom de madame Thuillier, de manière à la remplir de toute sa fortune... Attendez seulement l'expiration du délai de la surenchère, et tenez-moi prêts les 15,000 francs pour nos coquins.

Brigitte n'attendit pas; elle employa tous ses capitaux, à l'exception d'une somme de 120,000 francs, et, faisant le décompte de la fortune de sa belle-sœur, elle acheta 12,000 francs de rente dans le trois pour cent, au nom de

madame Thuillier; pour 240,000 francs, 10,000 francs de rente, dans le même fonds, à son nom, en se promettant de ne plus se donner les soucis de l'escompte. Elle voyait à son frère 40,000 francs de rente, outre sa retraite; 12,000 francs de rente à madame Thuillier, et à elle 18,000 francs de rente, en tout 60,000 francs par an, et le logement, qu'elle évaluait à 8,000 francs.

— Nous valons bien maintenant les Minard!... s'écria-t-elle.

— Ne chantons pas victoire, lui dit Théodose, le délai de la surenchère n'expire que dans huit jours. J'ai fait vos affaires, et les miennes sont bien délabrées...

— Mon cher enfant!... vous avez des amis!... s'écria Brigitte, et, s'il vous fallait vingt-cinq louis, vous les trouveriez toujours ici!...

Théodose échangea sur cette phrase un sourire avec Thuillier, qui l'emmena dehors et lui dit :

— Excusez ma pauvre sœur, elle voit le monde par le trou d'une bouteille... Mais, si vous aviez besoin de vingt-cinq mille francs... je vous les prêterais... sur mes premiers loyers, ajouta-t-il.

— Thuillier, j'ai une corde autour du cou, s'écria Théodose. Depuis que je suis avocat, je dois des lettres de change... Mais... motus !... dit Théodose, effrayé lui-même d'avoir laissé échapper le secret de sa situation. Je suis entre les pattes de coquins... je veux les rouer...

XVIII

DIABLES CONTRE DIABLES.

En disant son secret, Théodose avait eu un double motif : éprouver Thuillier et prévenir un coup funeste qui pouvait lui être porté dans la lutte sourde et sinistre depuis longtemps prévue. Deux mots vont expliquer son horrible situation.

Au milieu de la profonde misère par laquelle il avait passé, il n'y eut que Cérizet qui vint le voir dans une mansarde, où, par un grand froid, il était couché, faute d'habits. Il

n'avait plus qu'une chemise sur lui. Depuis trois jours il vivait d'un pain, en en coupant des morceaux avec une certaine discrétion, et il se demandait : « Que faire? » A ce moment son ancien protecteur se montra, sortant de prison et gracié. Quant aux projets que ces deux hommes firent devant un feu de cotterets, l'un enveloppé de la couverture de son hôtesse, l'autre de son infamie, il est inutile de les rapporter. Le lendemain, Cérizet qui, dans la matinée, avait rencontré Dutocq, apportait un pantalon, un gilet, un habit, un chapeau, des bottes achetées au Temple, et il emmena Théodose pour lui donner à dîner. Le Provençal mangea chez Pinson, rue de l'Ancienne-Comédie, la moitié d'un dîner qui coûta quarante-sept francs. Au dessert, entre deux vins, Cérizet dit à son ami :

— Veux-tu me signer pour cinquante mille francs de lettres de change en te donnant la qualité d'avocat?...

— Tu n'en ferais pas cinq mille francs... dit Théodose.

— Cela ne te regarde pas; tu les payeras intégralement; c'est notre part, à monsieur qui te régale et à moi, dans une affaire où tu

n'as rien à risquer, mais où tu auras le titre d'avocat, une belle clientèle et la main d'une fille de l'âge d'un vieux chien et riche d'au moins vingt à trente mille francs de rente. Ni Dutocq, ni moi, nous ne pouvons l'épouser; nous devons t'équiper, te donner l'air d'un honnête homme, te nourrir, te loger, te mettre dans tes meubles... Donc, il nous faut des garanties. Je ne dis pas cela pour moi, je te connais, mais pour monsieur, de qui je serai le prête-nom... Nous t'équipons en corsaire, quoi! pour faire la traite des blanches. Si nous ne capturons pas cette dot-là, nous passerons à d'autres exercices... Entre nous, nous n'avons pas besoin de prendre les choses avec les pincettes, c'est clair... Nous te donnerons les instructions, car l'affaire doit être prise de longueur; il y aura du tirage, quoi! Voilà! j'ai des timbres...

— Garçon! une plume et de l'encre, dit Théodose.

— J'aime les gens comme ça! s'écria Dutocq. — Signe : Théodose de la Peyrade, et mets toi-même : avocat, rue Saint-Dominique-d'Enfer, sous les mots, *accepté pour dix mille :* car nous daterons, nous te poursuivrons, tout

cela secrètement, afin d'avoir sur toi prise de corps. Les armateurs doivent avoir leur sûreté quand le capitaine et le brick sont en mer.

Le lendemain de sa réception, l'huissier de la justice de paix rendit le service à Cérizet de faire des poursuites en secret; il venait le soir voir l'avocat, et tout fut mis en règle sans aucune publicité. Le tribunal de commerce rend cent de ces jugements-là par séance. On connaît la rigidité des règlements du conseil de l'ordre des avocats du barreau de Paris. Ce corps et celui des avoués exercent une discipline sévère sur ses membres. Un avocat susceptible d'aller à Clichy serait rayé du tableau. Donc Cérizet, conseillé par Dutocq, avait pris contre leur mannequin les seules mesures qui pussent leur assurer à chacun vingt-cinq mille francs dans la dot de Céleste. En signant ces titres, Théodose n'avait vu que sa vie assurée; mais à mesure que l'horizon s'éclaircissait, à mesure qu'en jouant son rôle il montait d'échelons en échelons à une position de plus en plus élevée sur l'échelle sociale, il rêvait à se débarrasser de ses deux associés. Or, en demandant vingt-cinq mille francs à Thuillier, il

espérait traiter à cinquante pour cent le rachat de ses titres avec Cérizet.

Malheureusement cette infâme spéculation n'est pas un fait exceptionnel; elle a lieu dans Paris sous des formes trop peu déguisées pour que l'historien la néglige dans une peinture exacte et complète de la société. Dutocq, libertin fieffé, devait encore quinze mille francs sur sa charge, et dans l'espérance du succès, il espérait en termes familiers allonger la courroie jusqu'à la fin de l'année de 1840. Jusqu'alors, aucun de ces trois personnages n'avait bronché ni rugi. Chacun sentait sa force et connaissait le danger. Égale était la défiance, égale l'observation, égale l'apparente confiance, également sombre le silence ou le regard, quand les mutuels soupçons fleurissaient à la surface des joues ou dans le discours. Depuis deux mois surtout la position de Théodose acquérait une force de fort détaché. Dutocq et Cérizet tenaient sous leur esquif un amas de poudre, et la mèche était sans cesse allumée; mais le vent pouvait souffler dessus, et le diable pouvait noyer la poudrière.

Le moment où les animaux féroces vont prendre leur pâture a toujours paru le plus

critique, et ce moment arrivait pour ces trois tigres affamés. Cérizet disait parfois à Théodose, par ce regard révolutionnaire que deux fois en ce siècle les souverains ont connu : « Je t'ai fait roi, et je ne suis rien. C'est n'être rien que de n'être pas tout. »

Une réaction d'envie allait son train d'avalanche en Cérizet. Dutocq se trouvait à la merci de son expéditionnaire enrichi. Théodose eût voulu brûler ses deux commanditaires et leurs papiers dans deux incendies. Tous trois s'étudiaient trop à cacher leurs pensées pour ne pas les deviner. Théodose avait une vie de trois enfers en pensant au dessous de cartes, à son jeu et à son avenir ! Son mot à Thuillier fut un cri de désespoir; il jeta la sonde dans les eaux du vieux bourgeois, et n'y trouva que vingt-cinq mille francs.

« Et., se dit-il revenu chez lui, peut-être rien, dans un mois. »

Il prit les Thuillier en une haine profonde. Mais il tenait Thuillier par un harpon entré jusqu'au fond de l'amour-propre avec le projet d'un ouvrage intitulé : *De l'Impôt et de l'amortissement*, où il devait coordonner les idées publiées par le *Globe* saint-simonien, en les colo-

rant de son style méridional et en leur prêtant une forme systématique. Les connaissances de Thuillier sur la matière devaient beaucoup servir Théodose. Il s'assit sur cette corde, et il résolut de combattre avec une si pauvre base d'opération, la vanité d'un sot. Selon les caractères, c'est du granit ou du sable. Par réflexion, il fut heureux de sa confidence.

« En me voyant lui assurer sa fortune par la remise des 15,000 francs, au moment où j'ai tant besoin d'argent, il me regardera comme le Dieu de la probité. »

Voici comment Claparon et Cérizet avaient procédé avec le notaire l'avant-veille du jour où le délai de la surenchère expirait. Cérizet, à qui Claparon donna le mot de passe et indiqua la retraite du notaire, alla lui dire :

— Un de mes amis, Claparon, que vous connaissez, m'a prié de venir vous voir ; il vous attend après-demain le soir, où vous savez ; il a le papier que vous attendez de lui, et il l'échangera avec vous contre les dix mille convenus, mais je dois être présent à la remise de la somme, car il m'est dû 5,000 francs... et je vous préviens, mon cher monsieur, que le nom de la contre-lettre est en blanc.

— J'y serai, dit l'ex-notaire.

Ce pauvre diable attendit toute la nuit avec les angoisses que l'on s'imagine, car il y allait de son salut ou de sa ruine définitive. Mais au lever du soleil, au lieu de Claparon, il vit paraître un garde du commerce qui, portant un jugement en forme, lui signifia de l'accompagner à Clichy.

Cérizet s'était entendu avec un des créanciers de l'infortuné notaire auquel il s'était chargé de le livrer moyennant le partage de la créance. Sur les 10,000 francs destinés à Claparon, la victime de ce guet-apens, pour conserver sa liberté, fut obligé d'en payer six séance tenante. C'était le montant de sa dette.

En recevant sa part de cette extorsion :

— Voilà mille écus, se dit Cérizet pour faire décamper Claparon.

Cérizet retourna voir le notaire et lui dit :

— Claparon est un misérable, monsieur : il a reçu 15,000 francs de l'acquéreur, qui va rester propriétaire... Menacez-le de découvrir à ses créanciers sa retraite, et d'une plainte en banqueroute frauduleuse, il vous donnera moitié.

Dans sa fureur, le notaire écrivit une lettre

fulminante à Claparon. Claparon, au désespoir, craignit une arrestation, et Cérizet se chargea de lui procurer un passe-port.

— Tu m'as fait bien des farces, Claparon, dit Cérizet ; mais écoute, tu vas me juger. Je possède pour tout bien mille écus... je vais te les donner ! Pars pour l'Amérique, et commence là ta fortune comme je fais la mienne ici.

Le soir Claparon, déguisé par Cérizet en vieille femme, partit pour le Havre en diligence ; Cérizet se trouvait maître des 15,000 francs exigés par Claparon, et il attendit Théodose tranquillement, sans se presser. Cet homme, d'une intelligence vraiment rare, avait, sous le nom d'un créancier d'une somme de 2,000 fr., un marchandeur qui ne devait pas venir en ordre utile former une surenchère. C'était une idée de Dutocq qu'il s'était empressé de mettre à exécution. On devait encore demander 15,000 francs pour écarter cette nouvelle concurrence, par conséquent, pour lui un supplément de 7,500 francs à recevoir, et il en avait besoin pour ajuster une affaire absolument semblable à celle de Thuillier, indiquée par Claparon, que le malheur hébétait. Il s'agissait d'une maison, sise rue Geoffroy-

Marie, et qui devait être vendue pour une somme de 60,000 francs. Madame veuve Poiret lui offrait 10,000 francs, le marchand de vins autant, et des billets pour 10,000 francs. Ces 30,000 francs, et ce qu'il allait avoir, joint à 6,000 francs qu'il possédait, lui permettaient de tenter la fortune, avec d'autant plus de raison que les 25,000 francs dus par Théodose lui paraissaient certains.

— Le délai de la surenchère est passé, se dit Théodose en allant prier Dutocq de faire venir Cérizet; si j'essayais de me débarrasser de ma sangsue?...

— Vous ne pouvez pas traiter de cette affaire ailleurs que chez Cérizet, puisque Claparon y est, répondit Dutocq.

Théodose alla donc entre sept et huit heures au taudis du banquier des pauvres, que le greffier avait prévenu le matin de la visite de leur capital-homme.

La Peyrade fut reçu par Cérizet dans l'horrible cuisine où se hachaient les misères, où cuisaient les douleurs que nous avons entrevues. Ils se promenaient absolument comme deux bêtes en cage, en jouant la scène que voici :

— Apportes-tu les quinze mille francs ?

— Non, mais je les ai chez moi.

— Pourquoi pas dans ta poche ? demanda aigrement Cérizet.

— Tu vas le savoir, répondit l'avocat qui, de la rue Saint-Dominique à l'Estrapade, avait pris son parti.

Ce Provençal, en se retournant sur le gril où l'avaient mis ses deux commanditaires, eut une bonne idée qui scintilla du sein des charbons ardents. Le péril a ses lueurs. Il compta sur la puissance de la franchise qui remue tout le monde, même un fourbe. On sait gré presque toujours à un adversaire de se mettre nu jusqu'à la ceinture dans un duel.

— Bon ! dit Cérizet, les farces commencent.

Ce fut un mot sinistre qui passa tout entier par le nez en y prenant une horrible accentuation.

— Tu m'as mis dans une position magnifique, et je ne l'oublierai jamais, mon ami, reprit Théodose avec émotion.

— Oh ! comme c'est ça !... dit Cérizet.

— Écoute-moi ; tu ne te doutes pas de mes intentions.

— Si vraiment!... répliqua le prêteur à la petite semaine.

— Non.

— Tu ne veux pas lâcher les quinze mille...

Théodose haussa les épaules et regarda fixement Cérizet qui, saisi de ces deux mouvements, garda le silence.

— Vivrais-tu dans ma position en te sachant sous un canon chargé à mitraille, sans éprouver le désir d'en finir?... Écoute-moi bien. Tu fais des commerces dangereux, et tu serais heureux d'avoir une solide protection au cœur de la justice de Paris... Je puis, en continuant mon chemin, me trouver substitut du procureur du roi, peut-être avocat général dans trois ans... Aujourd'hui, je t'offre une part d'amitié dévouée qui te servira bien certainement, ne fût-ce qu'à reconquérir plus tard une place honorable. Voici mes conditions.

— Des conditions!... s'écria Cérizet.

— Dans dix minutes, je t'apporte vingt-cinq mille francs contre la remise de tous les titres que tu as contre moi...

— Et Dutocq et Claparon!... s'écria Cérizet.

— Tu les planteras là..., dit Théodose à l'oreille de son ami.

— C'est gentil ! répondit Cérizet, et tu viens d'inventer ce tour de passe-passe en te trouvant à la tête de 15,000 francs qui ne sont pas à toi !...

— J'en fais ajouter dix mille... Mais d'ailleurs, nous nous connaissons...

— Si tu as le pouvoir de tirer 10,000 francs à tes bourgeois, dit vivement Cérizet, tu leur en demanderas quinze... A trente je suis ton homme... franchise pour franchise.

— Tu demandes l'impossible ! s'écria Théodose. En ce moment, si tu avais affaire à un Claparon, tes 15,000 francs seraient perdus, car la maison est à notre Thuillier...

— Je vais aller le lui dire, répliqua Cérizet en feignant d'aller consulter Claparon et montant dans la chambre d'où ledit Claparon venait de partir, dix minutes avant l'arrivée de Théodose, emballé dans une citadine.

Les deux adversaires avaient parlé, on s'en doute, de manière à ne pas être entendus, et dès que Théodose éleva la voix, par un geste Cérizet donna à comprendre à l'avocat que Claparon pouvait les écouter. Les cinq minutes pendant lesquelles Théodose entendit comme

le bourdonnement de deux voix furent un supplice pour lui, car il jouait toute sa vie. Cérizet descendit et vint à son associé, le sourire sur les lèvres, les yeux brillant d'une malice infernale, tressaillant de joie, véritable Lucifer en gaieté.

— Je ne sais rien, moi !... fit-il en remuant les épaules, mais Claparon a des connaissances, il a travaillé pour des banquiers de haut bord, et il s'est mis à rire en disant : « Je m'en doutais !... » Tu seras forcé demain de m'apporter les 25,000 francs que tu m'offres, et tu n'en auras pas moins à racheter tes titres, mon petit.

— Et pourquoi ?... demanda Théodose, en se sentant la colonne vertébrale liquide comme si quelque décharge de fluide électrique intérieure l'eût fondue.

— La maison est à nous !

— Et comment ?

— Claparon a formé une surenchère au nom d'un marchandeur, le premier qui l'avait poursuivi, un petit crapaud nommé Sauvaignou ; c'est Desroches l'avoué qui va poursuivre, et demain matin vous allez recevoir une signification... L'affaire vaut la peine que Claparon,

Dutocq et moi nous cherchions des fonds... Que serais-je devenu sans Claparon? Aussi lui ai-je pardonné... Je lui pardonne, et tu ne me croirais peut-être pas, mon cher ami, je l'ai embrassé. Change tes conditions.

Ce dernier mot fut épouvantable à entendre, surtout commenté par la physionomie de Cérizet, qui se donnait le plaisir de jouer une scène du *Légataire*, au milieu de l'étude à laquelle il se livrait du caractère du Provençal.

— Oh! Cérizet!... s'écria Théodose, moi qui te voudrais tant de bien!

— Vois-tu, mon cher, répondit Cérizet entre nous, il faut de ça!...

Et il se frappa le cœur.

— Tu n'en as pas. Dès que tu crois avoir barres sur nous, tu veux nous aplatir... Je t'ai tiré de la vermine et des horreurs de la faim! Tu mourais comme un imbécile... Nous t'avons mis en présence de la fortune, nous t'avons passé la plus belle pelure sociale, nous t'avons mis là où il y avait à prendre... et voilà! Maintenant je te connais; nous marcherons armés.

— C'est la guerre! reprit Théodose.

— Tu tires le premier sur moi, dit Cérizet.

— Mais si vous me démolissez, adieu les espérances ; et, si vous ne me démolissez pas, vous avez en moi un ennemi !...

— Voilà ce que je disais hier à Dutocq, répliqua froidement Cérizet ; mais que veux-tu ? Nous choisirons entre les deux... nous irons selon les circonstances... Je suis bon enfant, reprit-il après une pause : apporte-moi tes vingt-cinq mille francs demain à neuf heures, et Thuillier conservera la maison... Nous continuerons à te servir par les deux bouts, et tu nous payeras... Après ce qui vient de se passer, mon petit, n'est-ce pas gentil ?...

Et Cérizet frappa sur l'épaule de Théodose avec un cynisme plus flétrissant que ne l'était jadis le fer du bourreau.

— Eh bien ! donne-moi jusqu'à midi, reprit le Provençal, car il y a, comme tu dis, du tirage !...

— Je tâcherai de décider Claparon, il est pressé, cet homme !

— Eh bien ! à demain, dit Théodose en homme qui paraissait avoir pris un parti.

— Bonsoir, ami, fit Cérizet d'un ton nasal

qui déshonorerait le plus beau mot de la langue. En voilà un qui en a, une sucée..., se dit-il en regardant Théodose allant par la rue d'un pas d'homme étourdi.

XIX

ENTRE AVOUÉS.

Quand Théodose eut trouvé la rue des Postes, il alla, par une marche rapide, vers la maison de madame Colleville, s'exaltant en lui-même et se parlant à haute voix. Il arriva par le feu de ses passions soulevées et par cette espèce d'incendie intérieur que beaucoup de Parisiens connaissent, car ces situations horribles abondent à Paris, à une espèce de frénésie et d'éloquence qu'un mot fera comprendre. Au détour de Saint-Jacques-du-Haut-

Pas, il s'écria, dans la petite rue des Deux-Églises :

— Je le tuerai !...

— En voilà un qui n'est pas content ! dit un ouvrier qui calma par cette plaisanterie l'incandescente folie à laquelle Théodose était en proie.

En sortant de chez Cérizet, il avait eu l'idée de se confier à Flavie et de lui tout avouer. Les natures méridionales sont ainsi fortes jusqu'à de certaines passions où tout s'écrase. Il entra. Flavie était seule dans sa chambre ; elle vit Théodose et se crut violée ou morte.

— Qu'avez-vous ? s'écria-t-elle.

— J'ai..., dit-il. M'aimez-vous, Flavie ?

— Oh ! pouvez-vous en douter ?

— M'aimez-vous absolument, là... même criminel ?

— A-t-il tué quelqu'un ? se dit-elle.

Elle répondit par un signe de tête.

Théodose, heureux de saisir cette branche de saule, alla de sa chaise sur le canapé de Flavie, et là, deux torrents de larmes coulèrent de ses yeux, au milieu de sanglots à faire pleurer un vieux juge.

— Je n'y suis pour personne, alla dire Flavie à sa bonne.

Elle ferma les portes et revint auprès de Théodose, en se sentant remuée au plus haut degré maternel. Elle trouva l'enfant de la Provence étendu, la tête renversée et pleurant. Il avait pris son mouchoir : le mouchoir, quand Flavie voulut le lui retirer, était pesant de larmes.

— Mais qu'y a-t-il ? qu'avez-vous ? demanda-t-elle.

La nature, plus pénétrante que l'art, servit admirablement Théodose, qui ne jouait plus de rôle, il était lui-même, et ces larmes, cette crise nerveuse, furent la signature de ces précédentes scènes de comédie.

— Vous êtes un enfant!... dit-elle d'une voix douce en maniant les cheveux de Théodose dans les yeux duquel les larmes se séchaient.

— Je ne vois que vous au monde! s'écria-t-il en baisant avec une sorte de rage les mains de Flavie, et si vous me restez, si vous êtes à moi comme le corps est à l'âme, comme l'âme est au corps, dit-il en se reprenant avec une grâce infinie, eh bien! j'aurai du courage!

Il se leva, se promena.

— Oui, je lutterai, je reprendrai des forces comme Antée, en embrassant ma mère ! et j'étoufferai dans mes mains ces serpents qui m'enlacent, qui me donnent des baisers de serpents, qui me bavent sur les joues, qui veulent me sucer mon sang, mon honneur ! Oh ! la misère !... Oh ! qu'ils sont grands ceux qui savent s'y tenir debout, le front haut !... J'aurais dû me laisser mourir de faim sur mon grabat, il y a trois ans et demi !... Le cercueil est un lit bien doux en comparaison de la vie que je mène !... Voici dix-huit mois que *je mange du bourgeois !*... et, au moment d'atteindre à une vie honnête, heureuse, d'avoir un magnifique avenir, au moment où j'avance pour m'attabler au festin social, le bourreau me frappe sur l'épaule... Oui, le monstre ! il m'a frappé sur l'épaule, et m'a dit : « Paye la dîme du diable, ou meurs !... » Et je ne les roulerais pas !... et je ne leur enfoncerais pas mon bras dans la gueule jusqu'à leurs entrailles !... Oh ! si, je le ferai ! Tenez, Flavie, ai-je les yeux secs ?... Ah ! maintenant je ris, je sens ma force et je retrouve ma puissance... Oh ! dites-moi que vous m'aimez... redites-le ! C'est en ce mo-

ment, comme au condamné, le mot : Grâce !

— Vous êtes terrible !... mon ami !... dit Flavie, oh ! vous m'avez brisée.

Elle ne comprenait rien, mais elle tomba sur le canapé comme morte, agitée par ce spectacle, et alors Théodose se mit à ses genoux.

— Pardon !... pardon !... dit-il.

— Mais, enfin, qu'avez-vous? demanda-t-elle.

— On veut me perdre. Oh! promettez-moi Céleste et vous verrez la belle vie à laquelle je vous ferai participer !... Si vous hésitez... eh bien ! c'est me dire que vous serez à moi, je vous prends !...

Et il fit un mouvement si vif que Flavie, effrayée, se leva, se mit à marcher,..

— Oh ! mon ange ! à vos pieds, là... Quel miracle ! Bien certainement Dieu est pour moi ! J'ai comme une clarté. J'ai eu soudain une idée ! Oh ! merci ! mon bon ange, grand Théodose !... tu m'as sauvée !

Flavie admira cet être caméléonesque ; un genou en terre, les mains en croix sur la poitrine et les yeux élevés vers le ciel, dans une extase religieuse, il récitait une prière, il était

le catholique le plus fervent, il se signa. Ce fut beau comme la communion de saint Jérôme.

— Adieu! dit-il avec une mélancolie et une voix qui séduisaient.

— Oh! s'écria Flavie, laissez-moi ce mouchoir.

Théodose descendit comme un fou, sauta dans la rue, courut chez les Thuillier; mais il se retourna, vit Flavie à sa fenêtre et lui fit un signe de triomphe.

— Quel homme!... se dit-elle.

— Bon ami, dit-il, d'un ton doux et calme, presque patelin, à Thuillier, nous sommes entre les mains de fripons atroces; mais je vais leur donner une petite leçon.

— Qu'y a-t-il? dit Brigitte.

— Eh bien! ils veulent 25,000 francs, et pour nous faire la loi, le notaire ou ses complices ont formé une surenchère: prenez 5,000 francs sur vous, Thuillier, et venez avec moi, je vais vous assurer votre maison. Je me fais des ennemis implacables!... s'écria-t-il, ils vont vouloir me tuer moralement. Pourvu que vous résistiez à leurs infâmes calomnies et que vous ne changiez jamais pour moi, voilà tout ce que

je demande. Qu'est-ce que c'est après tout que cela? Si je réussis, vous payerez la maison 125,000 francs au lieu de la payer 120.

— Ça ne recommencera pas?... demanda Brigitte inquiète et dont les yeux se dilatèrent par l'effet d'un violent soupçon.

— Les créanciers inscrits ont seuls le droit de surenchérir, et comme il n'y a que celui-là qui en ait usé, nous sommes tranquilles. La créance n'est que de 2,000 francs, mais il faut bien payer les avoués dans ces sortes d'affaires, et savoir lâcher un billet de 1,000 francs au créancier.

— Va, Thuillier, dit Brigitte, va prendre ton chapeau, tes gants, et tu trouveras la somme où tu sais...

— Comme j'ai lâché les 15,000 francs sans succès, je ne veux plus que l'argent passe par mes mains... Thuillier payera lui-même, dit Théodose en se voyant seul avec Brigitte. Vous avez bien gagné 20,000 francs dans le marché que je vous ai fait faire avec Grindot; il croyait servir le notaire, et vous possédez un immeuble qui, dans cinq ans, vaudra près d'un million. C'est un coin de boulevard!

Brigitte était inquiète en écoutant, absolu-

ment comme un chat qui sent des souris sous un plancher. Elle regardait Théodose dans les yeux, et malgré la justesse de ses observations, elle concevait des doutes.

— Qu'avez-vous, petite tante ?...

— Oh ! je serai dans des transes mortelles jusqu'à ce que nous soyons propriétaires...

— Vous donneriez bien 20,000 francs, n'est-ce pas, dit Théodose, pour que Thuillier fût ce que nous appelons possesseur incommutable ? eh bien ! souvenez-vous que je vous ai gagné deux fois cette fortune.

— Où allons-nous ?... demanda Thuillier.

— Chez maître Godeschal qu'il faut prendre pour avoué...

— Mais nous l'avons refusé pour Céleste..., s'écria la vieille fille.

— Eh ! c'est bien à cause de cela que j'y vais, répondit Théodose ; je l'ai jugé, c'est un homme d'honneur, et il trouvera beau de vous rendre service.

Godeschal, successeur de Derville, avait été pendant plus de dix ans le maître clerc de Desroches. Théodose, à qui cette circonstance était connue, eut ce nom-là jeté dans l'oreille comme par une voix intérieure au milieu de

son désespoir, et il entrevit la possibilité de réussir à faire tomber des mains de Claparon l'arme avec laquelle Cérizet le menaçait. Mais avant tout l'avocat devait pénétrer dans le cabinet de Desroches et s'y éclairer sur la situation de ses adversaires. Godeschal seul, en raison de l'intimité qui subsiste entre le clerc et le patron, pouvait être son guide.

Entre eux, les avoués de Paris, quand ils sont liés comme le sont Godeschal et Desroches, vivent dans une confraternité véritable, et il en résulte une certaine facilité d'arranger les affaires arrangeables. Ils obtiennent les uns des autres, à charge de revanche, les concessions possibles, par l'application du proverbe : *Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné*, qui se met en pratique, dans toutes les professions, entre ministres, à l'armée, entre juges, entre commerçants, partout où l'inimitié n'a pas élevé de trop fortes barrières entre les parties.

« Je gagne d'assez bons honoraires à cette transaction, » est une raison qui n'a pas besoin d'être exprimée, elle est dans le geste, dans l'accent, dans le regard. Et, comme les avoués sont gens à se retrouver sur ce terrain,

l'affaire s'arrange. Le contre-poids à cette camaraderie existe dans ce qu'il faudrait nommer la *conscience du métier*. Ainsi, la société doit croire au médecin qui, faisant acte de médecine légale, dit : « Ce corps contient de l'arsenic, » aucune considération ne vient à bout de l'amour-propre de l'acteur, de la probité du légiste, de l'indépendance du ministère public. Aussi, l'avoué de Paris dit-il avec la même bonhomie :

« — Tu ne peux pas obtenir ça, mon client est enragé ; » l'autre répond :

« — Eh bien ! nous verrons... »

Or, la Peyrade, homme fin, avait assez traîné sa robe au palais pour savoir combien les mœurs judiciaires serviraient son projet.

— Restez dans la voiture, dit-il à Thuillier, et arrivant rue Vivienne où Godeschal était devenu patron là où il avait fait ses premières armes, vous ne monterez que s'il se charge de l'affaire.

Il était onze heures du soir, la Peyrade ne s'était pas trompé dans ses calculs en espérant trouver un avoué de fraîche date occupé dans son cabinet à cette heure.

— A quoi dois-je la visite de M. l'avocat?

dit Godeschal en allant au-devant de la Peyrade.

Les étrangers, les gens de province, les gens du monde, ne savent peut-être pas que les avocats sont aux avoués ce que sont les généraux aux maréchaux; il existe une ligne de démarcation sévèrement maintenue entre l'ordre des avocats et la compagnie des avoués de Paris. Quelque vénérable que soit un avoué, quelque forte que soit sa tête, il doit aller chez l'avocat. L'avoué, c'est l'administrateur qui trace le plan de campagne, qui ramasse les munitions, qui met tout en œuvre; l'avocat livre la bataille. On ne sait pas plus pourquoi la loi donne au client deux hommes pour un, qu'on ne sait pourquoi l'auteur a besoin d'un imprimeur et d'un libraire. L'ordre des avocats défend à ses membres de faire aucun acte du ressort des avoués. Il est très-rare qu'un grand avocat mette jamais le pied dans une étude; on se voit au palais; mais, dans le monde, il n'y a plus de barrière, et quelques avocats, dans la position de la Peyrade surtout, dérogent en allant quelquefois trouver les avoués, mais ces cas sont rares et sont presque toujours justifiés par une urgence quelconque.

— Eh! mon Dieu, dit la Peyrade, il s'agit d'une affaire grave, et surtout d'une question de délicatesse que nous avons à résoudre à nous deux. Thuillier se trouve en bas, dans une voiture, et je viens, non pas à titre d'avocat, mais comme l'ami de Thuillier. Vous seul êtes en position de lui rendre un immense service, et j'ai dit que vous aviez une âme trop noble (car vous êtes le digne successeur du grand Derville) pour ne pas mettre à ses ordres toute votre capacité. Voici l'affaire.

Après avoir expliqué, tout à son avantage, la rouerie à laquelle il fallait répondre par de l'habileté, car les avoués rencontrent plus de clients menteurs que de clients véraces, l'avocat résuma son plan de campagne.

— Vous devriez, mon cher maître, aller ce soir même trouver Desroches, le mettre au fait de cette trame, obtenir de lui qu'il fasse venir demain matin son client, ce Sauvaignou, nous le confesserions entre nous trois, et, s'il veut un billet de mille francs outre sa créance, nous le lâcherons, sans compter cinq cents francs d'honoraires pour vous et autant pour Desroches, si Thuillier tient le désistement de Sauvaignou demain à dix heures... Ce Sauvai-

gnou, que veut-il? Son argent! Eh bien! un marchandeur ne résistera guère à l'appât d'un billet de mille francs, quand même il serait l'instrument d'une cupidité cachée derrière. Le débat entre ceux qui le font mouvoir et lui nous importe peu... Voyons, tirez de là la famille Thuillier...

— Je vais aller chez Desroches à l'instant, dit Godeschal.

— Non, pas avant que Thuillier vous ait signé un pouvoir et remis cinq mille francs. Il faut mettre argent sur table dans ces cas-là...

Après une entrevue où Thuillier fut présent, la Peyrade emmena Godeschal en voiture et le mit rue de Béthisy, chez Desroches, en alléguant qu'ils passaient par là pour retourner rue Saint-Dominique-d'Enfer, et, sur le pas de la porte de Desroches, la Peyrade prit rendez-vous pour le lendemain à sept heures.

L'avenir et la fortune de la Peyrade étaient attachés au succès de cette conférence. Aussi ne doit-on pas s'étonner de le voir passer par-dessus les usages de la compagnie, en venant chez Desroches y étudier Sauvaignou, se mêler au combat malgré le danger qu'il courait

en se mettant sous les yeux du plus redoutable des avoués de Paris.

En entrant, et tout en saluant, il observa Sauvaignou. C'était, comme le nom le lui faisait pressentir, un Marseillais, un premier ouvrier placé, comme son nom de marchandeur l'indiquait, entre les ouvriers et le maître menuisier en bâtiment, pour soumissionner l'exécution des travaux entrepris. Le bénéfice de l'entrepreneur se compose de la somme qu'il gagne entre le prix du marchandeur et celui donné par le constructeur, déduction faite des fournitures, il ne s'agit que de la main-d'œuvre.

Le menuisier tombé en faillite, Sauvaignou s'était fait reconnaître, par le jugement du tribunal de commerce, créancier de l'immeuble, et avait pris inscription. Cette petite affaire avait terminé la dégringolade. Sauvaignou, petit homme trapu, vêtu d'une blouse en toile grise, ayant une casquette sur la tête, était assis sur un fauteuil. Trois billets de mille francs placés devant lui, sur le bureau de Desroches, disaient assez à la Peyrade que l'engagement avait eu lieu, que les avoués venaient d'échouer. Les yeux de Godeschal parlaient

de reste, et le regard que Desroches lança sur l'avocat des pauvres fut comme un coup de pic donné dans une fosse. Stimulé par le danger, le Provençal fut magnifique; il mit la main sur les billets de mille francs et les plia pour les serrer.

— Thuillier ne veut plus, dit-il à Desroches.

— Eh bien! nous voilà d'accord, répondit le terrible avoué.

— Oui, votre client va nous apporter cinquante mille francs de dépenses faites dans l'immeuble, suivant le marché souscrit entre Thuillier et Grindot. Je ne vous avais pas dit cela hier, dit-il en se tournant vers Godeschal.

— Entendez-vous çà?... dit Desroches à Sauvaignou. Voilà l'objet d'un procès que je ne ferai pas sans des garanties...

— Mais, messieurs, dit le marchandeur, je ne puis pas traiter sans avoir vu ce brave homme qui m'a remis cinq cents francs en à-compte pour lui avoir signé un chiffon de procuration.

— Tu es de Marseille? dit la Peyrade en patois à Sauvaignou.

— Oh ! s'il l'entame en patois, il est perdu ! dit tout bas Desroches à Godeschal.

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! pauvre diable, reprit Théodose, on veut te ruiner... Sais-tu ce qu'il faut faire ? Empoche ces 3,000 francs, et quand l'autre viendra, prends ta règle et donne-lui une raclée en lui disant qu'il est un gueux, qu'il voulait se servir de toi, que tu révoques ta procuration, et que tu lui rendras son argent la semaine des trois jeudis. Puis, avec ces trois mille cinq cents francs-là, et tes économies, va-t'en à Marseille. Et s'il t'arrive quoi que ce soit, viens trouver ce monsieur-là... Il saura bien où me prendre, et je te tirerai de presse ; car, vois-tu, je suis non-seulement un bon Provençal, mais encore l'un des premiers avocats de Paris, et l'ami des pauvres...

Quand l'ouvrier trouva dans un compatriote une autorité pour sanctionner les raisons qu'il avait de trahir le prêteur à la petite semaine, il capitula, demandant 3,500 francs.

— Les 1,500 francs accordés, une bonne raclée, dit Sauvaignou, ça vaut bien ça, car il pouvait me mettre en correctionnelle...

— Non, ne tape que quand il te dira des sottises, lui répondit la Peyrade, ce sera de la défense personnelle...

Quand Desroches lui eut affirmé que la Peyrade était un avocat plaidant, Sauvaignou signa le désistement contenant quittance des frais, intérêt et principal de sa créance, faite par acte double entre Thuillier et lui, tous deux assistés de leurs avoués respectifs, afin que cette pièce eût la vertu de tout éteindre.

— Nous vous laissons les 1,500 francs, dit la Peyrade à l'oreille de Desroches et de Godeschal, mais à la condition de me donner le désistement, je vais l'aller faire signer à Thuillier chez Cardot, son notaire ; le pauvre homme n'a pas fermé l'œil de la nuit.

— Bien ! dit Desroches. Vous pouvez vous flatter, ajouta-t-il en faisant signer Sauvaignou, d'avoir lestement gagné 1,500 francs.

— Ils sont bien à moi !... monsieur l'écrivain?... demanda le Provençal, inquiet déjà.

— Oh ! bien légitimement, répondit Desroches. Seulement, vous allez signifier ce matin une révocation de vos pouvoirs à votre mandataire, à la date d'hier; passez à l'étude, tenez, par là...

Desroches dit à son premier clerc ce qu'il y avait à faire, en enjoignant à un élève de veiller à ce que l'huissier allât chez Cérizet avant dix heures.

— Je vous remercie, Desroches, dit la Peyrade en serrant la main de l'avoué, vous pensez à tout, je n'oublierai pas ce service-là…

— Ne déposez votre acte chez Cardot qu'après midi.

— Eh ! pays ! cria l'avocat en provençal à Sauvaignou, promène ta Margot toute la journée à Belleville, et surtout ne rentre pas chez toi…

— Je vous entends, dit Sauvaignou, la poignée, demain !…

— Eh ! donc ! fit la Peyrade en jetant un cri de Provençal.

— Il y a là-dessous quelque chose, disait Desroches à Godeschal au moment où l'avocat revint de l'étude dans son cabinet.

— Les Thuillier ont un magnifique immeuble pour rien, dit Godeschal, voilà tout.

— La Peyrade et Cérizet me font l'effet de deux plongeurs qui se battent sous mer. Que dirai-je à Cérizet de qui je tiens l'affaire? demanda-t-il à l'avocat à la suite de cette fine remarque faite à voix basse.

— Que vous avez eu la main forcée par Sauvaignou, répliqua la Peyrade.

— Et vous ne craignez rien? dit-il à brûle-pourpoint à Desroches.

— Oh ! moi, j'ai des leçons à lui donner.

— Demain, je saurai tout, dit Desroches à Godeschal, rien n'est plus bavard qu'un vaincu !

La Peyrade sortit en emportant son acte. A onze heures, il était à l'audience du juge de paix, calme, ferme, et en voyant venir Cérizet pâle de rage, les yeux pleins de venin, il lui dit à l'oreille :

— Mon cher, je suis bon enfant aussi, moi ! je tiens toujours à ta disposition 25,000 francs en billets de banque contre la remise de tous les titres que tu as contre moi...

Cérizet regarda l'avocat des pauvres sans pouvoir trouver un mot de réponse; il était vert; il absorbait sa bile !

XX

NOIRCEURS DE COLOMBES.

— Je suis propriétaire incommutable!... s'écria Thuillier en revenant de chez Jacquinot, le gendre et le successeur de Cardot. Aucune puissance humaine ne peut m'arracher ma maison. Ils me l'ont dit!

Les bourgeois croient beaucoup plus à ce que leur disent les notaires qu'à ce que leur disent les avoués. Le notaire est plus près d'eux que tout autre officier ministériel. Le bourgeois de Paris ne se rend pas sans effroi

chez son avoué, dont l'audace belligérante le trouble, tandis qu'il monte toujours avec un nouveau plaisir chez son notaire ; il en admire la sagesse et le bon sens.

— Cardot, qui cherche un beau logement, m'a demandé l'un des appartements du second étage..., reprit-il ; si je veux, il me présentera dimanche un principal locataire qui propose un bail de dix-huit ans, à 40,000 francs, impôts à sa charge... Qu'en dis-tu, Brigitte?

— Il faut attendre, répondit-elle. Ah ! notre cher Théodose m'a donné une fière *venette !*...

— Oh là ! bonne amie ; mais tu ne sais donc pas que Cardot m'ayant demandé qui m'avait fait faire cette affaire-là, m'a dit que je lui devais un présent d'au moins 10,000 francs. Au fait, je lui dois tout !

— Mais il est l'enfant de la maison, répondit Brigitte.

— Ce pauvre garçon, je lui rends justice, il ne demande rien.

— Eh bien ! bon ami, dit la Peyrade en revenant à trois heures de la justice de paix, vous voilà richissime !

— Et par toi, mon cher Théodose...

— Et vous, petite tante, êtes-vous revenue

à la vie?... Ah! vous n'avez pas eu si peur que moi... Je fais passer vos intérêts avant les miens. Tenez, je n'ai respiré librement que ce matin à onze heures. Maintenant je suis sûr d'avoir à mes trousses des ennemis mortels dans les deux personnes que j'ai trompées pour vous. En revenant, je me demandais quelle a été votre influence pour me faire commettre cette espèce de crime? ou si le bonheur d'être de votre famille, de devenir votre enfant, effacera la tache que je me vois sur la conscience.

— Bah! tu t'en confesseras, dit Thuillier, l'esprit fort.

— Maintenant, dit Théodose à Brigitte, vous pouvez payer en toute sécurité le prix de la maison, 80,000 francs, les 30,000 à Grindot, en tout, avec ce que vous avez payé de frais, 120,000 francs, et ces derniers 20,000 font 140,000. Si vous louez à un principal locataire, demandez-lui la dernière année d'avance, et réservez-moi, pour ma femme et moi, tout le premier étage au-dessus de l'entre-sol. Vous trouverez encore 40,000 francs pour douze ans à ces conditions-là. Si vous voulez quitter ce quartier-ci pour celui de la Chambre, vous

aurez bien de quoi vous loger avec nous dans ce vaste premier qui a remise, écurie, et tout ce qui constitue une grande existence. Et maintenant, Thuillier, je vais t'avoir la croix de la Légion d'honneur !

A ce dernier trait, Brigitte s'écria :

— Ma foi ! mon petit, vous avez si bien fait nos affaires que je vous laisse à conclure celle de la maison…

— N'abdiquez pas, belle tante, dit Théodose, et Dieu me garde de faire un pas sans vous ! vous êtes le bon génie de la famille. Je pense seulement au jour où Thuillier sera de la Chambre. Vous rentrerez dans 40,000 francs d'ici à deux mois. Et cela n'empêchera pas Thuillier de toucher ses 10,000 francs de loyer au premier terme.

Après avoir jeté cet espoir à la vieille fille qui jubilait, il entraîna Thuillier dans le jardin, et sans barguigner, il lui dit :

— Bon ami, trouve moyen de demander 10,000 francs à ta sœur, et qu'elle ne puisse jamais se douter qu'ils me seront remis; dis-lui que cette somme est nécessaire dans les bureaux pour faciliter ta nomination comme chevalier de la Légion d'honneur, et

que tu sais à qui distribuer cette somme.

— C'est cela, dit Thuillier; d'ailleurs, je la lui rendrai sur les loyers.

— Aie l'argent ce soir, bon ami, je vais sortir pour ta croix, et demain nous saurons à quoi nous en tenir...

— Quel homme tu es! s'écria Thuillier.

— Le ministère du 1er mars va tomber, il faut obtenir cela de lui, répondit finement Théodose.

L'avocat courut chez madame Colleville, et lui dit en entrant :

— J'ai vaincu ; nous aurons pour Céleste un immeuble d'un million dont la nue propriété lui sera donnée au contrat par Thuillier; mais gardons ce secret, votre fille serait demandée par des pairs de France. Cet avantage ne se fera d'ailleurs qu'en ma faveur. Maintenant, habillez-vous, allons chez madame la comtesse du Bruel, elle peut faire avoir la croix à Thuillier. Pendant que vous vous mettrez sous les armes, je vais faire un doigt de cour à Céleste, et nous causerons en voiture.

La Peyrade avait vu, dans le salon, Céleste et Félix Phellion. Flavie avait tant de confiance en sa fille qu'elle l'avait laissée avec le jeune

professeur. Depuis le grand succès obtenu dans la matinée, Théodose sentait la nécessité de commencer à s'adresser à Céleste. L'heure de brouiller les deux amants était venue, il n'hésita point à clouer son oreille à la porte du salon avant d'y entrer, afin de savoir quelle lettre ils épelaient de l'alphabet de l'amour, et il fut convié, pour ainsi dire, à commettre ce crime domestique, en comprenant par quelques éclats de voix qu'ils se querellaient. L'amour, selon l'un de nos poëtes, est un privilége que deux êtres se donnent, de se faire réciproquement beaucoup de chagrin à propos de rien.

Une fois Félix élu dans son cœur pour le compagnon de sa vie, Céleste eut le désir moins de l'étudier que de s'unir à lui par cette communion du cœur qui est le commencement de toutes les affections, et qui, chez les esprits jeunes, amène un examen involontaire. La querelle à laquelle Théodose allait prêter l'oreille prenait sa source dans un dissentiment profond survenu depuis quelques jours entre le mathématicien et Céleste.

Cette enfant, le fruit moral de l'époque pendant laquelle madame Colleville essaya de se

repentir de ses fautes, était d'une piété solide ; elle appartenait au vrai troupeau des fidèles, et chez elle le catholicisme absolu, tempéré par la mysticité qui plaît tant aux jeunes âmes, était une poésie intime, une vie dans la vie. Les jeunes filles partent de là pour devenir des femmes excessivement légères ou des saintes. Mais, pendant cette belle période de leur jeunesse, elles ont dans le cœur un peu d'absolutisme; dans leurs idées elles ont toujours devant les yeux l'image de la perfection, et tout doit être céleste, angélique ou divin pour elles. En dehors de leur idéal, rien n'existe, tout est boue et souillure. Cette idée fait alors rejeter beaucoup de diamants à paille par des filles qui, femmes, adorent des strass.

Or, Céleste avait reconnu non pas l'irréligion, mais l'indifférence de Félix en matière de religion. Comme la plupart des géomètres, des chimistes, des mathématiciens et des grands naturalistes, il avait soumis la religion au raisonnement : il y reconnaissait un problème insoluble comme la quadrature du cercle. Déiste *in petto*, il restait dans la religion de la majorité des Français, sans y atta-

cher plus d'importance que la loi nouvelle éclose en juillet. Il fallait Dieu dans le ciel, comme un buste de roi sur un socle à la mairie. Félix Phellion, digne fils de son père, n'avait pas mis le plus léger voile sur sa conscience ; il y laissait lire par Céleste avec la candeur, avec la distraction d'un chercheur de problèmes, et la jeune fille mêlait la question religieuse à la question civile ; elle professait une profonde horreur pour l'athéisme, son confesseur lui disait que le déiste est le cousin germain de l'athée.

— Avez-vous pensé, Félix, à faire ce que vous m'avez promis? demanda Céleste aussitôt que madame Colleville les eut laissés seuls.

— Non, ma chère Céleste, répondit Félix.

— Oh! manquer à ses promesses! s'écria-t-elle doucement.

— Il s'agissait d'une profanation, dit Félix. Je vous aime tant, et d'une tendresse si peu ferme contre vos désirs, que j'ai promis une chose contraire à ma conscience. La conscience, Céleste, est notre trésor, notre force, notre appui. Comment vouliez-vous que j'allasse dans une église me mettre aux genoux

d'un prêtre en qui je ne vois qu'un homme?... Vous m'eussiez méprisé, si je vous avais obéi.

— Ainsi, mon cher Félix, vous ne voulez pas aller à l'église?... dit Céleste en jetant à celui qu'elle aimait un regard trempé de larmes. Si j'étais votre femme, vous me laisseriez aller seule là... Vous ne m'aimez pas comme je vous aime!... car jusqu'à présent j'ai dans le cœur, pour un athée, un sentiment contraire à ce que Dieu veut de moi!...

— Un athée! s'écria Félix Phellion. Oh! non. Écoutez, Céleste... Il y a certainement un Dieu, j'y crois, mais j'ai de lui de plus belles idées que n'en ont vos prêtres; je ne le rabaisse pas jusqu'à moi, je tente de m'élever jusqu'à lui... J'écoute la voix qu'il a mise en moi, que les honnêtes gens appellent la conscience, et je tâche de ne pas obscurcir les divins rayons qui m'arrivent. Aussi ne nuirai-je jamais à personne, et ne ferai-je jamais rien contre les commandements de la morale universelle, qui fut la morale de Confucius, de Moïse, de Pythagore, de Socrate, comme celle de Jésus-Christ... Je resterai par-devant Dieu; mes actions seront mes prières; je ne mentirai jamais, ma parole sera sacrée, et jamais je ne

ferai rien de bas ni de vil... Voilà les enseignements que je tiens de mon vertueux père, et que je veux léguer à mes enfants. Tout le bien que je pourrai faire, je l'accomplirai, même dussé-je en souffrir. Que demandez-vous de plus à un homme?...

Cette profession de foi de Phellion fit douloureusement hocher la tête à Céleste.

— Lisez attentivement, dit-elle, l'*Imitation de Jésus-Christ!*... Essayez de vous convertir à la sainte Église catholique, apostolique et romaine, et vous reconnaîtrez combien vos paroles sont absurdes... Écoutez, Félix; le mariage n'est pas, selon l'Église, une affaire d'un jour, la satisfaction de nos désirs, il est fait pour l'éternité... Comment! nous serions unis la nuit et le jour, nous devrions faire une seule chair, un seul verbe, et nous aurions dans notre cœur deux langages, deux religions, une cause de dissentiment perpétuel! Vous me condamneriez à des pleurs que je vous cacherais sur l'état de votre âme; je pourrais m'adresser à Dieu, quand je verrais incessamment sa droite armée contre vous!... Votre sang de déiste et vos convictions pourraient animer mes enfants!... Oh! mon Dieu! com-

bien de malheurs pour une épouse!... Non, ces idées sont intolérables... Oh! Félix, soyez de ma foi, car je ne puis être de la vôtre! Ne mettez pas des abîmes entre nous. Si vous m'aimiez, vous auriez déjà lu l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Les Phellion, enfants du *Constitutionnel*, n'aimaient pas l'esprit prêtre; Félix eut l'imprudence de répondre à cette espèce de prière échappée du fond d'une âme ardente :

— Vous répétez, Céleste, une leçon de votre confesseur, et rien n'est plus fatal au bonheur, croyez-moi, que l'intervention des prêtres dans les ménages...

— Oh! s'écria Céleste indignée, et que l'amour seul avait inspirée, vous n'aimez pas!... La voix de mon cœur ne va pas au vôtre! Vous ne m'avez pas comprise, car vous ne m'avez pas entendue, et je vous pardonne, car vous ne savez ce que vous dites.

Elle s'enveloppa dans un silence superbe, et Félix alla battre du tambour avec les doigts sur une vitre de la fenêtre : musique familière de ceux qui se livrent à des réflexions poignantes. Félix, en effet, se posait ces singulières et délicates questions de conscience Phellion :

« Céleste est une riche héritière, et en cédant, contre la voix de la religion naturelle, à ses idées, j'aurais en vue de faire un mariage avantageux : acte infâme. Je ne dois pas, comme père de famille, laisser les prêtres avoir la moindre influence chez moi ; si je cède aujourd'hui, je fais un acte de faiblesse qui sera suivi de beaucoup d'autres également pernicieux à l'autorité du père et du mari. Tout cela n'est pas digne d'un philosophe. »

Et il revint vers sa bien-aimée.

— Céleste, je vous en supplie à genoux, ne mêlons pas ce que la loi, dans sa sagesse, a séparé. Nous vivons pour deux mondes, la société et le ciel. A chacun sa voie pour faire son salut; mais quant à la société, n'est-ce pas obéir à Dieu que d'en observer les lois ? Le Christ a dit : « Rendez à César ce qui appartient à César. » César est le monde politique. Oublions cette petite querelle !

— Une petite querelle !... s'écria la jeune enthousiaste. Je veux que vous ayez mon cœur comme je veux avoir tout le vôtre, et vous en faites deux parts !... N'est-ce pas le malheur? Vous oubliez que le mariage est un sacrement...

— Votre prêtraille vous tourne la tête, s'écria le mathématicien impatienté.

— M. Phellion, dit Céleste en l'interrompant vivement, assez sur ce sujet!

·Ce fut sur ce mot que Théodose jugea nécessaire d'entrer, et trouva Céleste pâle et le jeune professeur inquiet comme un amant qui vient d'irriter sa maîtresse.

— J'ai entendu le mot « assez! »... Il y avait donc trop?... reprit-il en regardant tour à tour Céleste et Félix.

— Nous parlions religion.., répondit Félix, et je disais à mademoiselle combien l'influence religieuse était funeste au sein des ménages...

— Il ne s'agissait pas de cela, monsieur, dit aigrement Céleste, mais de savoir si le mari et la femme peuvent ne faire qu'un seul cœur quand l'un est athée et l'autre catholique.

— Est-ce qu'il y a des athées?... s'écria Théodose en donnant des marques d'une profonde stupéfaction. Est-ce qu'une catholique peut épouser un protestant? Mais il n'y a de salut possible pour deux époux qu'en ayant une conformité parfaite en fait d'opinions reli-

gieuses !... Moi qui suis, à la vérité, du Comtat, et d'une famille qui compte un pape dans ses ancêtres, car nos armes sont de *gueules à clef d'argent*, et nous avons pour supports un moine tenant une église et un pèlerin tenant un bourdon d'or, avec ces mots : *J'ouvre et je ferme*, pour devise, je suis là-dessus d'un absolutisme féroce. Mais aujourd'hui, grâce au système d'éducation moderne, il ne semble pas extraordinaire d'agiter de semblables questions! Moi, disais-je, je n'épouserais pas une protestante, eût-elle des millions... et quand même je l'aimerais à en perdre la raison! On ne discute pas la foi. *Una fides, unus Dominus*, voilà ma devise en politique.

— Vous entendez!... s'écria triomphalement Céleste en regardant Félix Phellion.

— Je ne suis pas un dévot, reprit la Peyrade; je vais à la messe à six heures du matin, quand on ne me voit pas; je fais maigre le vendredi; je suis, enfin, un fils de l'Église, et je n'entreprendrais rien de sérieux sans m'être mis en prière, à la vieille mode de nos ancêtres. Personne ne s'aperçoit de ma religion... A la révolution de 1789, il s'est passé dans ma famille un fait qui nous a tous atta-

chés plus étroitement encore que par le passé à notre sainte mère l'Église. Une pauvre demoiselle de la Peyrade de la branche aînée, qui possède le petit domaine de la Peyrade, car nous sommes, nous, Peyrade des Canquoëlle, mais les deux branches héritent l'une de l'autre ; cette demoiselle épousa, six ans avant la révolution, un avocat qui, selon la mode du temps, était voltairien, c'est-à-dire incrédule, ou déiste, si vous voulez. Il donna dans les idées révolutionnaires et il abonda dans les gentillesses que vous savez, le culte de la déesse Raison. Il vint dans notre pays imbu, fanatique de la Convention. Sa femme était très-belle ; il la força de jouer le rôle de la Liberté ; la pauvre infortunée est devenue folle... Elle est morte folle ! Eh bien ! par le temps qui court, nous pouvons revoir 1793.

Cette histoire, forgée à plaisir, fit une telle impression sur l'imagination neuve et fraîche de Céleste, qu'elle se leva, salua les deux jeunes gens et se retira dans sa chambre.

— Ah ! monsieur, qu'avez-vous dit là !... s'écria Félix, atteint au cœur par le regard froid que Céleste venait de lui jeter en affectant une profonde indifférence. Elle se croit

déjà transformée en déesse de la Raison.

— De quoi s'agissait-il donc? demanda Théodose.

— De mon indifférence en matière de religion.

— La grande plaie du siècle, répondit Théodose d'un air grave.

— Me voici, dit madame Colleville en se montrant habillée avec goût. Mais qu'a donc ma pauvre fille? elle pleure...

— Elle pleure, madame!... s'écria Félix; dites-lui, madame, que je vais me mettre à étudier l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Et Félix descendit avec Théodose et Flavie, à qui l'avocat serrait le bras de manière à lui faire comprendre que, dans la voiture, il lui expliquerait la démence du jeune savant.

Une heure après, madame Colleville et Céleste, Colleville et Théodose, entraient chez les Thuillier et venaient dîner avec eux. Théodose et Flavie avaient entraîné Thuillier dans le jardin, et Théodose lui dit :

— Bon ami, tu auras la croix dans huit jours. Tiens, cette chère amie va te raconter notre visite à madame la comtesse du Bruel...

Et Théodose quitta Thuillier en voyant Desroches amené par mademoiselle Thuillier; il alla, poussé par un affreux et glacial pressentiment, au-devant de l'avoué.

— Mon cher maître, dit Desroches à l'oreille de Théodose, je viens voir si vous pouvez vous procurer 25,000 francs, plus 2,680 francs 60 centimes pour les frais.

— Vous êtes l'avoué de Cérizet?... s'écria l'avocat.

— Il a remis les pièces à Louchard, et vous savez ce qui vous attend, après une arrestation. Cérizet a-t-il tort de vous croire vingt-cinq mille francs dans votre secrétaire? Vous les lui avez offerts, il trouve assez naturel de ne pas les laisser chez vous...

— Je vous remercie de votre démarche, mon cher maître, dit Théodose, et j'ai prévu cette attaque...

— Entre nous, répondit Desroches, vous l'avez joliment berné... Le drôle ne recule devant rien pour se venger, car il perd tout, si vous voulez jeter la robe aux orties et aller en prison...

— Moi! s'écria Théodose, je paye!... Mais, il y a encore cinq acceptations de cha-

cune cinq mille francs : qu'en compte-t-il faire?...

— Oh! après l'affaire de ce matin je ne puis rien vous dire; mais mon client est un chien fini, galeux, et il a bien ses petits projets...

— Voyons, Desroches, dit Théodose en prenant le roide et sec Desroches par la taille, les pièces sont-elles encore chez vous?...

— Voulez-vous payer?

— Oui, dans trois heures.

— Eh bien! soyez chez moi à neuf heures, je recevrai vos fonds et vous remettrai les titres; mais à neuf heures et demie, ils seront chez Louchard...

— Eh bien! à ce soir, neuf heures..., dit Théodose.

— A neuf heures, répondit Desroches, dont le regard avait embrassé toute la famille alors réunie dans le jardin.

Céleste, les yeux rouges, causait avec sa marraine, Colleville et Brigitte, Flavie et Thuillier, sur les marches du large perron par lequel on montait du jardin dans la salle d'entrée. Desroches dit à Théodose qui l'avait reconduit jusque-là :

— Vous pouvez bien payer vos lettres de change.

D'un seul coup d'œil Desroches avait reconnu les immenses travaux de l'avocat.

XXI

UNE CLIENTE A CÉRIZET.

Le lendemain matin, au petit jour, Théodose allait chez le banquier des petits métiers voir l'effet qu'avait produit sur son ennemi le payement accompli ponctuellement la veille, et faire encore une tentative pour se débarrasser de ce taon.

Il trouva Cérizet debout, en conférence avec une femme, et il en reçut une espèce d'invitation impérative de rester à distance, afin de ne pas troubler leur entretien. L'avocat fut donc

réduit à des conjectures sur l'importance de cette femme, importance dont déposait l'air soucieux du prêteur à la petite semaine. Théodose eut un pressentiment, excessivement vague d'ailleurs, que l'objet de cette conférence allait influer sur les dispositions de Cérizet, car il lui voyait dans la physionomie ce changement complet que produit l'espérance.

— Mais, ma chère maman Cardinal!...

— Oui, mon brave monsieur...

— Que voulez-vous?...

— Il faut se décider...

Ces commencements où ces fins de phrases étaient les seules lueurs que la conversation animée et tenue à voix basse, d'oreille à bouche, de bouche à oreille, faisait jaillir sur le témoin immobile, dont l'attention se fixa sur madame Cardinal.

Madame Cardinal était une des premières pratiques de Cérizet, elle revendait de la marée. Si les Parisiens connaissent ces sortes de créations particulières à leur terroir, les étrangers n'en soupçonnent pas l'existence, et la mère Cardinal, en style technologique, méritait tout l'intérêt qu'elle excitait chez l'avocat. On rencontre tant de femmes de ce genre dans

les rues, que le promeneur n'y fait guère plus d'attention qu'aux trois mille tableaux d'une exposition. Mais là, dans cette excursion, la Cardinal avait toute la valeur d'un chef-d'œuvre isolé, car elle était le type complet de son genre.

Elle était montée sur des sabots crottés ; mais ses pieds, soigneusement enveloppés de chaussons, étaient encore protégés par de bons gros bas drapés. Sa robe d'indienne, enrichie d'un falbala de boue, portait l'empreinte de la bretelle qui retient l'éventaire, en coupant par derrière la taille un peu bas. Son principal vêtement était un châle dit *cachemire en poil de lapin*, dont les deux bouts se nouaient au-dessus de sa *tournure*, car il faut bien employer le mot du beau monde pour exprimer l'effet que produisait la pression de la bretelle transversale sur ses jupes, qui se relevaient en forme de chou. Une rouennerie grossière, qui servait de fichu, laissait voir un cou rouge et rayé comme le bassin de la Villette quand on y a patiné. Sa coiffure était un foulard de soie jaune, tortillé d'une façon assez pittoresque.

Courte et grosse, d'un teint riche en cou-

leur, la mère Cardinal devait boire son petit coup d'eau-de-vie le matin. Elle avait été belle. La Halle lui reprochait, dans son langage à figures hardies, d'avoir fait plus d'une journée la nuit. Son organe, pour se mettre au diapason d'une conversation honnête, était obligé d'étouffer le son, comme cela se fait dans une chambre de malade ; mais alors il sortait épais et gras de ce gosier habitué à lancer jusqu'aux profondeurs des mansardes les noms du poisson de chaque saison. Son nez à la Roxelane, sa bouche assez bien dessinée, ses yeux bleus, tout ce qui fit jadis sa beauté se trouvait enseveli dans les plis d'une graisse vigoureuse, où se trahissaient les habitudes de la vie en plein air. Le ventre et les seins se recommandaient par une ampleur à la Rubens.

— Et voulez-vous que je couche sur la paille ?... dit-elle à Cérizet. Que me font, à moi, les Toupillier !... Suis-je pas une Toupillier ?... Où voulez-vous qu'on les fiche, les Toupillier ?...

Cette sauvage sortie fut réprimée par Cérizet, qui dit à la revendeuse un de ces *chut !* prolongés auxquels obéissent tous les conspirateurs.

— Eh bien! allez voir ce qu'il en est, et revenez, dit Cérizet en poussant la femme vers la porte et lui disant là quelques mots à l'oreille.

— Eh bien! mon cher ami, dit Théodose à Cérizet, tu as ton argent?

— Oui, répondit Cérizet, nous avons mesuré nos griffes, elles sont de la même dureté, de la même longueur, de la même force... Après?

— Dois-je dire à Dutocq que tu as reçu hier vingt-cinq mille francs?

— Oh! mon cher ami, pas un mot... si tu m'aimes! s'écria Cérizet.

— Écoute, reprit Théodose, il faut que je sache une bonne fois ce que tu veux. J'ai l'intention formelle de ne pas rester vingt-quatre heures sur le gril où vous m'avez mis. Que tu roues Dutocq, cela m'est parfaitement indifférent; mais je veux que nous nous entendions... C'est une fortune, vingt-cinq mille francs, car tu dois avoir à toi dix mille francs gagnés dans ton commerce, et c'est de quoi devenir honnête homme. Cérizet, si tu me laisses tranquille, si tu ne m'empêches pas de devenir le mari de mademoiselle Colleville, je serai quelque chose comme avocat du roi à

Paris ; tu ne saurais mieux faire que de t'assurer une protection dans cette sphère.

— Voici mes conditions, elles ne souffrent pas de discussion ; c'est à prendre ou à laisser. Tu me feras avoir la maison Thuillier à titre de principal locataire par un bail de dix-huit ans, et je te remettrai une des cinq autres lettres de change acquittée. Tu ne me trouveras plus sur ton chemin, tu auras affaire à Dutocq pour les quatre autres... Tu m'as mis dedans, Dutocq n'est pas de force à lutter contre toi...

— Je consens à cela, si tu veux donner quarante-huit mille francs de loyer de la maison, la dernière année d'avance, et faire partir le bail du mois d'octobre prochain.

— Oui, mais je ne donnerai que quarante-trois mille francs d'argent, ta lettre de change fera les quarante-huit. J'ai bien vu la maison, je l'ai étudiée, ça me va.

— Une dernière condition, dit Théodose : tu m'aideras contre Dutocq ?

— Non, répondit Cérizet, il est assez cuit par toi, sans que j'aille encore lui donner des coups de lardoire ; il rendrait tout son jus. Faut de la raison. Ce pauvre homme ne sait comment payer les derniers quinze mille francs

de sa charge, et c'est bien assez pour toi de savoir qu'avec quinze mille francs tu peux racheter tes titres.

— Eh bien ! donne-moi quinze jours pour te faire ton bail...

— Pas plus tard que jusqu'à lundi prochain ! Mardi, ta lettre de change de cinq mille francs sera chez Louchard, à moins que tu ne payes lundi, ou que Thuillier ne m'ait accordé le bail.

— Eh bien ! lundi, soit !... dit Théodose. Sommes-nous amis ?...

— Nous le serons lundi, répondit Cérizet.

— Eh bien ! à lundi ; tu me payeras à dîner, dit en riant Théodose.

— Au Rocher de Cancale, si j'ai le bail. Dutocq en sera... nous rirons... Il y a bien longtemps que je n'ai ri...

Théodose et Cérizet se donnèrent une poignée de main, en se disant réciproquement :

— A bientôt !

Cérizet ne s'était pas si promptement calmé sans raison. D'abord, selon le mot de Desroches, « la bile ne facilite pas les affaires, » et l'usurier en avait trop bien senti la justesse pour ne pas froidement se résoudre à tirer

parti de sa position, et à *juguler* (le mot technique) le rusé Provençal.

— C'est une revanche à prendre, lui dit Desroches, et vous tenez ce garçon-là... Voyez à en extraire la quintessence.

Or, depuis dix ans, Cérizet avait vu plusieurs personnes enrichies par le métier de principal locataire. Le principal locataire est, à Paris, aux propriétaires de maisons ce que sont les fermiers aux possesseurs de terres. Tout Paris a vu l'un de ses plus célèbres tailleurs, bâtissant à ses frais, sur le fameux emplacement de Frascati, l'immeuble le plus somptueux, et donnant, comme principal locataire, cinquante mille francs de loyer de cette maison, qui, après dix-neuf ans de bail, doit rester au propriétaire du terrain. Malgré les frais de construction, qui ont été d'environ sept cent mille francs, les dix-neuf années de bail présenteront, en fin de compte, de très-beaux bénéfices.

Cérizet, à l'affût des affaires, avait examiné les chances de gain que pouvait offrir la location de la maison *volée* par Thuillier, disait-il à Desroches, et il avait reconnu la possibilité de la louer plus de soixante mille francs au

bout de six ans. Elle présentait quatre boutiques, deux sur chaque face, car elle occupe un coin du boulevard.

Cérizet espéra gagner une dizaine de mille francs au moins par an, pendant douze ans, sans compter les éventualités, les pots-de-vin donnés à chaque renouvellement de bail par les fonds de commerce qui s'y établiraient, et auxquels il n'accorderait d'abord que six ans de bail. Or, il se proposait de vendre son fonds d'usurier à madame veuve Poiret et à Cadenet pour une dizaine de mille francs ; il en possédait maintenant plus de trente ; ainsi, il se trouvait en possession des moyens de donner l'année d'avance que les propriétaires ont coutume d'exiger, comme garantie, des principaux locataires. Cérizet avait donc passé la nuit la plus heureuse ; il s'était endormi dans un beau rêve, il se voyait en passe de faire un honnête métier, de devenir bourgeois comme Thuillier, comme Minard, comme tant d'autres.

Il renonçait alors à l'acquisition de la maison en construction, rue Geoffroy-Marie. Mais il eut un réveil auquel il ne s'attendait point ; il trouva la Fortune debout, lui versant à flots

ses cornes dorées, dans la personne de madame Cardinal.

Il avait toujours eu des égards pour cette femme, et il lui promettait, depuis un an surtout, la somme nécessaire pour acheter un âne et une petite charrette, afin qu'elle pût faire son commerce en grand et aller de Paris à la banlieue. Madame Cardinal, veuve d'un fort de la halle, avait une fille unique dont la beauté fut vantée à Cérizet par d'autres commères. Olympe Cardinal était âgée d'environ treize ans, quand, en 1837, Cérizet commença *le prêt* dans le quartier, et, dans un but de libertinage infâme, il eut les plus grandes attentions pour la Cardinal; il l'avait tirée de la plus profonde misère, en espérant faire d'Olympe sa maîtresse; mais, en 1838, la fille avait quitté sa mère, et *faisait* sans doute *la vie*, pour employer l'expression par laquelle le peuple parisien peint l'abus des précieux dons de la nature et de la jeunesse.

Chercher une fille dans Paris, c'est chercher une ablette en Seine, il faut le hasard d'un coup de filet. Ce hasard était venu. La mère Cardinal, qui, pour régaler une commère, l'avait menée au théâtre de Bobino,

avait reconnu dans la jeune première sa fille que le premier comique tenait sous sa domination depuis trois ans. La mère, d'abord assez flattée de voir son héritière en belle robe lamée, coiffée comme une duchesse, ayant des bas à jours, des souliers de satin, et applaudie à son entrée, avait fini par lui crier de sa place : « T'auras de mes nouvelles, assassin de ta mère!... Je saurai si de méchants cabotins ont le droit de venir débaucher des filles de seize ans!... »

Elle voulut guetter sa fille à la sortie, mais la jeune première et le premier comique avaient sans doute sauté par-dessus la rampe, et s'en étaient allés dans le gros du public, au lieu de sortir par la porte du théâtre, où la veuve Cardinal et la mère Mahoudeau, sa bonne amie, firent un tapage infernal, que deux gardes municipaux apaisèrent. Cette auguste institution, devant laquelle les deux femmes abaissèrent le diapason de leur voix, fit observer à la mère qu'à seize ans sa fille avait l'âge du théâtre, et qu'au lieu de crier à la porte après le directeur, elle pouvait le citer à la justice de paix ou à la police correctionnelle, à son choix.

Le lendemain, madame Cardinal se proposait de consulter Cérizet, vu qu'il travaillait à la justice de paix; mais, avant de se rendre à son antre de la rue des Poules, elle avait été foudroyée par le portier de la maison où demeurait le vieux Toupillier, son oncle, lequel, lui avait dit cet homme, n'avait pas deux jours à vivre, étant à toute extrémité.

— Eh bien! que voulez-vous que j'y fasse? avait répondu la veuve Cardinal.

— Nous comptons sur vous, ma chère madame Cardinal; vous ne nous oublierez pas pour le bon avis que nous vous donnons. Voici la chose. Dans les derniers temps, votre pauvre oncle, ne pouvant plus se remuer, à eu confiance en moi pour aller toucher les loyers de sa maison, rue Notre-Dame-de-Nazareth, et les arrérages d'une inscription de rente qu'il a sur le Trésor de dix-huit cents francs...

A cet instant, les yeux de la veuve Cardinal étaient devenus fixes d'errants qu'ils étaient.

— Oui, ma petite, avait repris le sieur Perrache, petit portier bossu, et vu que vous êtes la seule qui pensiez à lui, qui lui portiez de temps en temps du poisson et qui l'alliez voir, peut-être qu'il ferait des dispositions en votre

faveur... Ma femme, dans ces derniers jours-ci, l'a gardé, l'a veillé; elle lui a parlé de vous, mais il ne voulait pas qu'on vous dît qu'il était si malade... Voyez-vous, il est temps de vous montrer. Dame! voilà tout à l'heure deux mois qu'il ne va plus à son affaire.

— Avouez, mon vieux gratte-cuir, avait répondu la mère Cardinal au portier, cordonnier de son état, en allant avec une excessive rapidité vers la rue Honoré-Chevalier, où logeait son oncle dans une affreuse mansarde, qu'il m'aurait bien poussé du poil dans la main avant que je puisse imaginer cela!... Quoi! mon oncle Toupillier riche! le bon pauvre de l'église Saint-Sulpice!

— Ah! avait repris le portier, il se nourrissait bien..., il couchait tous les soirs avec sa bonne amie, une grosse bouteille de vin de Roussillon. Ma femme en a goûté; mais à nous, il nous disait que c'était du vin à six. C'est le marchand de vin de la rue des Canettes qui le lui fournissait.

— Ne parlez pas de tout cela, mon brave, avait dit la veuve Cardinal en se séparant du portier qui venait de lui donner cet avis, j'aurai soin de vous... s'il y a quelque chose.

Ce Toupillier, ancien tambour-major aux gardes françaises, avait passé, deux ans avant 1789, au service de l'Église en devenant suisse de Saint-Sulpice. La révolution l'avait privé de son état, et il était tombé dans une misère effroyable. Il fut alors obligé de prendre la profession de modèle, car il *jouissait* d'un beau physique.

A la renaissance du culte, il reprit la hallebarde; mais, en 1816, il fut destitué, tant à cause de son immoralité que de ses opinions politiques : il passait pour bonapartiste. Néanmoins, comme retraite, on le souffrit à la porte, où il donna de l'eau bénite. Plus tard, une affaire fâcheuse dont nous aurons à parler tout à l'heure lui fit perdre son goupillon; mais, trouvant encore le moyen de se rattacher au sanctuaire, il obtint d'être souffert en qualité de pauvre à la porte de l'église. A cette époque, riche de soixante et douze ans sonnés, il s'en octroya quatre-vingt-seize et commença le métier de centenaire.

Dans tout Paris, il était impossible de trouver une barbe et des cheveux comme ceux de Toupillier. Il marchait courbé presque en deux, il tenait un bâton d'une main tremblot-

tante, une main couverte du lichen qui se voit sur les granits, et il tendait le chapeau classique, crasseux, à larges bords, rapetassé, dans lequel tombaient d'abondantes aumônes. Ses jambes entortillées dans des linges et des haillons traînaient d'effroyables sparteries en dedans desquelles il adaptait d'excellentes semelles en crin. Il se saupoudrait le visage d'ingrédients qui simulaient des taches de maladies graves, des rugosités, et il jouait admirablement la sénilité du centenaire. Il eut cent ans à compter de 1830, et il en avait réellement quatre-vingts. Il était le chef des pauvres, le maître de la place, et tous ceux qui venaient mendier sous les arcades de l'église, à l'abri des persécutions des agents de police et sous la protection du suisse, du bedeau, du donneur d'eau bénite et aussi de la paroisse, lui payaient une espèce de dîme.

Quand, en sortant, un héritier, un marié, quelque parrain, disait : « Voilà pour vous tous, et qu'on ne tourmente personne, » Toupillier, désigné par le suisse son successeur, empochait les trois quarts des dons et ne donnait qu'un quart à ses acolytes, dont le tribut s'élevait à un sou par jour. L'argent et le vin

furent ses deux dernières passions ; mais il régla la seconde et s'adonna tout entier à la première sans négliger son bien-être. Il buvait le soir après dîner, l'église fermée ; il s'endormit pendant vingt ans dans les bras de l'ivresse, sa dernière maîtresse.

Le matin, au jour, il était à son potse avec tous ses moyens. Du matin à son dîner, qu'il allait faire chez le père Lathuile, illustré par Charlet, il rongeait des croûtes de pain pour toute nourriture, et il les rongeait en artiste, avec une résignation qui lui valait d'abondantes aumônes. Le suisse, le donneur d'eau bénite, avec lesquels il s'entendait peut-être, disaient de lui :

— C'est le pauvre de l'église, il a connu le curé Languet, qui a bâti Saint-Sulpice ; il a été vingt ans suisse, avant et après la révolution ; il a cent ans.

Cette petite biographie, connue des dévotes, était la meilleure de toutes les enseignes, et aucun chapeau ne fut mieux achalandé dans tout Paris. Il avait acheté sa maison en 1826, et sa rente en 1830.

D'après la valeur des deux biens, il devait faire 6,000 francs de recettes par an, et les

avoir placés avec une usure semblable à celle de Cérizet, car le prix de la maison fut de 40,000 francs, et la rente coûta 48,000 francs. La nièce, abusée par son oncle, tout aussi bien que les portiers, les petits fonctionnaires de l'église et les âmes dévotes, le croyait plus malheureux qu'elle, et quand elle avait des poissons avancés elle les apportait au pauvre homme.

Elle se jugea donc en droit de tirer parti de ses libéralités et de sa pitié pour un oncle qui devait avoir une foule de collatéraux inconnus, car elle était la troisième et dernière fille Toupillier ; elle avait quatre frères, et son père, commissionnaire à charrette, lui parlait dans son enfance de trois tantes et de quatre oncles, ayant tous des destinées les plus saugrenues.

Après avoir vu le malade, elle avait pris son train de galop pour venir consulter Cérizet en lui apprenant comment elle avait retrouvé sa fille, et les raisons, les objections, les indices qui lui faisaient croire que son oncle Toupillier cachait un tas d'or dans son grabat. La mère Cardinal ne se reconnaissait pas assez forte pour s'emparer de cette succession léga-

lement ou illégalement, et elle était venue se confier à Cérizet.

L'usurier des pauvres, semblable aux égoutiers, trouvait enfin des diamants dans la fange où il barbotait depuis quatre ans en y épiant un de ces hasards qui, dit-on, se rencontrent au milieu de ces faubourgs d'où sortent quelques héritières en sabots. Tel était le secret de sa mansuétude avec l'homme de qui la ruine était jurée. On peut imaginer son anxiété en attendant le retour de la veuve Cardinal, à qui ce profond ourdisseur de trames ténébreuses avait donné les moyens de vérifier ses soupçons sur l'existence du trésor, en lui promettant un succès complet, si elle voulait s'en remettre à lui du soin de recueillir cette moisson. Il n'était pas homme à reculer devant un crime, surtout quand il voyait chance à le faire commettre par autrui, tout en s'appliquant les bénéfices. Il achetait alors la maison de la rue Geoffroy-Marie, et il se voyait enfin bourgeois de Paris, capitaliste en état d'entreprendre de belles affaires.

XXII

DES DIFFICULTÉS QUI SE RENCONTRENT DANS LE VOL LE PLUS FACILE.

— Mon Benjamin, dit la revendeuse de marée, abordant Cérizet d'un visage enflammé aussi bien par la cupidité que par la rapidité de la course, mon oncle couche sur plus de 100,000 francs d'or !... et je suis certaine que les Perrache, sous couleur de le soigner, ont reluqué le magot.

— Partagée entre quarante héritiers, dit Cérizet, cette fortune ne donnerait pas grand'-

chose à chacun. Écoutez, mère Cardinal! j'épouse votre fille : donnez-lui l'or de votre oncle, et je vous laisserai la rente et la maison en usufruit.

— Nous ne courons aucun risque?

— Aucun.

— C'est fait, dit madame veuve Cardinal en tôpant dans la main de son futur gendre. Six mille livres de rente : la belle vie!

— Et un gendre comme moi donc! ajouta Cérizet.

— Je serai bourgeoise de Paris! s'écria la Cardinal.

— Maintenant, reprit Cérizet après une pause pendant laquelle le gendre et la belle-mère s'embrassèrent, je dois aller étudier le terrain. Ne quittez plus la place : vous annoncerez au portier que vous attendez un médecin. Le médecin, ce sera moi, et n'ayez pas l'air de me connaître.

— Es-tu fûté, gros drôle! dit la mère Cardinal en donnant une tape sur le ventre de Cérizet en façon d'adieu.

Une heure après, Cérizet, vêtu tout en noir, déguisé par une perruque rousse et par une physionomie artistement dessinée, arriva rue

Honoré-Chevalier, en cabriolet de régie. Il demanda au portier-cordonnier de lui indiquer le logement d'un pauvre nommé Toupillier.

— Monsieur, dit le portier, est le médecin qu'attend madame Cardinal ?

Cérizet avait sans doute réfléchi à la gravité de ce rôle, car il évita de répondre.

— C'est par ici dit-il? en se dirigeant au hasard vers un des côtés de la cour.

— Non, monsieur, répondit le sieur Perrache, qui le conduisit à un escalier de service menant à la mansarde occupée par le pauvre. Restait au curieux concierge la ressource de questionner le cocher de cabriolet, et nous le laisserons occupé à poursuivre son enquête de ce côté.

La maison où demeurait Toupillier est une de celles qui sont sujettes à perdre la moitié de leur profondeur en vertu du plan d'alignement, car la rue Honoré-Chevalier est une des plus étroites du quartier Saint-Sulpice. Le propriétaire, auquel la loi défendait d'élever de nouveaux étages ou de réparer, étant obligé de louer cette bicoque dans l'état où il l'avait achetée, ce bâtiment excessivement laid sur la

rue se composait d'un premier étage surmonté de mansardes au-dessus d'un rez-de-chaussée et d'un petit corps de logis en équerre sur chaque côté. La cour se terminait par un jardin planté d'arbres qui dépendait de l'appartement du premier étage. Ce jardin, séparé de la cour par une grille, aurait permis à un propriétaire riche de vendre à la ville la maison et de la rebâtir sur l'emplacement de la cour; mais tout le premier étage était loué par un bail de dix-huit ans à un personnage mystérieux sur lequel ni la police officielle du portier ni la curiosité des autres locataires n'avaient pu trouver à mordre.

Ce locataire, alors âgé de soixante-six ans, avait, en 1829, fait adapter un escalier à la fenêtre du corps de logis en retour qui donnait sur le jardin pour y descendre et s'y promener sans passer par la cour. La moitié du rez-de-chaussée à gauche était occupée par un brocheur qui, depuis dix ans, avait transformé les remises et les écuries en ateliers, et l'autre moitié par un relieur. Le relieur et le brocheur occupaient chacun la moitié des mansardes sur la rue. Les mansardes au-dessous d'un des corps de logis en retour dépen-

daient de l'appartement du mystérieux personnage. Enfin Toupillier payait cent francs pour le grenier qui couronnait l'autre petit corps de logis à gauche et où l'on montait par un escalier qu'éclairaient des jours de souffrance. La porte cochère offrait ce renfoncement circulaire indispensable dans une rue étroite où deux voitures ne peuvent se rencontrer.

Cérizet prit une corde qui servait de rampe pour gravir l'espèce d'échelle menant à la chambre où se mourait le centenaire ; dans cette chambre l'attendait l'affreux spectacle d'une misère jouée.

A Paris, tout ce qui se fait exprès est admirablement réussi. Les pauvres, en ceci, sont aussi forts que les boutiquiers pour leurs étalages ; que les faux riches qui veulent obtenir du crédit.

Le plancher n'avait jamais été balayé ; les carreaux disparaissaient sous une espèce de litière composée d'ordures, de poussière, de boue séchée et de tout ce que jetait Toupillier. Un mauvais poêle de fonte dont le tuyau se rendait dans le trumeau d'une cheminée condamnée était le meuble le plus apparent de ce taudis ; au fond d'une alcôve était placé un lit

dit en tombeau, à pentes et à bonnes grâces en serge verte dont les vers avaient fait de la dentelle. La fenêtre, presque aveugle, avait sur ses vitres comme une taie de crasse qui dispensait d'y mettre des rideaux. Les murs, blanchis à la chaux, offraient au regard une teinte fuligineuse due au charbon et aux mottes que le pauvre brûlait dans son poêle. Sur la cheminée il y avait un pot à eau ébréché, deux bouteilles et une assiette fêlée. Une mauvaise commode vermoulue contenait le linge et les habits propres ; le mobilier consistait en une table de nuit de l'espèce la plus vulgaire ; une table valant quarante sous, et deux chaises de cuisine presque dépaillées. Le costume si pittoresque du centenaire pendait accroché à un clou, et au bas, les informes sparteries qui lui servaient de souliers, son bâton prestigieux et son chapeau formaient une espèce de panoplie de la misère.

En entrant, Cérizet embrassa d'un coup d'œil rapide le vieillard. Sa tête reposait sur un oreiller brun de crasse sans taie, et son profil anguleux, pareil à celui que, dans le dernier siècle, des graveurs se sont amusés à faire avec des paysages à roches menaçantes,

se dessinait en noir sur le fond vert des rideaux. Toupillier, homme de près de six pieds, regardait fixement un objet idéal au pied de son lit ; il ne remua point en entendant grogner la lourde porte, armée de fer et à forte serrure, qui fermait solidement son domicile.

— A-t-il sa connaissance? dit Cérizet, devant lequel la Cardinal recula, car elle ne le reconnut qu'à la voix.

— A peu près, dit madame Cardinal.

— Venez, dit Cérizet, sur l'escalier, pour qu'il ne puisse pas nous entendre. Voici comment nous nous y prendrons, ajouta-t-il en parlant à l'oreille de sa future belle-mère. Il est faible, mais il n'a pas mauvais visage et nous avons bien huit jours devant nous. D'ailleurs, je vais aller chercher un médecin qui nous convienne. Je reviendrai un de ces soirs avec six têtes de pavot. Dans l'état où il est, voyez-vous, une décoction de pavot le plongera dans un profond sommeil. Je vous enverrai un lit de sangle, sous prétexte de vous faire un coucher pour passer les nuits auprès de lui. Nous le transporterons endormi du lit vert sur le lit de sangle, et quand nous aurons

reconnu la somme que contient ce précieux meuble, eh bien ! nous ne manquerons pas de moyens de transport, le médecin nous dira s'il est en état de vivre quelques jours et surtout de tester.

— Mon fils !

— Mais il faut savoir quels sont les habitants de cette baraque; les Perrache peuvent donner l'alarme et, autant de locataires, autant d'espions.

— Bah ! je sais déjà, répondit madame Cardinal, que M. du Portail, le locataire du premier, un petit vieux, a soin d'une folle que j'entends appeler Lydie depuis ce matin par une vieille Flamande nommée Katt [1]. Ce vieillard a pour tout domestique un valet de chambre, un autre vieux appelé Bruno, qui fait tout, excepté la cuisine.

— Mais ce relieur et ce brocheur, repartit Cérizet, ça travaille dès le matin. Enfin il faudra voir, ajouta-t-il comme un homme qui n'avait pas encore de plan bien arrêté. Je vais toujours passer à la mairie de votre arrondissement pour avoir l'acte de naissance d'Olympe

[1] Voir *Misères et splendeurs des courtisanes.*

et préparer la publication des bans. De samedi prochain en huit la noce!

— Va-t-il! va-t-il, ce gueux-là! dit la mère Cardinal en poussant de l'épaule ce redoutable gendre.

En descendant, Cérizet fut surpris de voir le petit vieux, ce du Portail, se promenant dans le jardin avec un des personnages les plus importants du gouvernement, le comte Martial de la Roche-Hugon. Il resta dans la cour, examinant cette vieille maison bâtie sous Louis XIV et dont les murs jaunes, quoique en pierre de taille, pliaient comme le vieux Toupillier; il regardait les deux ateliers et y comptait les ouvriers. Cette maison était silencieuse comme un cloître. Observé lui-même, Cérizet s'en alla, pensant à toutes les difficultés que présentait l'extraction de la somme cachée par le moribond, quoiqu'elle fût sous un petit volume.

« Enlever cela pendant la nuit, se disait-il, les portiers sont aux aguets, et, le jour, on sera vu par vingt personnes... On porte assez difficilement 25,000 francs d'or sur soi. »

Les sociétés ont deux termes de perfection : le premier est l'état d'une civilisation où la

morale, également infusée, ne permet pas même l'idée du crime : les jésuites arrivaient à ce terme sublime qu'a présenté l'Église primitive ; le second est l'état d'une autre civilisation où la surveillance des citoyens les uns sur les autres rend le crime impossible. Le terme que cherche la société moderne est celui où un méfait offre de telles difficultés, qu'il faut véritablement ne pas raisonner pour essayer de le commettre. En effet, aucune des iniquités que la loi n'atteint pas ne reste réellement impunie, et le jugement social est plus sévère encore que celui des tribunaux. Qu'on supprime sans témoins un testament, comme Minoret, le maître de poste de Nemours, ce crime est traqué par l'espionnage de la vertu comme un vol est observé par la police. Aucune indélicatesse ne passe inaperçue, et partout où il y a lésion, la marque reste saisissable. On ne peut pas plus faire disparaître les choses que les hommes, tant, à Paris surtout, les objets sont numérotés, les maisons gardées, les rues observées, les places espionnées. Pour vivre à l'aise, le délit veut une sanction comme celle de la Bourse, comme celle donnée par les clients de Cérizet, qui ne se plaignaient pas

et qui eussent tremblé de ne pas trouver leur écorcheur à sa cuisine, le mardi.

— Eh bien, mon cher monsieur, dit la portière en allant au-devant de Cérizet, comment va-t-il, cet ami de Dieu, ce pauvre homme?...

— Je ne suis pas médecin, répondit Cérizet, qui décidément déclinait le rôle, je suis l'homme d'affaires de madame Cardinal; je viens de lui conseiller de se faire faire un lit pour être à portée jour et nuit de donner des soins à son oncle, mais peut-être faudrait-il une garde.

— Je puis bien en servir, dit madame Perrache, j'ai gardé des femmes en couches.

— Eh bien, nous verrons, dit Cérizet, j'arrangerai cela... Qui donc avez-vous pour locataire du premier?

— M. du Portail... Oh! voilà trente ans qu'il loge ici; c'est un rentier, monsieur, un vieillard bien respectable... Vous savez, les rentiers, ils vivent de leurs rentes... Il a été dans les affaires. Voilà bientôt onze ans qu'il essaye de rendre la raison à la fille d'un de ses amis, mademoiselle Lydie de la Peyrade. Elle est bien soignée, allez, et par les deux plus fameux médecins, et ce matin encore il y a *évu*

une consultation... Mais jusqu'ici rien n'a pu la guérir, et même qu'il faut la garder de près, car, des fois, elle se relève la nuit.

— Mademoiselle Lydie de la Peyrade! s'écria Cérizet, et vous êtes bien sûre du nom?

— Madame Katt, sa gouvernante, qui fait aussi le peu de cuisine de la maison, me l'a dit mille fois, quoique en général ni M. Bruno, le domestique, ni madame Katt, ne causent. C'est parler à des murailles que de vouloir en obtenir des renseignements... Voilà vingt ans que nous sommes portiers, nous n'avons jamais rien su de M. du Portail. Bien mieux, mon cher monsieur, il est propriétaire de la petite maison à côté; vous voyez la porte bâtarde? eh bien! il peut sortir à sa fantaisie et recevoir du monde par là, sans que nous en sachions rien. Notre propriétaire n'est pas plus avancé que nous là-dessus; quand on sonne à la porte bâtarde, c'est M. Bruno qui va ouvrir...

— Ainsi, dit Cérizet, vous n'avez pas vu passer le monsieur avec qui ce vieux cachotier est en train de causer?

— Tiens, mais non!...

— C'est la fille de l'oncle à Théodose, se dit

Cérizet en remontant en cabriolet. Du Portail serait-il le protecteur qui, dans le temps, a envoyé 2,500 francs à mon drôle?... Si je faisais parvenir une lettre anonyme à ce petit vieux pour l'avertir du danger que 25,000 fr. de lettres de change font courir à monsieur l'avocat ?

Une heure après, un lit de sangle complet arriva pour madame Cardinal, à qui la curieuse portière offrit ses services pour lui donner à manger.

— Voulez-vous voir M. le curé ? dit la mère Cardinal à son oncle.

Elle avait remarqué que l'arrivée du lit le tirait de sa somnolence.

— Je veux du vin, répondit le pauvre.

— Comment vous trouvez-vous, père Toupillier? demanda madame Perrache, intervenant de sa voix la plus câline.

— Je vous dis que je veux du vin, répéta le bonhomme avec une énergique insistance qu'on n'aurait pas attendue de sa faiblesse.

— C'est à savoir si ça vous est bon, *nononcle*, dit la Cardinal d'un ton caressant. Faudrait attendre l'idée du médecin.

— Des médecins ! j'en veux pas, s'écria

Toupillier; et vous, qu'est-ce que vous faites ici? Je n'ai besoin de personne.

— Bon oncle, je venais savoir si quelque chose pourrait vous ragoûter; j'ai de la limande bien fraîche : hein! une *tite* limande sur le plat avec un filet de citron?

— Il est propre, votre poisson, répondit Toupillier, une vraie pourriture! Le dernier que vous m'avez apporté, il y a plus de six semaines, est encore dans la commode, vous pouvez le reprendre.

— Dieu! c'est ingrat, ces malades! dit la Cardinal parlant bas à la dame Perrache.

En même temps, pour faire acte de sollicitude, elle arrangea l'oreiller sous la tête du malade en disant :

— Là, *nononcle;* n'est-ce pas que nous sommes mieux comme ça?

— Laissez-moi tranquille, hurla Toupillier avec colère, je veux être seul; du vin! et fichez-moi la paix!

— Ne vous fâchez pas, petit oncle, on va vous en chercher de ce vin!

— Du vin à six, rue des Canettes! cria le pauvre.

— Oui, reprit la mère Cardinal, mais lais-

sez-moi un peu compter mes espèces. Je veux meubler un peu gentiment votre cave. Tiens, un oncle c'est un second père, et on ne doit rien regarder pour lui !

En même temps, s'asseyant, les jambes écartées, sur une des deux chaises dépaillées, elle déménagea sur son tablier tout le contenu de ses poches : un couteau, sa tabatière, deux reconnaissances du mont-de-piété, des croûtes de pain et force monnaie de billon, dont elle finit par extraire quelques pièces blanches.

Cette exhibition, destinée à constater le dévouement le plus généreux et le plus empressé, resta sans résultat. Toupillier ne parut pas même l'avoir remarquée. Épuisé par la fiévreuse énergie avec laquelle il avait demandé son remède favori, il fit un effort pour changer de position, et, le dos tourné à ses deux gardes-malade, après avoir encore murmuré : « Du vin ! du vin ! » il ne laissa plus entendre qu'une respiration stertoreuse accusant l'état de la poitrine qui commençait à s'engouer.

— Faut pourtant aller *y* chercher son vin ! dit la Cardinal en réintégrant d'assez mauvaise humeur dans ses poches toute la cargaison qu'elle en avait tirée.

— Si vous ne voulez pas vous déranger, mère Cardinal ?... dit la portière, toujours empressée d'offrir ses services.

La revendeuse eut un moment d'hésitation, mais, pensant qu'il y aurait peut-être quelque lumière à tirer d'une conversation avec le marchand de vin, et d'ailleurs, tant que Toupillier couverait le trésor, la portière pouvant être laissée seule avec lui sans inconvénient :

— Merci ! madame Perrache, dit-elle, vaut autant que je m'habitue à connaître ses fournisseurs.

Après avoir avisé derrière la table de nuit une bouteille crasseuse qui pouvait largement contenir deux litres :

— Nous disons donc rue des Canettes ? demanda-t-elle à la concierge.

— Au coin de la rue Guisarde, répondit la femme Perrache, le sieur Legrelu, un grand bel homme, qui a des gros favoris et pas de cheveux. Puis, baissant la voix : « Son vin à six, vous savez, c'est du Roussillon *première*. D'ailleurs le marchand de vins est au fait ; il suffira de lui insinuer que vous venez pour sa pratique, le pauvre de Saint-Sulpice.

— Faut pas me dire deux fois les choses,

répondit la Cardinal en ouvrant la porte et en faisant une fausse sortie.

— Ah çà ! dit-elle en revenant, quoi donc qu'il brûle dans son poêle, si on avait à chauffer quelque remède ?

— Dame ! répondit la portière, il ne fait déjà pas de grandes provisions pour l'hiver, aujourd'hui que nous sommes en pur été.

— Et pas un poêlon seulement, pas un pot ! continua la Cardinal ; *qué* ménage, bon Dieu ! C'est comme quelque chose pour aller aux provisions : car, enfin, c'est-*t*-honteux que le monde voie tout ce que vous rapportez du marché.

— Je puis vous prêter un cabas, dit la portière toujours empressée et officieuse.

— Merci ! je vais faire l'emplette d'un panier, répondit la marchande de marée, plus occupée de ce qu'il y aurait à déménager de chez le pauvre que de ce qu'il y aurait à y apporter. Doit y avoir dans le voisinage, ajouta-t-elle, un Auvergnat qui vend du bois et du charbon ?

— Au coin de la rue Férou vous trouverez votre affaire : un bel établissement où il y a des bûches peintes en arcade autour de la boutique, qu'on jugerait qu'elles vont vous parler.

— Je vois ça d'ici, dit madame Cardinal.

Avant de sortir définitivement elle eut une hypocrisie d'une grande profondeur. On l'avait vue hésiter à laisser seule la portière auprès du malade :

— Madame Perrache, lui dit-elle, vous ne le quittez pas, ce chéri, que je ne *soye* revenue!...

XXIII

L'ARMOIRE DE FER.

On a pu remarquer que Cérizet, dans l'affaire qu'il allait aborder, n'avait pas un parti très-résolûment pris. Le rôle du médecin, qu'au premier moment il avait eu l'idée de se donner, avait fini par lui faire peur, et il ne s'était plus présenté aux Perrache que comme l'homme d'affaires de sa complice. Une fois seul, il compta mieux avec lui-même et reconnut que son plan, d'abord compliqué d'un médecin, d'une garde-malade et d'un notaire, se présentait entouré des plus sérieuses diffi-

cultés. Un testament régulier en faveur de madame Cardinal n'était pas une œuvre qui pût s'improviser. Il fallait de longue main acclimater à cette idée l'esprit revêche et soupçonneux du pauvre, et la mort était là qui, en un tour de main, pouvait déjouer les plus savantes préparations.

Quant à renouveler la scène du *Légataire* de Regnard, le moyen d'y penser, au milieu des raffinements d'une police et d'une civilisation qui ne semblent occupées qu'à disputer au drame et au roman ce qui peut leur rester encore d'air respirable !

Sans doute, en renonçant à faire tester le moribond, on laissait la rente de 1,800 francs inscrite au grand-livre, et la maison de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, aller aux héritiers de la loi; et madame Cardinal, à laquelle il avait été question d'assurer la propriété de ces deux objets, n'y viendrait plus que pour sa part de successible ; mais abandonner cette portion apparente de l'hoirie, c'était le moyen le plus sûr de s'en approprier la portion occulte. Celle-ci, d'ailleurs, préalablement mise en sûreté, qui empêcherait de revenir à la tentative du testament ?

Ramenant donc l'*opération* à des termes beaucoup plus simples, Cérizet la résuma à la manœuvre des têtes de pavot dont il avait déjà parlé, et, muni de cette seule arme de guerre, il se disposait à retourner chez Toupillier, pour donner à madame Cardinal de nouvelles instructions, quand il la rencontra, ayant sous le bras le panier dont elle venait de faire l'acquisition ; elle portait dans ce panier la panacée du malade.

— Eh bien ! dit l'usurier, c'est comme ça que vous êtes à votre poste ?

— Il a bien fallu sortir pour lui acheter du vin, répondit la Cardinal. Il crie comme un brûlé qu'on lui *fiche* la paix, qu'il veut être seul et qu'on lui donne de sa tisane ! C'est son idée, à c't homme, que le Roussillon première est ce qu'il y a de mieux pour son indisposition ; je vais lui en flanquer son soûl; au moins, quand il sera *bu*, peut-être qu'il se tiendra plus tranquille.

— Vous avez raison, dit sentencieusement Cérizet. On ne doit jamais contrarier les malades, mais ce vin, voyez-vous, il faut le corriger : en y faisant infuser ceci (et en même temps il levait l'un des couvercles du panier

et y insinuait des têtes de pavot), vous procurerez à ce pauvre bonhomme un bon petit sommeil d'au moins cinq ou six heures ; dans la soirée je viendrai vous retrouver et rien, je pense, ne nous empêchera plus d'examiner un peu les forces de la succession.

— Compris ! dit madame Cardinal en clignant de l'œil.

— A ce soir donc ! dit l'usurier sans prolonger plus longtemps la conversation.

Il avait le sentiment d'une affaire difficile et véreuse, et ne tenait pas à être aperçu dans la rue, causant avec sa complice.

En rentrant dans la mansarde du pauvre, la Cardinal le trouva toujours livré à la même somnolence ; elle congédia madame Perrache, et vint à la porte recevoir une falourde toute sciée qu'elle avait commandée à l'Auvergnat de la rue Férou.

Dans un poêlon de terre dont elle s'était munie, et qui s'adaptait à cette ouverture pratiquée dans la partie supérieure du poêle des pauvres pour y recevoir leur marmite, elle jeta les têtes de pavot baignant dans les deux tiers du vin qu'elle avait apporté, et alluma un grand feu sous le vase, de manière

à obtenir rapidement la décoction convenue.

La crépitation du bois et la chaleur, qui ne tarda pas à se répandre dans la chambre, réveillèrent Toupillier de son engourdissement. Voyant son poêle allumé :

— Du feu ici ! s'écria-t-il, vous voulez donc incendier la maison ?

— Mais, *nononcle*, répondit la Cardinal, c'est du bois que j'ai acheté, de mes fonds à moi, pour dégourdir votre vin. Le médecin ne veut pas que vous en preniez du froid.

— Où est-il, ce vin ? demanda alors Toupillier qui se calma un peu à l'idée que cette cuisine ne se faisait pas à ses frais.

— Faut qu'il jette un bouillon, répondit la garde-malade ; le médecin l'a bien recommandé. Pourtant, si vous voulez être sage, je vais vous en donner un demi-verre de froid pour *tancher* votre pépie. Je prends ça sur moi, vous n'en direz rien !

— Je ne veux pas de médecins, c'est des scélérats pour faire mourir le monde ! cria Toupillier que l'idée de boire avait ranimé. Eh bien, et ce vin ? ajouta-t-il du ton d'un homme dont la patience était à bout.

Convaincue que, si cette complaisance ne fai-

sait pas de mal, elle ne pouvait pas faire de bien, la Cardinal emplit à moitié un verre, et pendant que d'une main elle la présentait au malade, de l'autre elle le soulevait sur son séant afin qu'il fût en position de boire.

De ses doigts décharnés et avides, Toupillier s'empara du verre, et après en avoir absorbé le contenu d'un seul trait :

— Une belle *lichette!* dit-il, et encore qu'il y a de l'eau dedans !

— Ah ! faut pas dire ça, mon oncle, j'ai été le chercher moi-même chez le père Legrelu, et je vous le sers là au naturel ; mais laissez mijoter l'autre ; le médecin a dit qu'on pouvait vous en donner à votre soif.

Toupillier se résigna en haussant les épaules, et au bout d'un quart d'heure la mixture étant en état de lui être servie, la Cardinal, sans nouvelle provocation, lui en apporta une tasse pleine à ras.

L'avidité que le pauvre mit à boire ne lui permit pas de s'apercevoir d'abord que le vin était frelaté, mais à la dernière gorgée il perçut une saveur fade et nauséabonde et jeta la tasse sur son lit en criant qu'on voulait l'empoisonner.

— Tenez ! voilà comme c'en est, du poison, répondit la revendeuse en faisant égoutter dans sa bouche ce qui restait au fond du vase; puis elle soutint au pauvre que, s'il ne trouvait pas au vin sa saveur ordinaire, c'est qu'il avait la bouche *mauvaise.*

A la suite de ce débat, qui se continua pendant quelque temps, le narcotique commença à opérer, et au bout d'une heure le malade était profondément endormi.

Dans son désœuvrement, en attendant Cérizet, la Cardinal eut une idée : elle pensa que, pour la commodité des allées et venues qui seraient nécessaires, le moment arrivé d'exporter le trésor, il était bon d'amortir la vigilance des Perrache. En conséquence, après avoir pris le soin d'aller jeter les têtes de pavot dans les lieux d'aisance, elle appela la concierge, et lui dit :

— Mère Perrache, venez donc goûter *son* vin ! N'aurait-on pas cru qu'*il* était pour en avaler une feuillette ? V'là qu'après la première tasse il n'en veut plus !

— A la vôtre, dit la concierge en trinquant avec la Cardinal, qui eut soin de lui faire raison avec du vin naturel.

Gourmet moins distingué que le pauvre, madame Perrache ne trouva à l'insidieux liquide, que d'ailleurs elle buvait froid, aucun goût qui pût lui faire soupçonner sa vertu narcotique; au contraire, elle déclara que c'était un *velours* et regretta que son mari ne fût pas là pour prendre sa part de l'écot.

Après une assez longue causerie, les deux commères se séparèrent. Alors, avec de la charcuterie dont elle s'était approvisionnée et le restant du Roussillon, madame Cardinal fit un repas qu'elle couronna par une sieste. Sans parler des émotions de la journée, l'influence d'un des vins les plus capiteux du monde aurait suffi à expliquer la profondeur et la durée de son sommeil; quand elle se réveilla, le jour commençait à tomber.

Son premier soin fut de donner un coup d'œil au lit du malade. Il avait le sommeil agité et rêvait à haute voix.

— Des diamants, disait-il, des diamants? A ma mort! pas avant!

— Tiens! dit madame Cardinal, il ne manquerait plus que ça, qu'il eût des diamants.

Et, comme elle vit que Toupillier paraissait en proie à un violent cauchemar, au lieu de le

soulager en l'aidant à changer de position, elle se penchait sur la tête pour ne rien perdre de ses paroles, espérant qu'elle pourrait recueillir quelque importante révélation.

A ce moment un coup sec frappé à la porte, dont l'excellente garde-malade avait eu soin de retirer la clef, lui annonça la venue de Cérizet.

— Eh bien? dit-il en rentrant.

— Eh bien, il a pris la drogue. Il y a bien quatre bonnes heures qu'il dort comme un Jésus. Tout à l'heure, en rêvassant, il a parlé de diamants.

— Mon Dieu! dit Cérizet, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on en trouvât. Ces pauvres, quand ils se mettent à être riches, ça fait des amas de tout.

— Ah çà! petit père, demanda la Cardinal, quelle fut donc votre idée d'aller dire à la mère Perrache que vous êtes mon homme d'affaires, et que vous ne faites pas dans la médecine? C'était convenu ce matin que vous veniez sous la couleur d'un médecin.

Cérizet ne voulait pas avouer que l'usurpation de ce titre lui avait paru grave; il aurait craint de décourager sa complice :

— Je voyais cette femme, répondit-il, se disposant à me demander une consultation, je m'en suis débarrassé de cette façon.

— Tiens! dit la Cardinal, les beaux esprits se rencontrent; et ç'a été aussi mon truc de lui tourner la chose dans ce sens; de voir venir un homme d'affaires, ça semblait lui donner des idées à madame Gratte-Cuir. Vous ont-ils vu entrer, les Perrache?

— Il m'a semblé, répondit Cérizet, que la femme dormait dans son fauteuil.

— Elle devait dormir, dit la Cardinal d'un air significatif.

— Quoi, vraiment? demanda Cérizet.

— Parbleu ! dit la revendeuse, quand il y a pour un il y a pour deux; on *y* a fait prendre le restant de la drogue.

— Quant au mari, reprit Cérizet, il est là, car tout en tirant sa manique il m'a fait un gracieux signe de connaissance dont je me serais très-bien passé.

— Laissez donc que la nuit soit tout à fait venue, nous allons lui monter une *misloch* qu'il n'y verra que du feu.

En effet, un quart d'heure plus tard, avec une verve dont l'usurier resta émerveillé, la

revendeuse organisa au naïf portier la comédie d'un *monsieur* qui ne veut pas se laisser reconduire et avec lequel on fait assaut de politesse. Ayant l'air de convoyer le prétendu médecin jusqu'à la porte de la rue, au milieu de la cour, elle feignit que le vent avait soufflé sa lumière et, sous prétexte de la rallumer, elle éteignit celle de Perrache. Tout ce tracas, accompagné d'exclamations et d'une étourdissante loquacité, fut si vertement mené que, appelé devant la justice, le concierge n'aurait pas hésité à déposer sous serment qu'entre neuf et dix heures de la soirée le docteur, dont il avait constaté la venue, était descendu de chez le pauvre et avait quitté la maison.

Quand les deux complices furent ainsi tranquillement en possession du théâtre de leurs opérations, la Cardinal fit du Béranger sans le savoir, et, comme s'il se fût agi d'abriter les amours de Lisette, pour éviter qu'un voisin indiscret n'entrevît quelque chose de la scène qui se préparait, elle disposa son châle de poil de lapin en guise de rideau devant la fenêtre.

Dans le quartier du Luxembourg, la vie

cesse de bonne heure; et, un peu avant dix heures, tous les bruits de maison, aussi bien que tous les bruits extérieurs, étaient à peu près éteints. Un voisin, acharné à la lecture d'un roman-feuilleton, tint seul en échec les associés pendant quelque temps; mais aussitôt qu'il eut posé l'éteignoir sur sa lumière, Cérizet fut d'avis de se mettre à l'œuvre. En commençant sans délai, on serait plus assuré que le dormeur restait encore sous l'empire du narcotique; et puis, si la recherche du trésor n'était pas trop longue, rien n'empêcherait que la Cardinal, sous prétexte d'aller chez le pharmacien chercher quelque remède nécessité par une crise survenue dans l'état du malade, ne se fît ouvrir la porte de la rue. Selon l'habitude des concierges pris dans leur premier sommeil, il était à espérer que les Perrache tireraient le cordon de leur lit sans se lever. Cérizet aurait donc le moyen de sortir en même temps que sa complice, et à eux deux, dans le premier voyage, ils pourraient mettre en sûreté une partie de la somme. Pour l'extraction du reste, il serait facile de s'ingénier dans la journée du lendemain.

Puissant pour le conseil, Cérizet n'était

qu'un homme de main très-insuffisant, et sans la robuste assistance de la Cardinal, jamais il ne serait parvenu à soulever de son lit ce que l'on pourrait appeler le cadavre de l'ex-tambour-major. Sous son pesant sommeil, en proie à la plus complète insensibilité, Toupillier était devenu une masse inerte qui heureusement pouvait être manœuvrée sans beaucoup de précautions. Puisant dans sa cupidité un redoublement de vigueur, l'athlétique madame Cardinal, malgré l'insignifiance du concours que lui prêtait l'homme d'affaires, parvint à opérer sans encombre le transbordement de son oncle, et le lit fut enfin livré à son ardente recherche.

D'abord on ne trouva rien, et la revendeuse, pressée d'expliquer comment, dans la matinée, elle s'était assurée que son oncle couchait sur 100,000 *francs d'or*, fut obligée de convenir qu'une conversation avec les Perrache et sa brûlante imagination avaient fait presque tous les frais de sa prétendue certitude. Cérizet était outré : avoir pendant toute la journée caressé l'idée et l'espérance d'une fortune, s'être décidé à une démarche hasardeuse et compromettante, et, en fin de cause, se trouver

en face du néant ! La déception était si cruelle, que, s'il n'eût pas craint de se commettre avec la force musculaire de sa future belle-mère, il se fût porté contre elle à quelque rageuse extrémité.

A tout le moins, il passa sa colère en paroles. Rudement semoncée, la Cardinal se contentait de répondre que tout espoir n'était pas perdu, et avec une foi qui eût remué des montagnes, continuant de bouleverser le lit de fond en comble, elle se disposait à vider la paillasse qu'elle avait vainement explorée dans tous les sens ; mais Cérizet ne permit pas cette mesure extrême, il fit remarquer qu'après l'autopsie de la paillasse il resterait sur le plancher un détritus de paille qui pourrait donner des soupçons.

Pour n'avoir rien à se reprocher, la Cardinal, nonobstant l'opposition de Cérizet, qui trouvait ce soin ridicule, voulut au moins déplacer le fond sanglé, et il fallait que, par la passion de sa recherche, ses sens fussent terriblement éveillés, car pendant qu'elle soulevait le châssis de bois, elle perçut le bruit d'un petit objet qui venait de se détacher et de tomber sur le carreau.

Mettant à ce détail, qui pour un autre eût passé inaperçu, une importance que rien ne semblait justifier, l'ardente exploratrice prit aussitôt la lumière, et, après avoir quelque temps fureté dans les immondices de toute sorte qui recouvraient le sol, elle finit par mettre la main sur un morceau de fer poli, long d'un demi-pouce, et dont l'usage resta pour elle inexpliqué.

— C'est une clef ! s'écria Cérizet, qui s'était approché avec assez d'indifférence, mais dont l'imagination prit aussitôt le galop.

— Ah, ah ! voyez-vous ! dit la Cardinal avec un accent de triomphe ; mais qu'est-ce que ça peut ouvrir, ajouta-t-elle par réflexion, une armoire de poupée ?

— Du tout, repartit Cérizet, c'est une invention moderne et de très-grosses serrures fonctionnent avec ce petit instrument.

En même temps, d'un coup d'œil rapide il embrassa tous les meubles qui garnissaient la chambre, alla à la commode dont il tira tous les tiroirs, regarda dans le poêle, dans la table, mais nulle part l'apparence d'une serrure à laquelle cette clef pût s'adapter.

La Cardinal eut toup à coup une illumination.

— Attendez ! dit-elle, j'ai remarqué que, du lit où il était couché, ce vieux filou ne cessait pas d'avoir l'œil devant lui sur la muraille au vis-à-vis.

— Une armoire cachée dans le mur, ça n'est pas impossible, dit Cérizet, s'emparant avec émotion de la lumière ; et, après avoir examiné avec attention la portion de l'alcôve qui faisait face à la tête du lit, il ne constata qu'une immense tapisserie de poussière et de toiles d'araignées.

Il s'adressa alors au sens du toucher qui va plus au fond des choses, se mit à sonder et à percuter le mur dans toutes les directions. A la place où Toupillier n'avait cessé de diriger son regard, il finit par percevoir dans un espace assez circonscrit la sonorité du vide, et en même temps il reconnut qu'il frappait sur du bois. Il frotta alors vigoureusement la place avec son mouchoir disposé en tampon, la fit nette, et, sous la couche poudreuse qu'il avait enlevée, il ne tarda pas à découvrir une planche de chêne hermétiquement ajustée dans la muraille ; sur l'un des côtés de cette planche s'apercevait un petit trou rond, c'était celui de la serrure à laquelle s'adaptait la clef.

Pendant que Cérizet faisait jouer le pêne qui fonctionna sans difficulté, la Cardinal, tenant la lumière, était devenue pâle et haletante ; mais, cruelle déception ! l'armoire ouverte, il n'apparut qu'un espace vide où pénétra inutilement la clarté que la revendeuse s'était empressée d'y porter.

Laissant cette bacchante pousser des exclamations de désespoir et saluer son oncle bien-aimé de toutes les plus furieuses épithètes que l'on peut croire, Cérizet avait gardé son sang-froid.

Après avoir introduit son bras dans l'ouverture et en avoir palpé le fond :

— Une armoire de fer ! s'écria-t-il.

En même temps d'un ton impatient :

— Éclairez-moi donc, madame Cardinal, ajouta-t-il.

Puis, comme la lumière ne pénétrait pas assez franchement dans l'espace qu'il voulait explorer, il arracha la chandelle du goulot de la bouteille, où, faute d'un bougeoir, la Cardinal l'avait fichée, et, la prenant à la main, il la promena soigneusement sur toutes les parties du panneau de fer, dont l'existence venait d'être constatée.

— Pas de serrure! dit-il après le minutieux examen; il doit y avoir un secret.

— Est-il traître, ce vieux grigou! disait madame Cardinal, tandis que de ses doigts osseux Cérizet sollicitait les moindres places.

— Ah! fit-il, j'y suis! après des tâtonnements qui durèrent plus d'une demi-heure; pendant ce temps, la vie de madame Cardinal était comme suspendue.

Sous la pression à laquelle elle était soumise, la plaque de fer remonta vivement dans l'épaisseur de la muraille, et, au milieu d'un amas d'or jeté à même dans une assez large excavation qui venait d'être mise à nu, apparut un écrin de maroquin rouge qui, par sa dimension, faisait supposer une proie des plus magnifiques.

— Je prends les diamants pour la dot, dit Cérizet en se voyant en présence de la splendide parure que contenait l'écrin. Vous, la mère, vous ne sauriez comment vous en défaire : je vous laisse l'or pour votre part. Quant à la rente et à la maison, elles ne valent pas la peine qu'on s'évertue à faire faire au brave homme un autre testament.

— Minute! mon petit, répondit la Cardinal,

qui trouva quelque chose de trop sommaire dans ce partage, nous allons d'abord compter les espèces.

— Chut! fit Cérizet en ayant l'air de prêter l'oreille.

— Quoi donc? demanda la Cardinal.

— N'avez-vous pas entendu remuer ici dessous?

— Je n'ai rien entendu, répondit la revendeuse.

Cérizet lui fit signe de se taire et écouta avec plus d'attention.

— J'entends un bruit de pas dans l'escalier, dit-il un peu après, et il remit vivement l'écrin dans l'armoire de fer, dont il essaya d'abaisser le panneau.

Pendant qu'il se dépensait en efforts inutiles, les pas se rapprochaient.

— Mais, oui, l'on monte, dit avec épouvante la Cardinal; puis se cramponnant à une idée de salut : — Ah bah! c'est peut-être la folle, on dit qu'elle se promène la nuit.

Dans tous les cas, la folle avait une clef de la chambre, car, un moment plus tard, cette clef s'introduisait dans la serrure. D'un coup d'œil rapide la Cardinal mesura l'espace qui la

séparait de la porte; aurait-elle le temps d'aller pousser le verrou? mais, calculant qu'elle serait devancée, elle souffla vivement la lumière pour se faire au moins quelques chances au moyen de l'obscurité.

Ressource inutile! Le trouble-fête qui venait d'entrer portait à la main un bougeoir.

Quand elle vit qu'elle avait affaire à un petit vieillard de chétive apparence, madame Cardinal, l'œil enflammé, se jeta au-devant du survenant comme une lionne à laquelle il serait question d'enlever ses petits.

— Calmez-vous, ma bonne, lui dit le vieillard d'un air narquois; on est allé chercher la garde, elle sera ici dans un moment.

Ce mot de la garde cassa, comme on dit vulgairement, les jambes à madame Cardinal.

— Mais, monsieur, la garde! dit-elle avec émoi, nous ne sommes pas des voleurs.

— C'est égal, à votre place, je ne l'attendrais pas, dit le vieillard; elle fait quelquefois des méprises fâcheuses.

— On peut donc s'esbigner? dit la revendeuse d'un air d'incrédulité.

— Oui, quand vous m'aurez remis ce qui, *par hasard*, se sera égaré dans vos poches.

— Oh! mon bon monsieur, rien dans les mains, rien dans les poches; on n'est pas pour faire tort au monde; que j'étais venue seulement pour garder ce pauvre chérubin d'oncle; fouillez-moi plutôt.

— Allons, filez, c'est bien! dit le petit vieillard.

La revendeuse ne se le fit pas répéter, et elle descendit rapidement l'escalier.

Cérizet avait bien la mine de prendre le même chemin.

— Vous, monsieur, c'est autre chose, lui dit le vieillard, nous avons à causer; mais, si vous êtes docile, tout peut s'arranger à l'amiable.

Soit que le narcotique eût achevé d'opérer, soit que le bruit qui venait de se faire autour de Toupillier eût mis fin à son sommeil, il ouvrit les yeux, jeta autour de lui le regard d'un homme qui cherche à se reconnaître; puis un peu après, apercevant sa chère armoire ouverte, il trouva dans son émotion la force de pousser deux ou trois fois le cri : « Au voleur! » de manière à réveiller la maison.

— Non, Toupillier, lui dit le petit vieillard, vous n'êtes pas volé; je suis arrivé à temps, et rien n'a été dérangé.

— Et vous ne le faites pas arrêter, ce gueux-là ! s'écria le pauvre en désignant Cérizet.

— Monsieur n'est pas un voleur, répondit le vieillard, *au contraire*, c'est un ami monté avec moi pour me prêter main-forte. En même temps, se retournant vers Cérizet : Je pense, mon cher, lui dit-il à voix basse, que nous ferons bien de remettre l'entretien que je désire avoir avec vous. Demain, à dix heures, chez M. du Portail, la maison mitoyenne à celle-ci. Après ce qui s'est passé ce soir, il y aurait pour vous, je dois vous en prévenir, quelque inconvénient à ne pas accepter cette conférence ; je vous retrouverais immanquablement, car j'ai l'honneur de savoir qui vous êtes ; c'est vous que, pendant longtemps, les journaux de l'opposition avaient accoutumé d'appeler le vertueux Cérizet.

Malgré la profonde ironie de ce souvenir, entrevoyant qu'il ne serait pas traité plus rigoureusement que madame Cardinal, Cérizet se trouva trop heureux de ce dénoûment, et, après avoir promis d'être exact au rendez-vous, il s'empressa de s'esquiver.

XXIV

CHEZ DU PORTAIL.

Le lendemain Cérizet ne faillit pas à se trouver au rendez-vous qui lui avait été intimé.

Préalablement reconnu à travers un guichet, en déclinant son nom, il eut accès dans la maison et se vit immédiatement introduit dans le cabinet de du Portail, qu'il trouva occupé à écrire.

Sans se lever, et faisant signe à son hôte de prendre un siége, le petit vieillard continua

une lettre commencée. Après l'avoir fermée à la cire avec un soin et une perfection du cachet qui pouvait faire supposer ou une nature extrêmement proprette et méticuleuse, ou un homme ayant exercé des fonctions diplomatiques, du Portail sonna Bruno, son valet de chambre, et dit en lui remettant la lettre : « Chez M. le juge de paix de l'arrondissement. » Ensuite il essuya avec soin la plume de fer dont il venait de se servir, remit symétriquement en place tous les objets dérangés sur son bureau ; ce fut seulement quand tout ce tracas petit ménager fut terminé qu'il se tourna vers Cérizet et lui dit :

— Vous savez que nous avons perdu cette nuit ce pauvre M. Toupillier ?

— Non vraiment, dit Cérizet en prenant l'air le plus sympathique qu'il put se procurer ; vous m'en donnez, monsieur, la première nouvelle.

— Vous auriez pu au moins vous en douter : quand on fait prendre à un moribond un immense bol de vin chaud qui encore a dû être narcotisé, car, pour en avoir bu un simple verre, la femme Perrache est restée pendant toute la nuit livrée à un sommeil presque lé-

thargique, évidemment on s'est arrangé pour précipiter la catastrophe.

— J'ignore, monsieur, dit Cérizet avec dignité, ce que madame Cardinal a pu donner à son oncle. J'ai sans doute commis la légèreté d'assister cette femme dans les soins *conservatoires* qu'elle avait cru devoir donner à une succession sur laquelle elle m'avait fait entendre qu'elle avait des droits acquis, mais avoir attenté à la vie de ce vieillard, j'en suis incapable, et jamais rien de pareil n'a pu entrer dans ma pensée.

— C'est vous qui m'avez écrit cette lettre? dit brusquement du Portail en prenant sous une boule de verre de Bohême un papier qu'il présenta à son interlocuteur.

— Cette lettre ? répondit Cérizet avec l'hésitation d'un homme qui ne sait s'il doit mentir ou avouer.

— Je suis sûr de ce que je dis, reprit du Portail, j'ai la manie des autographes ; j'en possède un de vous, recueilli à l'époque où l'opposition vous avait constitué à l'état glorieux de martyr ; j'ai comparé les écritures, et c'est bien vous qui hier, par le mot que voici, m'avez avisé des embarras d'argent auxquels

le jeune la Peyrade est en ce moment livré.

— Sachant, dit alors l'homme de la rue des Poules, que vous aviez recueilli chez vous une demoiselle de la Peyrade, laquelle doit être la cousine de Théodose, j'ai cru deviner en vous ce protecteur inconnu dont, en plus d'une occasion, mon ami a reçu l'assistance la plus généreuse; comme j'ai pour ce pauvre garçon une vive affection, dans son intérêt je m'étais permis...

— Vous avez bien fait, interrompit du Portail. Je suis enchanté d'être tombé sur un ami de la Peyrade. Je ne dois pas même vous cacher qu'hier soir, c'est surtout cette qualité qui vous a protégé. Mais que signifient ces 25,000 fr. de lettres de change? Il est donc mal dans ses affaires, notre ami? Il mène donc une vie dissipée?

— Au contraire, repartit Cérizet, c'est un puritain. Lancé dans la haute dévotion, il n'a pas voulu, comme avocat, d'autre clientèle que celle des pauvres. Il est d'ailleurs sur le point de se marier richement.

— Ah! il se marie: et qui épouse-t-il?

— Il serait question pour lui d'une demoiselle Colleville, fille du secrétaire de la mairie

du douzième. Par elle-même, cette fille n'a aucune fortune, mais un M. Thuillier, son parrain, membre du conseil général de la Seine, promet de la doter convenablement.

— Et qui a emmanché cette affaire?

— La Peyrade a eu de grands dévouements pour la famille Thuillier, dans laquelle il a été introduit par M. Dutocq, greffier de la justice de paix de l'arrondissement.

— Mais c'est au profit de ce M. Dutocq, m'écrivez-vous, qu'ont été souscrites les lettres de change. Ce serait donc alors une affaire de courtage matrimonial?

— Il pourrait bien y avoir quelque chose comme ça, repartit Cérizet. Vous savez, monsieur, qu'à Paris ces sortes de transactions sont assez communes; des ecclésiastiques mêmes ne dédaignent pas de s'en mêler.

— Le mariage est très-avancé? demanda du Portail.

— Mais, oui, et depuis quelques jours surtout l'affaire a beaucoup marché.

— Eh bien, mon cher monsieur, je compte sur vous pour la faire manquer; j'ai d'autres vues sur Théodose, un autre parti à lui proposer.

— Permettez, répondit Cérizet, faire manquer son mariage, c'est le mettre dans l'impossibilité d'accomplir sa dette; et j'ai l'honneur de vous faire remarquer que ces lettres de change sont des titres sérieux. M. Dutocq est greffier d'une justice de paix, c'est-à-dire qu'en matière d'intérêts on n'en aura pas facilement raison.

— La créance de M. Dutocq, répondit du Portail, vous l'achèterez; vous verrez à vous entendre avec lui à ce sujet. Au besoin, si Théodose se montrait trop récalcitrant à mes projets, ces lettres de change deviendraient entre nos mains une arme précieuse : vous vous chargeriez de poursuivre en votre nom, et vous n'aurez, d'ailleurs, à vous embarrasser de rien ; je me charge de solder la somme principale et les frais.

— Vous êtes rond en affaires, monsieur, dit Cérizet, et il y a vraiment plaisir à être votre agent; maintenant, quand vous trouverez le moment venu de me mettre mieux au courant de la mission que vous me faites l'honneur de vouloir me confier ?

— Vous parliez tout à l'heure, reprit du Portail, de la cousine de Théodose, made-

moiselle Lydie de la Peyrade. Cette jeune personne qui n'est plus de la première jeunesse, car elle approche la trentaine, est fille naturelle de la célèbre mademoiselle Beaumesnil du Théâtre-Français et de la Peyrade, commissaire général de police sous l'Empire, et oncle de notre ami [1]. Jusqu'au moment où sa mort, arrivée subitement, laissa sans ressources sa fille qu'il aimait à l'adoration et qu'il avait reconnue, j'avais été lié avec cet excellent homme de la plus vive amitié.

Bien aise de montrer qu'il avait aussi quelque aperçu de l'intérieur de du Portail :

— Et cette amitié, répondit Cérizet, vous en avez, monsieur, saintement rempli les devoirs, car en prenant chez vous l'intéressante orpheline, vous vous chargiez d'une tutelle difficile; l'état de santé de mademoiselle de la Peyrade réclame, autant que je puis savoir, des soins aussi persévérants qu'affectueux.

— Oui, repartit du Portail, la pauvre enfant, lors de la mort de son père, fut si cruellement éprouvée, que sa raison en resta quelque peu atteinte, mais un changement heureux

[1] Voir *Grandeurs et misères des courtisanes.*

s'étant depuis quelque temps marqué dans son état, pas plus tard qu'hier, j'ai provoqué une consultation du docteur Bianchon et des deux médecins en chef de Bicêtre et de la Salpêtrière. Ces messieurs, à l'unanimité, ont été d'avis que le mariage et une première couche amèneraient infailliblement la guérison de la malade; vous comprenez que c'est là un remède trop facile et trop agréable pour ne pas être essayé.

— Alors, dit Cérizet, ce serait mademoiselle Lydie de la Peyrade, sa cousine, qu'il serait question de faire épouser à Théodose?

— Vous l'avez dit, repartit du Portail, et il ne faut pas croire qu'à notre jeune ami, s'il acceptait ce parti, je demande un dévouement entièrement gratuit. Lydie est agréable de sa personne, elle a des talents, un charmant caractère, et disposera, en faveur de son mari, d'une position considérable dans les affaires publiques; elle a d'ailleurs une jolie fortune, laquelle se compose de quelque chose que lui a laissé sa mère, de tout ce que je possède, et qu'à défaut d'héritiers habiles à me succéder, je compte lui assurer par contrat de mariage; enfin, d'un héritage assez important que, cette nuit même, elle a recueilli.

— Comment! dit Cérizet, est-ce que le vieux Toupillier...?

— Par un testament olographe que voici, le pauvre la constitue sa légataire universelle. Ainsi, vous le voyez, j'ai eu quelque mérite à ne donner aucune suite à votre escapade et à celle de madame Cardinal, car c'était tout simplement notre propriété que vous vouliez mettre au pillage.

— Mon Dieu! dit Cérizet, je ne prétends pas excuser l'égarement de madame Cardinal, mais pourtant, en sa qualité d'héritière du sang, dépossédée pour une étrangère, elle avait, ce me semble, quelque droit à l'indulgence que vous avez bien voulu lui montrer.

— En ceci, vous vous trompez, répondit du Portail, et l'apparente libéralité dont mademoiselle de la Peyrade est devenue l'objet, c'est tout simplement une restitution.

— Une restitution? fit Cérizet avec curiosité.

— Une restitution, répéta du Portail, et rien de plus facile à établir. Vous souvient-il d'un vol de diamants commis, il y a une dizaine d'années, au préjudice d'une de nos célébrités dramatiques?

— Oui, vraiment, répondit Cérizet, j'étais alors gérant d'un de *mes* journaux, et c'est moi qui rédigeai le *fait-Paris*. Mais permettez donc! cette célébrité, c'était mademoiselle Beaumesnil.

— Précisément, la mère de mademoiselle Lydie de la Peyrade.

— Ainsi, dit Cérizet, ce misérable Toupillier... Mais non, je me souviens, le voleur fut condamné. Il s'appelait Charles Crochard. On disait même, sous le manteau, qu'il était fils naturel d'un grand personnage, le comte de Grandville, procureur général à Paris sous la Restauration [1].

— Eh bien, reprit du Portail, voici ce qui se passa. Le vol, vous vous le rappelez également, fut commis dans un hôtel de la rue de Tournon, habité par mademoiselle Beaumesnil. Charles Crochard, qui était un joli garçon, avait là, à ce qu'il paraît, de grandes privautés.

— Oui, oui, dit Cérizet, j'ai encore très-présent l'embarras de mademoiselle Beaumesnil quand elle vint déposer, et aussi l'espèce

[1] Voir *Une double famille*.

d'extinction de voix qui lui prit lorsque le président de la cour d'assises lui demanda son âge.

— Le vol, continua du Portail, avait été accompli audacieusement en plein jour, et une fois nanti de l'écrin, Charles Crochard se rendit à l'église Saint-Sulpice où il avait donné rendez-vous à un complice. Recevant de ses mains les diamants et d'avance muni d'un passe-port, le complice devait immédiatement se mettre en route pour l'étranger. Le hasard voulut qu'au lieu de l'homme qu'il attendait et qui fut en retard de quelques minutes, en entrant dans l'église, Charles Crochard se trouva face à face avec un célèbre agent de la police de sûreté qui était parfaitement connu de lui, attendu que le jeune drôle n'en était pas à son premier démêlé avec la justice. L'absence de son collaborateur; la rencontre de cet agent, par lequel il lui sembla avoir été regardé d'une façon singulière; le trouble de sa conscience, et enfin un mouvement rapide que, par le plus grand des hasards, l'agent fit au moment même pour gagner l'une des portes, donnèrent à penser au voleur qu'il était soumis à une surveillance. Dans son émoi, la tête perdue, il voulut à tout

prix se débarrasser de l'écrin qui allait le constituer à l'état de flagrant délit, si, comme il n'en doutait pas, il était arrêté à la sortie de l'église, qu'il se figura cernée par la police : avisant alors dans sa stalle Toupillier, qui à cette époque était donneur d'eau bénite : « Mon « brave, lui dit-il en s'approchant de lui et en « s'assurant que leur colloque n'était remar- « qué de personne, voulez-vous bien me gar- « der ce petit paquet ? C'est un carton de den- « telles ; je vais à côté d'ici chez une comtesse « qui est une mauvaise paye ; au lieu de me « solder ma note, elle voudrait voir cet *arti-* « *cle*, qui est des plus nouveaux, et me de- « manderait de le lui livrer à crédit. J'aime « autant ne pas l'avoir avec moi. Surtout, « ajouta-t-il, ne touchez pas au papier qui en- « veloppe le carton, car il n'y a rien de si « difficile que de refaire un paquet dans ses « plis. »

— Le maladroit ! s'écria naïvement Cérizet, avec ses recommandations, il donnait à l'autre l'envie de regarder.

— Vous êtes un habile moraliste, dit du Portail. Une heure après, n'ayant rien découvert d'inquiétant, quand Charles Crochard se pré-

senta pour reprendre son dépôt, Toupillier n'était plus à sa place. Vous vous figurez, le lendemain, dès la première messe, l'empressement de Charles Crochard à aborder le donneur d'eau bénite, qu'il retrouva dans l'exercice de ses fonctions ; mais la nuit, comme on dit, porte conseil, le cher homme déclara effrontément n'avoir rien reçu et ne pas savoir de quoi on voulait lui parler.

— Et pas moyen de l'attaquer et de faire un esclandre ! remarqua Cérizet, qui n'était pas éloigné d'accorder sa sympathie à un coup si audacieusement joué.

— Sans doute, reprit du Portail, le vol était déjà ébruité, et Toupillier, qui était un homme de première force, avait très-bien calculé, qu'en l'accusant, le voleur se dévoilait lui-même et se mettait dans la nécessité de restituer. Aux débats, Charles Crochard ne dit pas un mot de sa déconvenue, et, condamné à dix ans de travaux forcés, pendant six ans qu'il passa au bagne, une partie de sa peine lui ayant été remise, il n'ouvrit la bouche à qui que ce fût de l'abus de confiance dont il avait été la victime.

— C'est assez crâne, cela ! dit Cérizet ; cette

histoire le passionnait, et il se laissait aller à voir la chose en connaisseur et en artiste.

— Dans l'intervalle, poursuivit du Portail, madame Beaumesnil était morte, laissant à sa fille quelques débris d'une grande fortune, et notamment les diamants qu'elle lui attribuait par une mention expresse, s'ils *venaient à être retrouvés*.

— Ah! ah! dit Cérizet, ça se gâte pour Toupillier; car ayant affaire à un homme de votre trempe...

— Tout à l'idée de se venger, la première démarche de Charles Crochard, rendu à la liberté, fut de dénoncer Toupillier comme recéleur de l'écrin. Mis sous la main de la justice, Toupillier se défendit avec une bonhomie si singulière, que, toute preuve manquant d'ailleurs à l'accusation, le juge d'instruction finit par le relaxer. Du coup, cependant, il perdit sa place de donneur d'eau bénite et n'obtint qu'à grand'peine la permission de mendier à la porte de Saint-Sulpice. Moi, je restais convaincu de sa culpabilité; nonobstant le non-lieu, j'avais obtenu qu'une étroite surveillance fût organisée autour de lui, mais je comptai avant tout sur-moi-même. Rentier,

et ayant beaucoup de loisirs, je m'attachai à la peau de notre voleur, et fis, de le démasquer, l'importante affaire de ma vie. Il demeurait à cette époque rue du Cœur-Volant ; je parvins à me faire locataire d'une chambre contiguë à la sienne, et un soir, par un trou de vrille patiemment pratiqué à la muraille qui nous séparait, je vis notre homme tirant l'écrin d'une cachette très-ingénieusement disposée, et passant près d'une heure à contempler avec ravissement nos diamants qu'il faisait chatoyer à la lumière et pressait sur ses lèvres avec passion ; cet homme les aimait pour eux-mêmes et n'avait jamais pensé à en faire argent.

— Je comprends, dit Cérizet, une manie dans le genre de celle de *Cardillac*, ce bijoutier dont on a fait un mélodrame.

— C'est cela même, dit du Portail, ce misérable était devenu amoureux de son écrin : aussi, lorsque un peu après je pénétrai chez lui et lui fis connaître que je savais tout, pour ne pas être dépossédé de ce qu'il appelait la consolation de sa vie, il me proposa de lui en laisser l'usufruit, s'engageant en reconnaissance à faire mademoiselle de la Peyrade sa

légataire universelle, et en même temps il me révélait dans ses mains l'existence d'une forte somme en or qu'il arrondissait tous les jours, plus, la propriété d'un immeuble et celle d'une rente sur l'État.

— S'il était de bonne foi, dit Cérizet, la proposition était acceptable ; l'intérêt du capital immobilisé dans la parure de diamants y était largement représenté par les autres objets de la succession.

— Vous voyez, mon cher, dit du Portail, que je n'eus pas tort de me fier à lui. Du reste, mes précautions furent bien prises : j'avais exigé qu'il vînt occuper un logement dans ma maison, d'où je le veillais de près ; par mes soins avait été disposée la cachette dont vous avez si subtilement découvert le secret, mais, ce que vous ignorez, c'est que ce secret, en même temps qu'il ouvrait l'armoire de fer, mettait chez moi en branle un timbre d'une sonorité puissante, destiné à m'avertir de toutes les tentatives d'enlèvement qui auraient pu être dirigées contre notre trésor.

— Pauvre madame Cardinal ! s'écria plaisamment Cérizet, comme elle était loin de compte !

— Voilà donc la situation, dit du Portail; pour l'intérêt que je porte au neveu de mon vieil ami, et aussi parce que, à raison de la parenté, il m'apparaît une grande convenance dans ce mariage, je veux faire épouser à Théodose sa cousine et cette dot. Comme il est possible qu'à raison de l'état mental de la future, la Peyrade résiste à entrer dans mes vues, je n'ai pas jugé convenable de lui faire directement la proposition. Vous vous êtes trouvé sur mon chemin, je vous sais adroit, retors, et aussitôt j'ai pensé à vous charger de cette petite négociation matrimoniale. Maintenant, vous entendez bien : vous parlerez d'une fille riche, ayant un petit inconvénient, mais, par contre, une dot assez rondelette; vous ne nommerez personne et viendrez immédiatement me faire savoir comment l'ouverture aura été prise.

— Votre confiance, dit Cérizet, me réjouit autant qu'elle m'honore, et je la justifierai de mon mieux.

— Il ne faut pas se faire illusion, reprit du Portail, un refus doit être le premier mouvement d'un homme qui a partie ailleurs, mais nous ne nous tiendrons pas pour battus. Je ne

renonce pas facilement à mes idées quand je les crois justes, et dussions-nous pousser notre zèle pour le bonheur de la Peyrade jusqu'à le faire enfermer à Clichy, je suis décidé à ne pas avoir le démenti d'une combinaison dont je suis assuré qu'en résultat il reconnaîtra la bonne inspiration. Ainsi, en tout état de cause, achetez la créance de ce M. Dutocq.

— Au pair? demanda Cérizet.

— Oui, au pair, si vous ne pouvez mieux faire; nous ne sommes pas à ça près de quelques mille francs, seulement, la transaction conclue, que M. Dutocq nous assure son concours ou au moins sa neutralité. D'après ce que vous m'avez dit de l'autre mariage, il est, je pense, inutile de vous faire remarquer qu'il n'y a pas un moment à perdre pour mettre les fers au feu.

— Dans deux jours j'ai rendez-vous pris avec la Peyrade, fit remarquer Cérizet; nous avons une petite affaire à traiter. Ne pensez-vous pas qu'il serait convenable d'attendre cette rencontre où je jetterai incidemment la proposition ? En cas de résistance, cela, il me semble, ménage mieux *notre* dignité.

— Soit, dit du Portail, ce n'est pas là un

délai; songez, d'ailleurs, monsieur, que, si vous réussissez, au lieu d'un homme ayant à vous demander un compte sévère de vos imprudentes complaisances pour madame Cardinal, vous aurez en moi un obligé, prêt à vous servir en toute chose et dont le crédit a plus de portée qu'on ne le croit généralement.

Après d'aussi bonnes paroles, les deux interlocuteurs ne pouvaient que se séparer de très-bonne intelligence et très-satisfaits l'un de l'autre.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE.

FLEUR DE SERRE ET FLEUR DES CHAMPS, par Mme LACROIX . . . . 1 vol.

MORIANA, OU LA CANTATRICE ANGLAISE, par M. TACKERAY, avec une notice biographique et littéraire, par M. AMÉDÉE PICHOT. . . . . . 1 vol.

DIX JOURS SUR LA GLACE, épisode d'un voyage sur les bords de la Baltique, par lady EASTLAKE . 1 vol.

MÉMOIRES D'UN VIEUX GARÇON, par GONDRECOURT, tomes 1 à 4 . . . . 4 vol.

LE COMTE DE VERMANDOIS, par le BIBLIOPHILE JACOB, tomes 1 et 2 . . . . 2 vol.

HISTOIRE DES MYSTIFICATEURS ET DES MYSTIFIÉS. — Tome 1er. — CAILLOT-DUVAL. — GRIMOD DE LA REYNIÈRE. — LE PRINCE DE PONS par PAUL LACROIX (Bibliophile Jacob).

LA MAITRESSE D'ANGLAIS OU LE PENSIONNAT DE BRUXELLES, par CURER BELL (Charlotte Bronti). tome 1 et 2. . . . . 2 vol.

LA PÉNÉLOPE NORMANDE, par ALPHONSE KARR. 2 vol.

LA FEMME DU CONVICT. Scènes de la vie australienne . . . . 2 vol.

LES PETITS BOURGEOIS, par DE BALZAC, tomes 1 à 4. . . . . 4 vol.

REVUE BRITANNIQUE, *recueil international*, Édition Franco-Belge, un cahier par mois, nouvelle série, 1855, formant chaque année deux forts volumes in-8o, imprimés avec soin et contenant la matière de plus de huit volumes in-8o ordinaires.

